
LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



URNAL
DES
ÇAVANS,

AVEC LES
SUPLE'MENS.

Pour les Mois de
JANVIER, FEVRIER, MARS. 1709.
TOME XLIII.



A AMSTERDAM,
ez les JANSSONS à WAESBERGE.
M. DCCIX.

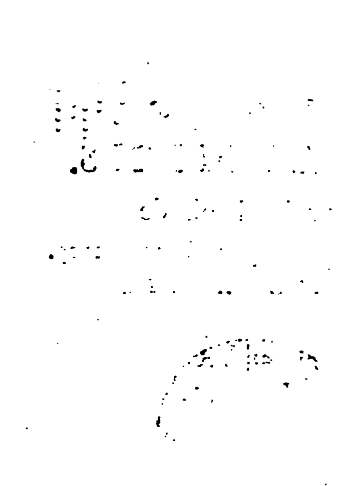


TABLE
DES LIVRES,
MEMOIRES, &c.

Dont il eſt parlé dans ce Volume.

Les Titres précedez d'un Aſteriſque ſont ceux qu'on a ajoûté à la fin des Journaux dont la derniere page n'étoit pas pleine.

A.

ADDISSON, Remarks on ſeveral Parts of Italy. 348

ALGHISI (*Tomm.*) Litotomia, overo del cavar la Pietra Trattato. 411

* ANCILLON, *Memoires concernant les Vies & les Ouvrages de pluſieurs Modernes.* 394

Apologie pour les Armoricains, & pour les Egliſes des Gaules, particulierement de la Province de Tours. 166

Contre-Apologie. ibid.

AULBER (*Jo. Mart.*) Diſſertatio de Epilepſia Verminoſa. 419

L'Autriche au-deſſus de tout, ſi elle le veut, Livre Allemand ſur ce ſujet. 51

B.

BAJERI (*Jo. Jac.*) Ὀρυκτογραφία Norica. 378

... (le P.) Veteris Ordi
ci Monumenti illuſtratio.
BERCHEIM (*Phil. Frid. de*) Di
Comitiis Nobilium.
BEST (*Guill.*) Ratio emendan

* BOUHOURS (le Pere) *La M
bien penſer dans les Ouvrages d'eſp*
BRANDT (*G.*) Hiſtorie van de R
ging, &c.
BROME (*Jaques*) Travels over E
Scotland, and Wales, &c.

C.

CAJETANI (*Octav.*) Iſagoge ad
riam Sacram Siculam.
C***. *Atlas Hiſtorique, avec des Diſſe
de Mr.* GUEUDEVILLE.
COELIUS AURELIANUS
Jo. C...

D.

ACIER, *Nouveaux Eclairciſſemens ſur les Oeuvres d'Horace avec la Réponſe à Mr.* aſſon. 195
irs d'un Gentilhomme, traduit de l'Anis. 443
tation ſur le temps de l'établiſſement des ifs en France, contre M. Baſnage. 96

E.

AY concerning the Uſe of Reaſon. 206

F.

RESCHOT, *Nouvelle Relation de la République de Veniſe.* 104

G.

ROFALO (*Biagio*) Confiderazione intorno alla Poeſia degli Ebrei & de' eci. 41
DICCUS (*Simon*) Defenſio Sexus mu- ris. 394
XIN (*Mathia*) Diſſertatio de Dyſente- Caſtrenſi. 57
SSERI (*Sam.*) Theologia Thetica E- entaris. 286

vocant.
* HARDUINI (Joan
HEINECCII (Joan.
Goslariensium Libri
HOFMANNI (Frid.)
co-Medicæ.
HOLTZFUS (Barthold

HORACE, quatre petit
ce Poëte.
HORNE (Jo. van) Op
Chirurgica.

I.

INstitutiones Theologic
narii Pictaviensis.

J.

JAGER (J

K.

KEDER (*Nic.*) Nummorum in Hibernia cusarum indagatio. 399
KERKRAAD (*Abr.*) Dissertatio de Jure Patrio. 472

L.

LADERCHI (*Jac.*) Acta Passionis S. Crescii. 463
LANCISII (*Jo. Mariæ*) de subitaneis mortibus Libri duo. 341
LECAAN (*J. P.*) Advice to the Gentlemen in the Army of her Majesty's Forces in Spain and Portugal, &c. 271
* LEOPOLDUS (*Dan.*) Variarum Ætatum Eloquentiæ Ἐξερμήνευσις. 394
Lettre sur l'Enthousiasme, traduite de l'Anglois. 450
LOESCHERI (*Val. Ern.*) Initia Academica. 221
LOHR (*Jo. Frid. Verner.*) Tractatio de successione Monialium Nobilium renunciatarum. 466
LONG (*Jac. le*) Bibliotheca Sacra. 181. 209

M.

MAIZEAUX (des) *sa Lettre touchant la Vie de M. Bayle.* 555
MANSI (*Joseph.*) Verus Ecclesiasticus Vocatio-

par des Notes de Theologie & de la Version ordinaire des Eglises

MAUPERTUY (de) *Histoire de Vienne.*

MAURITIUS (*Jean*) Gewigtig om sig niet te begeven, &c.

Memoirs of the Royal House

MENKENIUS, de Commentari cis.

* MESNARD (Philippe) *Essais nianisme.*

MOTTE (de la) *Cantates François sujets tirez de l'Ecriture.*

N.

NENTER (*Georg. Phil.*) Specimi mentarii in *Dan. Ludovici*

360. *de Hambourg.* 175. 362. 553. *de Suede.* 361. 553. *d'Edimbourg.* 176. *d'Oxfort.* 177. *de Cambridge.* 362. *de Londres.* 177. 554. *d'Utrecht.* 363. *de Groningue.* ibid. *d'Amsterdam.* ibid. *d'Anvers.* 364. *de Liege.* 365. *de Paris.* 179. 366
Numismatum Antiquorum Sylloge. 230

O.

* OROBIO (*Ishak*) Certamen Philosophicum. 421
OSTERVALDIUS (*Jo. Rod.*) Cogitationes de Orthodoxia. 259

P.

PAXTON (*Pierre*) A Directory Physico-Medical. &c. 28
PELLETIER Comes rusticus, ex optimis Latinæ Linguæ excerptus. 76
PERIZONII (*Jac.*) Oratio de Doctrinæ studiis nuper post depulsam Barbariem diligentissimè denuò cultis &c. 390
PETERMANNI (*Andr.*) Theses de Principiis Cognitionis Humanæ. 253
PFAFFIUS (*Jo. Christoph.*) Sylloge Quæstionum Theologicarum denuò tritiorum. 387
PFEFFINGERI (*Dan.*) Exercitatio de Nuptiis mixtis. 395
PIZART (*Henr.*) Sacerdos Evangelicus ad Sancta

QUENSTEDII (*Jo. Andr.*) E
torum.

R.

*RACINE, *nouvelle Edition de J*

* *Recueil des Harangues de l'Acad*
çoise.

RELANDI (*Hadriani*) Dissertati
cellanearum Pars tertia & ulti

—— Antiquitates Sacræ veteru
rum.

RHYZELIUS (*Andr. Ol.*) de Se
terum Sueco-Gothorum.

RONDININI (*Phil.*) de Sanč
bus Joanne & Paulo, eorum
in Urbe Roma, Vetera Mon

RUDOLPHI (*Jo. Gab.*) Progy
dicum de iis quæ sunt obser
... largiter menstruatis.

SALLES (le P. F. Etienne de Foucher) *le Seculier parfait ſans être ſingulier.* 62
SCHEFFERI (*Jo.*) de Antiquorum Torquibus Syntagma cum Notis Jo. NICOLAI. 202
* SCHELHAMERI (*Gunth. Chriſtoph.*) de Nitro. 367
SCHEUCHZERI (*Jo. Jac.*) Piſcium Querelæ. 11
—— Agroſtographiæ Helveticæ Prodromus. 393
SCHIARA (*Ant. Thom.*) Theologia Bellica, omnes ferè difficultates ad Militiam terreſtrem & maritimam pertinentes complectens. 262
SCHULTINGII (*Ant.*) de recuſatione Judicis pro Reſcriptis Imp. Rom. &c. 279
SCHWEDERUS (*Gabriel.*) Introductio ad Jus publicum Imperii Romano-Germanici. 102
SEM (*Deodat. de*) Triangulus Præteritorum, Modernorum, futurorum memoratu dignorum. 334
* SHERLOK (Guill.) *de l'Immortalité de l'Ame, & de la Vie Eternelle.* 208
SMITH (*Thom.*) Collectanea de Cyrillo Lucario. 1
SOMMIER (J. Claude) *Hiſtoire dogmatique de la Religion.* 77
STADEL (*Abrah.*) Erotemata illuſtria de Jure ſuccedendi Mulierum in feudis. 67
STARCKIUS (*Gaſp. Henr.*) de Doctorum Vita *privata* Tractatus Hiſtorico-Moralis. 73.

matieres importan
M. Barbeyra
* *Traité de la Peint*
—— *des Dispenses d*
* Tremblay (Fra

V

Wahlman (*Abr.*)
gni Suedici & pr
fatis.

Warlitzii (*Chri*
Senum Salomonæum

Z.

Zuingeri (*Jo. Ja*
Valetudine Plantaru

I.

JOURNAL
DES
ÇAVANS.

Du Lundi 7. Janvier M.DCCIX.

ctanea de CYRILLO LUCARIO Pa-
rcha Constantinopolitano ; quorum
labum aversa pagina exhibet. Quibus
cessere de veteribus Græcæ Ecclesiæ
ymnis Commentationes duæ, & Theo-
gica de Causis Remediisque dissidiorum
æ Orbem Christianum hodie affligunt,
ercitatio. C'est-à-dire, *Piéces concer-*
nt Cyrille Lucar Patriarche de Constanti-
ple, ausquelles on a joint deux Commen-
res sur les Hymnes de l'ancienne Eglise Gre-
, avec des Reflexions Theologiques sur les
ubles qui divisent aujourd'hui les Chré-
ns, & sur les Remedes qui pourroient pa-
er ces troubles. Par TH. SMITH, *Doc-*
r en Theologie, & Prêtre de l'Eglise *An-*

E à Oxfort une pe
sur l'état present
que. Quoi qu'il
voulu faire dan
qu'un simple recit de la sit
Eglise se trouvoit alors, &
ment des membres qui la c
pendant en examinant la do
il avance plusieurs faits qui
aux Catholiques. Il souti
ple, que Gabriel Philadelp
se soit servi du mot de Tra
Il prétend que les Grecs
point ce terme avant cet A
ne s'en sont point servi de

En 1684. M. Simon,
Moni, fit imprimer à Am
toire Critique de la Crean
mes du Levant. Le dess
[illegible] dans cet Ouvrage

:, M. Smith répondit à M. Simon
Dissertations imprimées à Londres
. La premiere, la quatriéme & la
ne de ces Dissertations ne regardent
I. Simon: mais comme il étoit per-
ment attaqué dans la seconde & dans
éme, il crut qu'il devoit y répondre
nom, & il publia aussi-tôt un Traité
te pour titre: *La Créance de l'Eglise*
e sur la Transsubstantiation, avec une
aux Objections de T. Smith, où l'on
que Cyrille Lucar Patriarche de Cons-
le, qu'il honore du titre de Martyr,
u'un Imposteur. Le Livre dont nous
enons de donner ici l'Extrait, est
éponse à ce dernier. Le dessein de
ith en rapportant les particularitez
ie de Cyrille, a été d'affoiblir &
de refuter les raisons que les Catho-
ont de regarder ce Patriarche com-
retique, puisqu'il a été condamné
Confession de foi, dans deux Sy-
enus en Grece, l'un sous Cyrille de
en 1638. & l'autre sous le Patriar-
thenius en 1642.

que M. Smith nous donne ici tou-
Cyrille Lucar, consiste en quatre Pié-
. La Vie de Cyrille Lucar. Cette
avoit déja paru en Anglois en 1680.
temps aprés elle fut traduite en La-
imprimée en 1686. avec la secon-
la *troisiéme* Piéce de ce Recueil.

Conſtantinople contre ce P
Piéce eſt tirée d'un Livr
porte pour titre : *Myſteri*
Lamprop. 1633.

Cyrille Lucar nâquit d
die le 12. Novembre 157
cette Iſle que pendant ſo
ſortit à l'âge de 12. ans,
études à Veniſe, d'où i
il eut pour Maître le cele
gunius Evêque de Cythe
vons, 1. des Hymnes Ana
ont été imprimées à Au
in 8°. avec la Verſion
Rittershuſius. 2. Deux
miere, ſur l'ordre de la
permet le peché ; la ſec
ceſſion du S. Eſprit. Ce
été imprimées en Grec à
3. Un Dialogue ſur le m

eſtans, & il en rapporta l'eſprit &
ne en Grece, où il fut ordonné
& où Meletius Pega ſon parent,
celle du Patriarche d'Alexandrie,&
it alors les fonctions de Vice-Pa-
de Conſtantinople, le fit Archi-
.
elece avoit auſſi de l'érudition, &
poſé, 1. Un Livre contre les Juifs,
t d'abord en Latin, puis en Grec,
été réimprimé à Leopole en 1593.
ialogue Grec, intitulé: L'Ortho-
rétien, imprimé à Vilna en 1596.
urs Lettres, une entre-autres à Si-
III. Roi de Pologne. Cyrille Lu-
ut le porteur. Melece avoit écrit
ttre à l'occaſion du Traité d'union
Députez de Lithuanie & de Ruſſie
faite avec l'Egliſe de Rome, en re-
ant le Pape pour Chef de l'Egliſe,
. Elle tend à détruire la puiſſance
ique du Souverain Pontife; & ſon
avoit donné ordre à Cyrille Lucar
poſer fortement à cette réunion.
donna tous ſes ſoins, & il pouſſa
s négotiations, qu'il penſa former
on entre les Grecs de Lithuanie &
eriens; mais les premiers ne voulu-
nt communiquer avec les Luthe-
ſans en avoir auparavant averti les
es *de Conſtantinople* & d'Alexan-

de l'indignation de
Confeſſion de foi co
de l'Egliſe Romaine,
l'Archevêque de Leop
retira en Grece avec l
tation. A ſon arrivée
alors Patriarche d'Alexa
Melece mourut deux j
rille Lucar fut élû Patr
à ſa place. Il gouvern
dant dix-neuf années, ſa
rivé que l'Auteur ait cr
porté ici. En 1612. Neo
de Conſtantinople, fut
de Rhodes par le Grand-S
& Cyrille fut chargé du g
cette Egliſe pendant ſon
mort de Neophyte, il f
remplir ce Siege. Mais T
que de Patras

rer dans le Recueil des Lettres des Sçavans, imprimé à Amsterdam en 1660. Timothée ne posseda pas long-temps le Patriarchat de Constantinople; il mourut en 1621. & Cyrille Lucar fut élû en sa place. Ce nouveau Patriarche fit une étroite liaison avec les Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande. Comme cette liaison ne laissoit aucun lieu de douter que Cyrille ne fût du sentiment de ces Ambassadeurs sur la Religion; quelques Evêques, & entre-autres, Gregoire Evêque d'Amazée, s'éleverent contre le Patriarche. Cyrille se croyant à l'abri des insultes, se servit de moyens violens; il excommunia Gregoire: mais celui-ci, soûtenu de l'Ambassadeur de France, & d'un parti considerable, porta ses plaintes au Vizir, & Cyrille fut dépouillé du Patriarchat, & envoyé en exil à Rhodes. Anthyme, Evêque d'Andrinople, fut élevé à cette dignité. Quelque temps après, l'Ambassadeur d'Angleterre obtint le retour de Cyrille, & Anthyme se retira dans un Monastere qui porte le nom de S. Athanase. Dès que Cyrille se vit paisible, il fit venir d'Angleterre des caracteres, pour faire un Catechisme qu'il avoit composé. Il fut traversé dans ce dessein par les Turcs, qui lui enleverent son Imprimerie.

Dans ce temps-là l'Ambassadeur de Hollande rendit publique une Confession de foi, *sous le nom de Cyrille* Lucar, Patriarche

..., avec les Censures de Cyril
rhei & de Partenius, en 1645. in
thieu Cariophyle composa cont
Confession de foi, un Ouvrage q
pour titre: Censure de la Confessi
Calvinienne, publiée sous le nom
triarche Cyrille: *Censura Confessio*
Calviniana, quæ sub nomine Cyrilli
cha edita circumfertur. Romæ 1631. 8.

En 1634. Athanase Archevêque d
salonique, offrit une grosse somn
Officiers de la Porte, pour avoir
triarchat de Constantinople. Sa p
tion fut écoutée. Cyrille fut rel
Tenedo, & Athanase fut sacré Pat
de Constantinople trois mois après.
rille ayant donné une grosse somm
gent au Vizir, remonta sur son Siég
Athanase fut dépossedé. Enfin en
Cyrille fut enlevé de Constantinople

M. Smith nous donne ici, qu'il n'aimoit point l'Eglise Romaine, & qu'il pensoit, comme les Protestans, sur la Foi & la Religion; il étoit en commerce de Lettres avec George Abbot & Guillaume Laud. C'est lui qui a envoyé à Charles I. Roi d'Angleterre, le fameux Mff. Alexandrin, de la Bible des Septante, que l'on croit de 1400. ans, & que l'on dit avoir été écrit par une Vierge Egyptienne nommée Thecle. M. Smith croit que ce Mff. pourroit bien avoir appartenu à un Monastere d'Egypte, de Sainte Thecle Vierge Egyptienne, qui fut exposée aux bêtes dans la Palestine, la quatriéme année de l'Empire de Diocletien; mais ce n'est qu'une simple conjecture. Car ni le nom de Thecle, ni l'âge du Mff. ne s'y trouvent; il y a seulement une Note au commencement, qui nous apprend, 1. Que cet Exemplaire a été écrit peu de temps après le Concile de Nicée, par une Vierge nommée Thecle, 2. Que le nom de Thecle etoit écrit a la fin de ce Mff. & qu'il a été déchiré par les Turcs; mais cette Note est écrite de la main de Cyrille Lucar.

Les trois Piéces qui suivent l'Histoire de la Vie de Cyrille Lucar, ne contiennent rien dont nous n'ayons touché quelque chose dans l'Extrait que nous donnons de sa Vie.

qu'on allume les lampes,
le Hymnes du soir. Cell
ce que nous appellons l'H
ges, ou le *Gloria in Excel*
l'a fait imprimer ici suivant
xandrie, où elle a été inse
Pseaumes, avec d'autres H
de l'Ecriture. Il y a joint
de Leçons qu'il a remar
d'autres Mss. Il rapporte au
soir.

Le dernier Traité contie
Refléxions sur les divisions
aujourd'hui l'Eglise. M. Sm
découvrir les sources de ces
en trouve trois; c'est,
premier lieu, qu'on s'est él
simplicité de la Foi Chrétienn
lieu de s'attacher à

3. Nôtre Auteur prétend, que l'Esprit de domination, qu'on remarque dans la conduite des Souverains Pontifes, n'y a pas peu contribué. Voici les remedes que M. Smith voudroit qu'on apportât à ces maux, 1. Il ne faudroit proposer à croire que ce qui est précisément contenu dans l'Ecriture & dans les Symboles des Conciles Généraux. 2. Qu'on laissât à chacun la liberté de penser ce qu'il voudroit sur les autres *Dogmes*. 3. Que les anciens Canons qui ont été faits pour le Gouvernement des Eglises, fussent observez dans toute leur rigueur, & que les Evêques fussent rétablis dans leurs libertez & dans leurs Privileges. Enfin l'Auteur veut bien qu'on reconnoisse l'Evêque de Rome pour le premier des Evêques, pourvû qu'on ne regarde pas les autres Evêques comme ses Vicaires.

Piscium Querelæ, & Vindiciæ expositæ à JOANNE JACOBO SCHEUCHZERO Medicinæ Doct. Acad. Leopoldin. & Societatum Regg. Anglicæ ac Prussicæ Membr. *Tiguri, sumptibus Auctoris, typis Gessnerianis.* 1708. C'est-à-dire: *Les Plaintes des Poissons, & leur Rétablissement dans leurs Droits. Par* Jean Jacques Scheuchzer *Docteur en Medecine.* A Zurich, aux dépens de l'Auteur, de l'Imprimerie de *Gesner. 1708. Vol. in* 4. pagg. 36.

tendent que ce ſont des traits du h
les autres, des reſtes de Poiſſons, q
tant deſſechez ſur ces pierres y on
leurs veſtiges. M. Scheuchzer exam
les deux ſentimens, & décidant en
du ſecond, il travaille à confondre
picuriens, qui attribuent tout au haz
à établir la verité du Déluge univer
fait d'abord voir que quelques-unes
Figures ſont trop régulieres & trop
relles, pour n'être pas des veſtiges d
ſons qui ayent eu vie; & il obſerve
te que pluſieurs de ces pierres ont été
vées dans des lieux où il n'y a jam
avoir de Poiſſons, à moins qu'on n
poſe qu'ils y ayent été portez par les
dations d'un Déluge univerſel.

Ceux qui nient que ces Figures
des reſtes de veritables Poiſſons, attr
par là au regne mineral, ce qui ſe

n s'intereſſent dans cette affaire, & qui, ut muets qu'on les croye, rompent le ence, pour vanger l'injure qui leur eſt fai- par les Philoſophes.

Ce ſont donc les Poiſſons qui parlent ici, ſe plaignent qu'on oſe ranger ſous le gne minéral, & mettre au nombre des erres, de veritables Poiſſons, qui ont eu e comme eux; & à cette occaſion ils en- eprennent, tout Poiſſons qu'ils ſont, de onfondre ceux qui attribuent au hazard es Figures de Poiſſons, & ceux qui nient Déluge univerſel. Il s'agit, diſent-ils, e vanger la gloire de nôtre Nation, con- e les entrepriſes de la Philoſophie, contre injure des temps, & contre le préjugé, ù les hommes ſont ſur nôtre prétenduë capacité de parler, dont ils ont même it un Proverbe. Nous prétendons réta- lir la gloire des Poiſſons nos Confreres, ui ſont morts dans le Déluge; &, ce qui ſt de plus conſidérable, donner des té- oignages invincibles de la verité du Dé- ge univerſel. Que les Athées, que les picuriens élevent ici leur voix, nous pré- endons, nous qui paſſons pour muets, les endre muets eux-mêmes, & leur fermer bouche. Un brochet ouvrira la Diſpu- . C'eſt un brochet, dont le ſquelet ſe oit au naturel ſur une pierre trouvée dans ne carriere près de Conſtance, en un lieu levé, où l'*on ne ſçauroit* ſoupçonner qu'il

quer tout ce qu'il vous pla
ici le corps d'un veritable
nez-en la grandeur & les pr
si toutes les parties n'y s
place ? Venez, Mechanici
curiens; faites valoir tant
les loix du mouvement : co
rez-vous qu'un assemblage
ébauche de brochet, prod
cours fortuit d'un amas d'at
Philosophes, qui ne recon
causes dans la nature, que
que vous ne sçauriez défini
faites voltiger par-tout; dit
ment l'idée de brochet a
bien entre des pierres pos
ment les unes sur les autres
le y a pu disposer avec tant
tes les parties d'un poisson ?
qui supposez la Panspermie

s'entre les mortels, à qui il reste seulement un peu de Raison; & nous leur demandons, si le squelet dont il s'agit, n'est pas veritablement le squelet d'un brochet qui ait eu vie: s'il faut chercher ailleurs que dans quelque inondation la raison pourquoi des Poissons s'engagent entre des pierres sur des lieux élevez; & si une autre inondation que celle d'un Déluge universel, a pu ensevelir celui-ci dans la carriere où il a été trouvé. Après cela, dites-nous, si le brochet que nous mettons devant vos yeux, ne doit pas être regardé comme un témoin authentique du fameux Déluge décrit par cet Homme divin, qui alloit devenir nôtre proye, si Dieu ne l'avoit sauvé des eaux, où la fureur de Pharaon l'avoit exposé. Ce brochet est un témoin qui a plus de 4000. ans, sur-tout si l'on compte les années qu'il a vêcu avant le Déluge. C'est un témoin doux & débonnaire qui a quitté toute sa voracité de brochet, & qui, tout gros poisson qu'il est, loin de manger les petits, veut bien les admettre à sa suite, pour qu'ils rendent le même témoignage que lui.

M. Scheuchzer se sert de cette transition pour continuer la même Figure, à l'égard de plusieurs autres Poissons, qui, comme le brochet, ont été trouvez collez ou empreints sur des pierres; les uns sur des ardoises, les *autres sur* des pieces de marbre, &c.

[...] a long-temps cherché, si le
lopetre étoit du régne mineral, ou
gne animal, & d'où il tiroit son or
Pline le Naturaliste rapporte dans le C
tre dixiéme du trente-septiéme Livr
son Histoire, que de son temps on cro
que le Glossopetre étoit formé dans le C
& qu'il tomboit sur la terre, quand la
ne souffroit quelque éclipse. Plusieurs A
teurs ont écrit, qu'il se formoit dans
terre, par une vertu occulte. M. Scheu
zer regarde ces opinions comme des si
plicitez ; & fait décider par ses Poisson
que les Glossopetres sont des dents
chiens marins, & d'autres Poissons de m
me espece, morts dans le temps du Délu
universel. Que ceux, (disent ici les Po
sons) qui refuseront de se rendre à ce
verité, prennent garde, s'ils s'embarqu
jamais sur mer, de n'apprendre [...]

r, pour porter la peine de leur opiniâ-
treté. Mais avant que de rien dire davantage, on nous permettra bien de nous plaindre ici de ces Fabricateurs de noms, qui ont appellé *Glossopetre*, *Langues d'oiseaux*, & *Langues de serpens*, ce qui n'eut jamais la figure de Langue. Nous voulons croire qu'ils l'ont fait plûtôt par ignorance, que par aucune envie qu'ils ayent eû contre nous ; car enfin, quelle conformité y a-t-il entre ces dents, & des langues d'oiseaux ou de serpens, comme ils les appellent ici ? Mr. Scheuchzer remarque que les Glossopetres, qui ont les bords garnis de petites pointes en façon de scie, sont des dents de chiens de mer, & que les autres appartiennent à d'autres Poissons. Ces Glossopetres ont différentes couleurs, selon les lieux où on les trouve. Ceux de Malthe sont blancs pour la plûpart, ceux d'Angleterre, noirâtres, &c. ce qui ne vient que de la qualité de la terre. Les Poissons, après plusieurs autres discours que nous passons, terminent leurs plaintes par l'Eloge du célébre Jean Woodward, de la Societé Royale de Londres, & Medecin de la même Ville. Ce grand Physicien, disent-ils, a défendu contre nos Adversaires, l'hypothése que nous soutenons sur le Déluge universel ; & il l'a fait avec tant de succès, que nous ne sçaurions avoir trop de considération pour lui.

Can

Mer Rouge, *Jacob & Rachel*, *Jonas*, *Susanne & les Vieillards*, *& Judith*. A Paris chez Christophe Ballard, seul Imprimeur du Roi pour la Musique, ruë S. Jean de Beauvais, au Mont Parnasse. 1708. in 4. en long. pagg. 80.

COMME ces Cantates sont d'un genre nouveau, nous ne sçaurions nous dispenser d'y faire attention. On avoit crû jusqu'ici qu'il n'y avoit que le Badinage & le Merveilleux de la Fable, qui fussent propres à la Musique. Des personnes accoûtumées à se défendre des préjugez, ont crû qu'on pouvoit faire de la Musique un usage plus noble & plus utile, & cependant aussi agreable. Le succès de l'execution justifie la

ar-tout une fidelité respectueuse pour l'E-
criture, telle que tout Poëte doit se l'im
poser quand il travaille sur des sujets con
sacrez. M. de la Motte n'employe aucune
circonstance, ni même aucun sentiment,
qui ne soit historique, & il a asservi son
imagination à la plus exacte verité. Les or-
nemens qu'il y joint consistent dans le choix
& l'arrangement des circonstances, dans la
force & dans la proprieté des termes, &
dans l'agrément & la varieté des tours. Il
re de chaque action une reflexion naturel-
, qui sans avoir la sécheresse du précepte,
a toute la précision & toute la solidité.
Cet Ouvrage renferme six Cantates. La
niere est, *Esther*: c'est un exemple de ce
les Souverains doivent à la justice & à
rité. La seconde est, *le Passage de la*
Rouge; la timidité des Israëlites, la
nce de Moyse, & l'aveuglement de
on y sont également bien exprimez.
isiéme est, *Jacob & Rachel*. L'Au-
représente naïvement l'amour con-
image si frequente dans l'Ecriture,
our de JESUS-CHRIST pour l'E-
a quatriéme est, *Jonas*. On y voit
de la prudence humaine contre
s de Dieu. L'Auteur dans la cin-
ui est *Susanne*, peint le triomphe
eté à l'épreuve des séductions &
s. Dans la sixiéme, où l'Auteur
ivrance de Bethulie, on admire
Judith.

avons remarqué une methode q
sçauroit trop recommander aux M
Mademoiselle Delaguerre forme
son dessein de Musique sur le sen
passion qui regne dans chaque mor
y subordonne l'expression des mots
rend fort heureusement , mais q
garde bien d'outrer. Nous avons
deux autres Ouvrages de Mademois
laguerre dans le XXXI. Journal de
1707. (Mois d'Août, p. 222.)

Mantissa Decisionum sacræ Rotæ
næ , ad Theatrum Veritatis &
Eminentissimi D. Cardinalis DE
ejusque tractatus de Officiis Vena
statutariis successionibus, &c. am
tium , confirmantium , laudantiu
Studio & operâ Clariss. J. U. D. Ar

&c. A Genéve, aux dépens de
üet, de Tournes, Perachon & Ritter,
ol. 1707.

UTES les Matieres qui sont traitées
ns cet Ouvrage, avoient déja été trai-
r le même Auteur, dans d'autres
ges précedens, sous le Titre specieux
eâtre de la Verité & de la Justice. Il
sous ce Titre en 1688. deux gros
z: l'un du Droit de Patronage; l'au-
s Pensions sur les Benefices. On ne
attendre long-temps la continuation
êmes Matieres: car l'année suivante,
dire, en 1689. on donna divers Trai-
Public; sçavoir, des Benefices en gé-
les Dignitez, des Canonicats, des Cha-
des Actes Capitulaires, des Curez, des
iens, des Elections, des Moines, du
ge, des Dixmes, des Oblations, des
nes, des Immunitez de l'Eglise, des
es, des Clercs, des Censures, des Ce-
ies de l'Eglise, & du Concile de
e. Tous ces Traitez qui concernent
oit Canonique, sont imprimez à Co-
L'Auteur ne s'en est pas tenu là, il
aussi sur le Droit Civil, & en a par-
toutes les Matieres. On publia sous
om en 1690. un Livre qui traite des
mens, des Codiciles, des Donations à
de mort, des Legs, des Fideïcommis,
uccessions *ab intestat*, de la Legitime,
de

Livre touchant
par rapport aux Usages de l
me. On y fait mention des
de Jurisdiction, de la No
Droits Honorifiques, des
Retraits, du Bail Emphitéo
ge, des Societez, des Let
des interêts. En 1692. on
té de la Dot, & de tout
Avantages Nuptiaux : un
tions entre-vifs, des Con
& des différentes especes
y parle aussi des Tutelles
A ces Traitez succeda e
des Fiefs & des Droits S
y joignit un Traité des
des Droits du Prince.
Le nouveau Livre qu
le Titre de Décisions d
point de Sujets nouve

II.

JOURNAL DES SÇAVANS,

Du Lundi 14. Janvier M.DCCIX.

G. BRANDTS Historie van de Rechtspleging, &c. C'est-à-dire: *Histoire des Procedures qui ont été faites en* 1618. *&* 1619. *contre M. Jean Oldenbarnevelt, M. Rombout Hoogerbeet, & M. Hugues Grotius. Par* G. Brandt. A Rotterdam, chez Barent Bos. 1708. in 4°. pagg. 269.

LES malheurs d'Oldenbarnevelt, de Hoogerbeet & de H. Grotius, ne sont pas ignorez de ceux qui ont quelque connoissance de l'Histoire du dernier Siécle. Plusieurs Ecrivains en ont parlé. Grotius lui-même nous a laissé une Relation de ses malheurs. Mais personne n'a recueilli avec plus de soin, tout ce qui s'est passé pendant le temps qu'on instruisoit le Procès

point dans l'Apologetiqu
prend la défenſe de ceu
infortunes ; il pénetre da
& il développe les vûës
poſées les principaux Aute
Monſieur Brandt nous aſ
tout ce qu'il rapporte dan
ou de ceux qui ont ſervi
Malheureux, pendant leur
ou des Ecrits qu'ils ont fa
ſon, ou des Mémoires pre
de Hollande par les Amba
été envoyez par le Roi d
ſolliciter la liberté de ces P

Comme le merite d'Ol
de ſes Compagnons de Fo
occaſion à leur chute, l'A
par le Portrait de ces trois
s'étend beaucoup plus ſur
tez de Grotius, que ſur c

tendoient pas à la leur ôter absolument; mais il vouloit la resserrer dans des bornes un peu plus étroites, afin de donner plus d'étenduë à son autorité. Il avoit assez de lumieres pour voir qu'il ne viendroit jamais à bout d'executer son dessein, tant que vivroient Barnevelt, Hoogerbeet, & Grotius. Ces trois Messieurs occupoient des places distinguées: ils avoient une grande autorité sur le Peuple. Ils étoient trop clair-voyans pour ne pas s'appercevoir des vûës de ce Prince, & trop devouëz au bien public, pour ne pas s'y opposer dès qu'ils s'en seroient apperçus. Tout cela détermina ce Prince ambitieux à former le dessein de les perdre. Il commença par les faire arrêter, sous prétexte qu'ils avoient quelque intelligence avec les ennemis de la Republique, & qu'ils avoient beaucoup contribué aux brouilleries du Synode de Dordrecht. Il fit plus, craignant quelque émotion populaire, il fit courir des Libelles dans lesquels il faisoit entendre au Peuple, que les Etats Généraux ayant découvert une conspiration, dont Barnevelt, Hoogerbeet, & Grotius étoient les auteurs, on avoit jugé à propos de se saisir d'eux.

Après ce premier coup, le Prince Maurice, pour sonder la disposition du Peuple, differa long-temps à faire instruire le Procès de ces illustres Prisonniers. Au bout de six *mois il fut resolu* qu'on nommeroit

ges, ils ne furent point écout
répondre ſur les faits ſur leſque
interrogez : on n'accorda pas m
nevelt la permiſſion de répondr
comme il l'avoit demandé ; &
qu'après que les Epouſes des P
eurent prouvé aux Etats Généi
ces Commiſſaires étoient les plus
nemis de leurs maris, qu'on non
quatre Députez pour examiner c
re. Cependant les Priſonniers ét
dez avec beaucoup de ſoin : per
voit la liberté de leur parler ; o
lut pas même permettre à leurs l
s'empriſonner avec eux. Com
ſçavoit pas au vrai de quels
étoient accuſez, parce qu'on av
rer les Députez de garder le ſec
te Affaire ; un des amis de

écrit entre-lignes avec de l'encre qui ne marquoit qu'après avoir été presentée au feu, ils leur furent rendus. On leur enseignoit la maniere de faire de semblable encre dans ces vers. Il n'y eut que Grotius qui s'apperçut du stratagéme : mais quand bien même ils s'en seroient apperçus tous les trois, cela ne pouvoit pas être d'une fort grande utilité à des gens dont on avoit juré la perte. Barnevelt fut donc condamné à avoir la tête tranchée, & Hoogerbeet & Grotius furent conduits à Louvestein, prison très forte, dans laquelle le premier finit ses jours.

Quoiqu'il soit rare qu'on voye d'excel-
ns Ouvrages en Langue Flamande, on
ut dire que celui-ci est fort bien écrit, &
eroit à souhaiter, pour la memoire des
is grands Hommes dont il y est parlé,
quelque habile main voulût prendre
ine de le traduire en Latin ou en Fran-
Mr. Brandt, pour égayer sa ma-
a pris soin d'y inserer plusieurs bons
qui ont été dits à ce sujet. En voici
Mad. de Barnevelt. Après la mort du
les enfans de cette Dame firent une
tion contre le Prince Maurice.
yant été pris, Madame de Barne-
manda audience à ce Prince, pour
e lui accorder la grace de son fils;
n qualité de Stathouder il en avoit
Le Prince n'osa refuser au-
dience

par ce compliment, qu'elle n'o
rien, lui repartit: qu'elle n'av
mandé grace pour ſon mari, par
toit innocent, mais qu'elle la
doit pour ſon fils, parce qu'il
pable; & elle ſe retira auſſi-
Prince Maurice étoit plus conva
Mad. de Barnevelt, de l'innocen
mari; & il en eut un ſi grand cha
fin de ſes jours, que comme on l
un jour la tête d'un brochet, il crut v
de Barnevelt, & dit pluſieurs fois,
ôtât cette tête blanche de devant l

A Directoiy Phyſico-Medical, c
for the uſe and benefit of all ſu
ſign to ſtudy and practiſe the
Phyſick, &c. C'eſt-à-dire:
Phyſique & Medicale, dreſſée en
ceux qui veulent étudier & pra

L'OBJET que se propose la Medecine, est d'une si vaste étenduë, que les jeunes gens qui veulent s'engager dans l'étude de cette Profession, ne peuvent le faire sous la conduite de trop bons Guides. Sans ce secours, ils s'exposent à enfiler de fausses routes, à faire un mauvais choix de Principes, & à se prévenir pour certains Auteurs, incapables de leur former un bon goût de Théorie ou de Pratique; & à la lecture desquels ils perdroient beaucoup de temps. C'est donc en vûë de leur frayer des chemins également sûrs & faciles, que M. Paxton leur presente cette *Conduite Physique & Médicale*, par laquelle il prétend non seulement les initier dans les mystéres de l'Art, & leur en découvrir les veritables Principes, mais encore leur indiquer les Auteurs qui ont traité chaque matiere en particulier, & ausquels ils doivent avoir recours, pour un plus ample éclaircissement. Il assure n'avoir eu d'autre modéle de l'Ouvrage qu'il entreprend ici, que le seul *Moronus*, de la Methode duquel il s'est neanmoins (dit-il) fort écarté. Il compte pour très-peu de chose les Abregez, les *Introductions*, & les *Institutions*, qui ont paru jusqu'ici en ce genre, & qui (selon lui) sont très-éloignées de tracer aux Etudians une idée de tout *ce qui est* du ressort de la Medecine.

forcé d'éviter dans cet Ouvr
fauts, qui (à son avis) ont
utiles les divers Traitez de cet
celui-ci ne paroît pas toûjours
dique qu'on le pourroit souhait
ton en allegue cette excuse: c'
faut de bons Originaux qu'il p
s'est vû reduit à la necessité de
ner à son propre génie ; & *qu*
(ajoûte-t-il) *qu'un homme, qu*
premier des bois & des deserts, y
jours des chemins où la sureté se t
la commodité ; & n'y coure quelq
que de s'égarer, faute de guide,
tiers hazardeux. Pour mettre
en état de décider, si dans cet a
teur, il y a plus de sincerité, qu
tie ; nous allons leur donner en p
un Plan de l'Ouvrage dont il es

plus d'égard à leurs préjugez favoris, qu'à la verité ; nôtre Auteur essaye de remedier à cet inconvenient, en exposant d'abord ce qui constituë l'Essence de chaque chose en elle-même ; après quoi il parcourt les différentes opinions qu'en ont eu les autres Medecins, ausquels il a soin de nous renvoyer. Il s'applique aussi à distinguer sur chaque sujet, ce qui n'est que d'ostentation, d'avec ce qui est veritablement utile. Cela posé, voici quel est l'ordre de ce Traité, partagé en treize Chapitres, qui sont subdivisez en plusieurs Articles, & qui ont à leur tête de petits Sommaires.

M. Paxton commence par faire voir, qu'à considérer la nature des diverses parties qui composent le Corps humain, la delicatesse de ses ressorts, le changement & la dissipation continuelle qu'il souffre, on ne peut douter que cette merveilleuse machine ne doive être sujette à quantité de dérangemens, qui sont les maladies, & à une entiere dissolution, qui est la mort. Ensuite il montre, en comparant les Peuples les plus sauvages, & même les animaux parfaits, avec les Européens, que cette multitude de maladies qui affligent les derniers, est plûtôt un effet de leur intemperance, que de la foiblesse de leur complexion ; & que comme la Medecine est un moyen imaginé pour nous délivrer des infirmitez *que nous nous* procurons, il s'ensuit

étroites, par rapport aux no
& aux nouveaux remédes.
L'Auteur persuadé, que
absolument necessaire à q
devenir bon Medecin, d
notions générales concerna
tez de la matiére, qu'il ap
expériences & des observati
l'autorité de deux Philosophe
Boyle) qui lui semblent en av
clairement, & ausquels il ren
teur. Il fait, après cela, u
ment des autres opinions sur
nomme les Auteurs chez q
Etudians peuvent s'en instruir
Ces préliminaires Physique
d'une description Anatomiqu
du corps humain. On en dif
ties en différentes classes; &

passe à la Pharmacie, ou à
e préparer les médicaments;
artage en deux branches, qui
nacie *Galénique*, & la *Chy-*

éme lieu, on traite de ce qui
ration de ces mêmes médi-
st à-dire, qu'on examine d'où
nt leur efficace, comment, &
arties de nos corps ils agissent,

s jeunes Médecins étant une
du nom & de la vertu des
, il ne s'agit plus que de leur
la juste application, en leur
oître les maladies ausquelles
conviennent. C'est à quoi
loye les derniers Chapitres de
action. Il y fait passer en re-
es Maladies, dont il forme dif-
es; il en développe la nature,
es diverses Méthodes qui doi-
r le traitement.
pas, sur chacun de ces chefs,
ne longue liste d'Auteurs, qu'il
'être consultez. Cette partie
rage ne seroit peut-être pas
aux Commençans, si dans
Catalogues, il se fût borné à
nt de certains Livres choisis
rte de matiére. Il seroit de
iter, qu'en imprimant ces mê-

tiennent un rang diſtingué, M
pas négligé de faire mention
Galéniſtes & des Chymiſtes I
non ſeulement parce qu'elle
encore en Médecine quelque f
ſidération , par l'autorité de
grands Hommes qui ont bâti ſ
ment leur Syſtême de Théorie
mais encore pour faire mieu
jeunes gens le peu de ſolidité c
ſur quoi un Art de cette impo
autrefois appuyé.

Verus Eccleſiaſticus Vocationen
noſcendi avidus , eidemque
dendi ſtudioſus, ab A. R. P.
MANSI Congr. Orat. Presb
câ Linguâ conſcriptus : Cu
Editioni variis capitibus auct

nodatum, quodammodoque extem-
ieum : Studio & operâ R. R. A-
ANI à S. FRANCISCO Antuer-
is Ord. FF. B. V. Mariæ de Monte
ieli Provinciæ Alemanniæ inferioris
rdotis & Theologi, primâ hac Edi-
evulgata, Latinitate donatus. *Colon. Jo. Schlesbusch.* C'est-à-dire: *Le veri- Ecclesiastique, qui desire de connoître & mplir les Obligations de son état; compo- Italien, par le P.* Joseph Mansi *Prêtre Oratoire, & mis en Latin par le Pere* en de S. François, *Prêtre & Religieux Ordre de Nôtre Dame de Mont-Carmel.* ologne, chez Jean Schlesbusch. 1707. . pagg. 840. Sans les Tables.

paru peu d'Ouvrages en Italie, qui t fait plus de fruit que celui-ci, si en croyons le P. de S. François. Il e par le debit. Il s'est fait, dit-il, ditions de ce Livre à Rome; & quoi- e Libraire en ait tiré un assez bon e d'exemplaires à chaque Edition, 'a pas empêché qu'on ne l'ait encore né à Venise, à Naples, & à Turin. rance qu'il ne produiroit pas de moin- vantages dans l'Allemagne, a porté le le Saint François à le mettre en La- il y a ajoûté une Explication Histo- & Morale des Céremonies de la

soutient, par exemple, que
glée des Ecclesiastiques, est c
sordres qu'on remarque dans l
que les scandales qu'ils donn
plus cruelles persecutions que
dure. Il décrit ensuite la dign
tres. Il la releve par les trois
dinaires. 1. Par l'excellence
des Autels. 2. Par la puissance
les pechez. 3. Par la noble
fonctions, qui les engagent à p
Peuple, & à attirer sur lui les b
du Ciel. De tout cela il concl
Vie des Ecclesiastiques ne doit
ment être exempte des vices gr
qu'elle doit avoir quelque degré
tion.

Le second Livre regarde l
L'Auteur veut leur apprendre à
donner ceux qui se présentent à

, mais qu'il prît garde à l'avenir de
imposer les mains si legerement qu'il
ait par le passé. Pour faciliter aux
es le moyen d'examiner ceux qui veu-
trer dans l'Etat Ecclesiastique, il fait
détail de toutes les vertus que les
doivent posseder; il exige d'eux un
amour de Dieu, de la douceur, beau-
e tendresse pour l'Eglise, & pour
e qui lui appartient; de la modestie
es conversations, & dans l'exterieur;
tout la chasteté : car sans cette der-
vertu, selon lui, toutes les autres ne
ien.

s le troisiéme Livre, l'Auteur regar-
motifs qu'on doit avoir en entrant
état Ecclesiastique. Il dit qu'on en
xclure ceux qui ne s'y engagent que
bition ou par avarice. Il s'étend en-
ur les pechez des Prêtres. Les prin-
, selon lui, sont l'avarice, la dureté
les pauvres, l'intemperance, l'oisive-
'ignorance, la negligence de l'Office
l'indolence sur les pechez du peuple,
de soin dans le choix des domesti-
& la pluralité des Benefices.

s le quatriéme Livre, l'Auteur trai-
Sacrifice de la Messe. Il nous y en-
que c'est en vûë de ce Sacrifice, que
conserve l'Eglise & le monde, &
ardonne les pechez qui se commettent
es jours. C'est ce qui soûtient la foi;

 c'est

... preparation, q
ter dans un amour de Dieu
veau, dans une foi vive, da
tion, & dans la pratique de
tus. Il déclame ensuite co
negligent de célébrer, & il dit
le doivent faire tous les jours,
se trouvent dans les dispositio
de un si redoutable Mystere.

Le cinquiéme Livre, qui est
du Traducteur, ne contient c
pitres. On y voit d'abord un
du mot *Missa*. L'Auteur entre
le détail de toutes les parties d
il rend raison de toutes les Cé
s'y observent. Mais ce qu'il ra
qu'un abregé de ce que S. Tho
nat, Vasquès, & plusieurs autr
laissé sur cette matiere.

Specimina C...

queat, quem in finem non solum omnia ad B. Auctoris usque tempora usualia remedia ex genuinis Auctoribus allegantur, atque expenduntur, sed etiam ex recentiorum scriptis post obitum ejus delecta remedia suis quæque convenientibus inserta sunt locis. Edita à GEORGIO PHILIPPO NENTER Med. Doct. & Pract. Argent. *Argentorati, sumptibus Joannis Reinholdi Dulsseckeri.* 1708. C'est-à-dire : *Essais de Commentaire sur la Pharmacie de* Daniel Ludovic. *Par* George Philippe Nenter, *Docteur en Medecine de Strasbourg.* A Strasbourg, aux dépens de Jean Reinhold Dulssecker. 1708. vol. in 4°. pagg. 92.

MR. NENTER commence ces Commentaires par une Préface, où il fait l'éloge de la Pharmacie de Ludovic, laquelle, dit-il, se distingue de la plûpart des autres, en ce que l'Auteur n'y donne point dans ce pompeux & inutile appareil de remedes, où l'on a fait consister pendant si long-temps la Pharmacie, & qui loin d'être de quelque secours contre les maladies, étoit souvent plus propre à nuire aux malades, par le mélange mal assorti d'une infinité de drogues qui entroient dans les compositions. Quelques Auteurs ont tâché de remedier à cet abus, comme sont entre autres Zwelffer, & Angelus Sala; mais de tous les Ouvrages qui ont paru sur ce sujet, il n'

d'Arcanes, de Panacées, & autres fe
dont la plûpart des Livres de Pharm
remplis. Ses remedes choisis sont
mais ils sont simples, & n'ont che
des noms simples. Il ne cherche p
les préparations ce qui coûte le plus
& de peine, & il épargne autant
possible la bourse & le travail de ce
qui il écrit. Son Livre est un peu
tant par les frequentes parentheses
longs paragraphes qu'on y trouve,
l'omission de plusieurs noms qu'il fa
entendre. C'est ce qui a porté plusie
teurs à chercher des moyens pour l'éc
les uns voulant qu'on change le text
autres, qu'on le dégage seulement de
theses qui l'interrompent. Quoiq
moyens soient bons pour faciliter aux
Etudians la Lecture du Livre, Mr.
approuve encore d...

imer cette Pharmacie avec des ex-
qui répondissent immediatement
Il fait d'abord son essai sur ce qui
s vegetaux, & les mineraux purga-
r ce qui regarde les mineraux dia-
es; en cas que cet échantillon plaise
il promet de travailler ainsi sur tout
l'Ouvrage. Les vegetaux purga-
l est ici parlé, sont le jalap, l'aloës,
scammonée, l'hellebore noir, la
e, le mechoacam, les hermodactes,
, l'agaric, la rhubarbe, & la gomme
mineraux purgatifs sont l'antimoi-
iol, le mercure; les mineraux dia-
es, la terre sigillée, la craye, l'aga-
l ou lait de Lune, &c. M. Nenter
e Histoire abregée de toutes ces
& enseigne avec beaucoup de soin
i regarde leur nature & leur pré-
en sorte que son travail ne peut
ort utile aux jeunes Etudians, qui
t ici tout d'un coup ce qui est ré-
s plusieurs volumes.

ioni di BIAGIO GAROFALO intor-
Poesia degli Ebrei, e de 'i Greci, al
no e Beatissimo Padre Clemente
tefice massimo. Parte I. *In Roma*
ancesco Gonzaga. 1707. C'est-à-dire:
tions de Mr. Garofalo *sur la Poësie*
eux & des Grecs. A. N. S. P. le
ment XI. A Rome, chez François
Gon-

cours ; & ce debut de fo
des veritez assez connu
doit gouverner la langu
ajuster les différents rapp
tre elles. Il parle ensuite
la précision qu'on remarq
& à ce sujet il observe qu
de la langue Italienne &
Tout cela n'est qu'un pré
nir à l'examen général de l
breux : cet examen consi
tout son jour le caractere p
deux Cantiques de Moyse
Pseaumes de David. Quant
l'Auteur choisit le Livre d
mentations de Jeremie ; &
pour l'Epithalame le Can
ques, qui dans ce genre est
lui, que tout ce qui a été co
me genre par

orme le langage des Poëtes. Selon lui,
sie des Orientaux consiste dans un
assemblage de syllabes, qui toutes
le produisent un son & une cadence
e. Il appuye ce sentiment par des
tions sur la syntaxe Hebraïque; d'où
nclut que l'Hebreu n'est pas propre
sorte de Poësie qu'ont suivie les
Grecs ou Romains. La rime est
dans les Pseaumes 118. & 136.
en que dans le Cantique de Debora,
si elle est perduë dans beaucoup
its, M. Garofalo en fait tomber la
ur l'ignorance & le peu d'attention
pistes. On trouve ici plusieurs en-
les Cantiques de l'Ancien Testament,
de sorte que la rime s'y trouve au
e la ligne, qui souvent est fort cour-
suivant cette methode, il y a peu de
, où, si l'on en veut écrire séparé-
es membres, l'on ne puisse trouver
nes. Sur l'examen que fait M. Ga-
du grand sens, & de l'esprit qui
dans les divers Cantiques; il nous
e dire qu'il fait à peu près sur ces
ges divins, ce que Denys d'Halicar-
ou Longin ont fait sur quelques en-
d'Homere, & des autres Poëtes Grecs.
Poësie des Hebreux, M. Garofalo
la Poësie Grecque, & à l'examen
ësies d'Orphée, d'Homere, d'He-
&c. *des Poëtes* Tragiques, & de
ceux

plusieurs Poësies Grecq
gé de Constantinople
Poësies profanes & gal
tituer les vers de S. Gr
d'Apollinaire & de Syn
rieurs aux anciens pou
l'élegance du style, qu'il
la pureté de la morale, &
trine. Il croit que no
bles à S. Jean Chrysosto
conservé les Comedies d
ce Pere lisoit, dit-il,
plaisir, pour la proprie
l'Atticisme. Après ce p
que dans un sens allego
qui nous restent des Po
met pour principe, que
cachoient de grands my
roles simples, & que da
le peuple & les person

. C'eſt, dit-il, qu'Homere ne
aſſez de reſpect pour les Dieux,
Cérémonies religieuſes, qui ſont
s puiſſans liens de la Societé.
Legiſlateur, Platon d'un côté
lu mettre dans l'eſprit des hom-
yes idées de la Divinité; & d'un
, amuſer l'ignorance du peuple
s & par des ſacrifices. Or, ſe-
ofalo, Homere n'a pas de Dieu
en devroit avoir, & traite peu
ment les pratiques receuës du
ſi comme il étoit contraire aux
ions de la Loi, Platon ne ſon-
e décrediter.

s'étend ſur les ſages & impor-
tes qu'on trouve ſemez dans les
es d'Homere, dans Heſiode,
ces recherches il fait voir de l'é-
ſur-tout une connoiſſance très-
s Lettres humaines. Il traduit
liens les vers Grecs qu'il rappor-
il choiſit avec ſoin, parmi leſ-
uve quelques Odes d'Anacreon
tierement, & d'une maniere
e.

f the Royal Houſe of Savoy.
by what maxims and Policy
y has arriv'd to its preſent Gran-
ranſlated from an Italian manu-
te by one of the prime Mini-
ſters

est. Ouvrage traduit sur un
lien d'un des premiers Ministres
A quoi l'on a ajoûté un abr
touchant les Princes de cette M
une Preface touchant l'état pre
res en Savoye. A Londres,
Sanger, &c. 1707. 8. pagg.
Preface.

LA Preface de ce petit Livre
éloge du Duc de Savoye, &
ne Anne. L'Ouvrage même
forme de Lettre. L'Auteur qu
lifie l'un des principaux Ministre
de Savoye, n'y ayant point mi
le Traducteur Anglois n'a poin
faire connoître. C'est à Turin
ducteur a recouvré le manuscri
le devoir publier dans sa Lang
gloire d'un Prince allié

Maître dans le Traité de Turin entre la France & la Savoye, & dans celui de Vigerans pour la neutralité de l'Italie, conclû par les Miniſtres de l'Empereur, ceux d'Eſpagne, & ceux de Savoye d'une part, & ceux du Roi Très-Chrétien de l'autre; que ces Traitez ont été ratifiez par l'Empereur. & par le Roi Très-Chrétien; qu'il eſt vrai que dans nul traité pour la paix générale, on n'avoit qualifié le Duc de Savoye d'*Alteſſe Royale*, mais que ce titre lui étoit neanmoins donné dans les Cours, & que ſes Ambaſſadeurs y étoient traitez comme on traite les Ambaſſadeurs des Têtes Couronnées.

L'Auteur entreprend enſuite de détruire une opinion, dont quelques perſonnes, dit-il, ſont préoccupées; ſçavoir, que l'*Alteſſe Royale* n'eſt qu'une ſuite des prétentions du Duc de Savoye ſur le Royaume de Chypre, Il ſoûtient au contraire que ce titre eſt fondé ſur des raiſons plus conſiderables, qui ſervent même à fortifier ſes droits ſur ce Royaume; & que les plus grands Princes de l'Europe en rendant au Duc de Savoye la juſtice de le traiter d'*Alteſſe Royale*, y ont été determinez par la conſideration de leur propre Sang, mêlé ſi ſouvent avec le Sang de Savoye: outre qu'ils ont eu encore devant les yeux la grandeur & l'ancienneté de la maiſon de Savoye, le grand nombre de ſes alliances

av-

de tout temps, & un nombr
rogatives qui n'ont jamais
aux autres Princes.

L'Auteur entre ensuite dan
commence par mettre en ava
sept cens ans la Maison de Sa
Souveraineté & la Monarchie
ment aux dispositions & aux
la Loi Salique : que la distanc
de entre le Souverain & so
n'a été que de l'oncle au nev
au plus du neveu au grand on
te qu'aucun Prince n'a été So
voye, qui n'ait été fils d'un
rain : ce qui, dit-il, est partic
son de Savoye, & à celle d
On trouve ici en abregé l'éta
& du Piémont, dont on me
jour les avantages & l'impo

ont traitée; on en donne ici l'origine,
arque la succession des Souverains,
les alliances qu'ils ont faites; & ayant
ne recapitulation de tout ce qu'on a
montré, que pour être Vassal & Vi-
de l'Empire, le Duc de Savoye n'en
s moins Souverain, on traite du titre
oi de Chypre, & l'on montre que
es I. prit ce titre en 1488. après la
de la Reine Charlote, & que sur la
oye qu'il fit battre, il écartela de Sa-
& de Chypre. L'Auteur fait ensuite
énombrement de quelques Princes ou
eurs, qui dans leurs titres se disent
es de plusieurs Etats dont ils ne le sont
. Les demêlez des Ambassadeurs de
e, & des Ambassadeurs de Savoye
a préseance, tiennent une place con-
ble dans la derniere partie de cette
, qui pouvoit être écrite avec plus
& de précision. Aussi l'Auteur,
commencement fait profession de
pas pour le public, & semble d'ail-
pprehender, que si sa Lettre étoit
ée, les Puissances n'y trouvassent
es qui pourroient les blesser.
l'Ouvrage est terminé par une liste
es de Savoye, depuis Berold, qui
1030. le fondateur & la source
ison de Savoye. Ce fut en ce
, dit l'Auteur, que l'Empereur
e *brûla* le Château de Suse, &

„ de sang Royal, puis p
„ plement *Comte*, & que ses
„ immediats prirent des allian
„ Empereurs & avec les Ro
Humbert II. qui introduisit la
& qui par là donna l'exclusion
Pierre Marquis de Suse. Il fut
ces qui allerent à la Croisade,
froi de Bouillon.

---

* *Lettre sur l'Enthousiasme, trad*
glois. 12. à la Haye chez T
son 1709.

* *Essais sur le Socinianisme ou*
quelques Articles de la doct
le Clerc touchant les Sociniens,
quelques passages de son Nouv
François par PHILIPPE

III.

...OURNAL DES ...AVANS,

...ndi 21. Janvier M.DCCIX.

...ch über alles wann es nur will.
...st-à-dire : *L'Autriche au-dessus de ... elle le veut ; ou Projet qui doit éle... ...aïs Hereditaires de l'Empereur, au... tous les autres Païs, & les rendre ...ans de toutes les autres Provinces de ...* A Leipsic, chez Thomas ...1707. in 8°. pagg. 244.

...ſein de l'Auteur n'eſt point de ...er, comment l'Empereur pour...r ſa Domination ſur les autres ...l n'a d'autre vûë, ſinon de faire ... pourroit faire de l'Autriche, le

y renferme auſſi la Hongrie.

La principale partie du Proj
teur, conſiſte dans l'Etabliſſen
nufactures. Il prétend que l'
très-propre; & il employe un
tier, à prouver que la guerr
empêcher ceux qui ont le G
en main, de penſer ſerieuſem
bliſſement. Ils auront, dit-il
de perſonnes à combattre; les
les Grands, & des gens indol
ſent les innovations, parce
toujours ſuivies de quelques p
diſent, que puis que leurs p
vécu ſans Manufactures, ils
paſſer auſſi-bien qu'eux. L'
de perſuader aux premiers, q
factures enrichiront leur comn
horte l'Empereur à n'avoir
aux ſeconds; & il fait voir a

faiſoient leurs peres. Ainſi il faudroit s'abſtenir de faire venir des étofes de France. Il faudroit y renvoyer tous les Cuiſiniers François. Car il n'y a pas 50. ans qu'on a commencé à ſe ſervir de ces derniers dans la Cour de l'Empereur.

Après ce préambule, qui contient les ſept premiers Chapitres de l'Ouvrage, l'Auteur developpe ſon Projet ; il conſiſte en pluſieurs Maximes qu'il croit abſolument neceſſaires, pour rendre un Païs riche & abondant. En voici quelques-unes des principales. 1. S'attacher à connoître la nature du Païs, & cultiver la terre ſi elle eſt fertile, ou la fouiller ſi elle renferme de l'or, de l'argent, ou d'autres métaux. 2. Travailler tous ces métaux avant que de les vendre aux Etrangers; parce qu'une choſe travaillée vaut dix fois plus, que lors qu'elle eſt dans ſa premiere nature. 3. Empêcher que l'or & l'argent ne ſortent de la Province, & ne point l'employer à des choſes inutiles: comme à applanir des montagnes, &c. 4. Obliger les Peuples à ſe contenter de ce que produit la terre qu'ils habitent. 5. Tâcher d'avoir de la premiere main, les choſes dont on ne peut abſolument ſe paſſer; & faire en ſorte de donner d'autres marchandiſes en échange. 6. Ache-

d'autres Nations, il faut les
me à ces Peuples, afin d'av
fit. C'eſt ainſi, dit-il, q
& les Hollandois ont ain
cheſſes.

Il applique enſuite ces M
les à l'Autriche. Dans l'E
a fait, il a trouvé que c
des richeſſes immenſes; &
ne ici un détail fort ample
que les montagnes de la C
Comté de Glats, ſont remp
gent. La Hongrie, la Sil
ſont des Provinces ſi ferti
qu'elles pourroient produi
pour nourrir tous les Païs
n'y a point de Païs plu
l'Autriche, la Hongrie,
Les rivieres ſont remplies
terre eſt couverte de gibie

tous ces avantages, l'Auteur con-
ue ces Peuples sont pauvres, & que
eſt fort rare dans l'Autriche, & il
buë la cauſe au mauvais gouverne-
à la pareſſe des Habitans. On peut
qu'un païs eſt mal gouverné, dit-il,
manque d'argent, quoiqu'il con-
des richeſſes immenſes, & qu'il
tout ce qui eſt neceſſaire à la vie:
he eſt une Province de cette eſpe-
onc elle eſt mal gouvernée. Voici
s avis qui pourroient remedier à ce
e, ſelon l'Auteur. 1. Il voudroit
envoyât pluſieurs Colonies dans la
e, pour faire valoir les terres incul-
s'y trouvent. 2. Que l'Empereur
t de s'habiller de ſoye. 3. Qu'on
pluſieurs Manufactures, afin que le
s'enrichît en travaillant le cuivre,
, & les autres choſes qui ſe trou-
Autriche. 4. Comme il ne croît
c, ni thé, ni caffé, ni chocolat,
ges ni citrons dans les païs heredi-
l'Auteur conſeille de planter les ar-
x qui produiſent ces fruits, & il
t que la terre y eſt très-propre en
endroits. Il n'eſt pas plus embar-
r les olives, les épiceries, le ſucre
rtolans. Il dit premierement, que
rées ne ſont pas fort neceſſaires à la
'ailleurs, qui empêche qu'on ne ſe
e beurre au lieu d'huile; de ſauge,

beaucoup, l'Empereur n'a qu'à
Edit par lequel il donnera le n
lans à quelque eſpece d'oiſeau
trouve dans l'Autriche; après q
de ces oiſeaux-là, ce ſera man
tolans à peu de frais. 5. Il de
ſoit defendu de s'habiller d'aut
que de celles qui auront été trav
le païs. Cette défenſe ne peu
que de grands avantages aux P
taires. 1. Les Marchands étran
obligez de congedier pluſieurs o
viendront travailler en Allemag
apprendront par conſéquent le
aux jeunes gens. 2. L'argent
dans le païs, &c.

L'Auteur prévient ici un repr
auroit pû lui faire ſur l'indiſcret
eu de publier les défauts de ſa

deviendra le plus puiſſant Prince du monde par ce moyen. Car ſelon la ſupputation qu'il fait des villes & des villages, l'Empereur trouvera cent mille hommes dans ſes païs hereditaires, en prenant ſeulement un homme dans dix familles.

Diſſertatio inauguralis Medica de Dyſenteria Caſtrenſi, quam Præſide Archiatro Cœleſti Auctore, & conſenſu magnifici & gratioſiſſimi Medicorum Ordinis in Academia Argentoratenſi, pro ſummis in Arte Medicâ honoribus & privilegiis Doctoralibus ritè conſequendis, ſolenni Eruditorum examini ſubjiciet MATHIAS GLOXIN, Colmaria-Alſatus, ad D. 29. menſis Martii anno 1708. horis locoque ſolitis. *Argentorati, litteris Joannis Friderici Spoor.* C'eſt-à-dire : *Diſſertation ſur la Dyſſenterie, maladie ordinaire des Armées. Par* Matthias Gloxin. A Strasbourg 1708. de l'Imprimerie de Jean Frederic Spoor. vol. in 4°. pagg. 60.

L'AUTEUR commence d'abord par rendre raiſon de ſon titre, & à dire p[illegible] quoi la maladie dont il s'agit y eſt nom[illegible] *Dyſſenteria Caſtrenſis.* Je l'appelle ai[illegible] il, non que je la croye d'une autre [illegible] dans les Armées qu'ailleurs, mais [illegible] qu'elle y eſt plus commune. Aprè[illegible] tit avertiſſement, il vient à ſon de[illegible]

la définition de la dys[...]
en quoi cette maladie differe [...]
rhée, de la lienterie, de la pa[...]
que, du flux hépatique, & du c[...]
bus. Il examine ensuite si la [...]
est plus ordinaire en certains t[...]
née qu'en d'autres, & il trouv[...]
gne principalement depuis le [...]
let jusqu'au mois d'Octobre; [...]
bue à des particules contagie[...]
dans l'air, lesquelles ne se dé[...]
que dans ce temps-là. Il d[...]
quoi ces particules s'attache[...]
intestins qu'ailleurs, & il r[...]
rement, que les alimens y [...]
une bonne partie. Second[...]
intestins ont sans doute de[...]
d'une maniere propre à rec[...]
se sont introduites dans le [...]
respiration, ou par les cri[...]

les déjections deviennent purulentes, & mêlées de sang. Cette matiere corrosive est celle-là même qu'on vient de reconnoître dans l'air; elle n'est pas plûtôt arrivée aux intestins, dit l'Auteur, qu'elle y prépare *une Tragedie, pour la représentation de laquelle il se présente plusieurs Acteurs. Le Chef de la Troupe*, dit-il, *c'est l'Air*, qui selon la nature de la saison qui regne alors, ou la qualité des lieux, fait sentir plus ou moins sa malignité. Dans les Camps, par exemple, où il y a un grand nombre de corps morts, l'air est beaucoup plus infecté, & ne peut manquer de faire de plus grands ravages. M. Gloxin passe ici à l'explication des principaux symptomes de la dyssenterie, & montre ensuite les différences qui se remarquent dans cette maladie, par rapport à la cause, à la partie affectée, à la malignité, & aux déjections. Par rapport à la cause, l'une vient du dehors par communication, & l'autre du dedans, par une disposition vicieuse du corps; l'une tire son origine d'un sang acre qu'on a apporté en naissant, & l'autre trouve sa premiere source dans le corps même où elle se produit. Par rapport à la partie affectée, l'une attaque les intestins grêles, l'autre les gros; & l'autre, tout le conduit intestinal. Par rapport aux degrez de malignité, l'une en a plus, l'autre moins; l'une est critique, l'autre sympto-

Pour ſçavoir en quelle porti
teſtin reſide le mal, il faut e
quel endroit ſe fait ſentir la d
c'eſt autour de la region ombi
que cette douleur tourmente
ment le Malade; qu'avec cela
compagnée d'un ſentiment qu
de la piqueure, & qu'après la g
lence de la douleur, le Malade
ſang, ou des matieres purulent
mélées de ſang, c'eſt une marq
inteſtins grêles ſont attaquez. S
traire la douleur n'eſt que medi
que les matieres ne ſoient mêlé
que ſur la ſuperficie, le ſiege d
dans les gros inteſtins. Mais ſi
eſt vague; qu'elle ſe faſſe ſentir
deſſus, tantôt au-deſſous de la
nombril, tantôt à droit, tantôt à
& qu'elle ſoit ſuivi...

ce ne ſont que les gros , & cela pour quatre raiſons. La premiere, à cauſe du voiſinage du foye; la ſeconde, parce que les inteſtins grêles ſont plus ſenſibles ; la troiſiéme, parce qu'ils ſont parſemez d'un plus grand nombre de vaiſſeaux, ce qui doit cauſer un flux de ſang plus conſidérable ; & la quatriéme, parce qu'étant ſéparez des gros inteſtins par une valvule, les lavemens ne peuvent être portez juſques-là.

Au regard des déjections, celles où le ſang eſt bien mêlé, ſont plus dangereuſes que celles où il n'eſt mêlé que ſuperficiellement, & que celles mêmes où il vient tout clair. La couleur des matieres eſt encore fort à conſidérer, les déjections noires n'annoncent que la mort, parce qu'elles ſont un effet de la gangrene, ce qui a fait dire à Hippocrate; que lorſque le flux dyſſenterique commence par de la bile noire, le ſigne eſt mortel. ſect. IV. aph. 24. Les déjections membraneuſes, & celles où on remarque comme des morceaux de chair, ſont d'un préſage auſſi funeſte.

M. Gloxin finit ſon Livre par le détail des remedes propres à la dyſſenterie, entre leſquels il met l'ipecacuanha, comme le plus infaillible. Il dit que Piſon a parlé le premier de l'uſage de ce remede, & que c'eſt à tort que l'Auteur du Livre *intitulé*, *Des* maladies les plus fre-

sertation est ...
bare. M. Gloxin en dem
même, mais il dit qu'il n
sein que de se faire entenc
qu'il ne s'est pas mis en p
oreilles.

Le Seculier parfait sans êtr
cret de servir Dieu dans
le monde: sans s'y faire
vingt-six pratiques exter
neuf interieures, extrai
des Peres, pour rappel
ceux qu'une quiétude n
roit détournez, & pour
de quoi satisfaire & re
de certaines Ames in
dent des mortifications
regles pour discerner
pirées de Dieu, de

es & à celui des Religieux, eu é-
l'excellence de leur ministere, &
inteté de leur Profession. Un Reli-
entreprend ici de montrer, que
erfection n'est point particuliere aux
nes d'une certaine condition; mais
est une vertu personnelle, à laquel-
vent tendre tous les Chrétiens, *qui*
être effectivement parfaits aux yeux
u par leur Sainteté personnelle, sans l'é-
x yeux des hommes par leur condition:
au contraire beaucoup le sont par leur
on aux yeux des hommes, qui ne le sont
rsonnellement aux yeux de Dieu par
nduite.

trouve en deux tables 195. pratiques
l y en a 126. exterieures, & 59. in-
res pour travailler à sa perfection.
eur assure qu'il les a toutes emprun-
e l'Ecriture ou des Peres: mais avant

cence.

Il traite dans le quatriéme C
Contemplatifs modernes, qui fai
ter la perfection la plus heroïq
ne froide & sterile spéculation
chent tous les actes exterieurs d
même une partie des interieurs:
qu'on ne sçauroit parvenir à l'é
fection, que par l'exercice assidu
des autres.

Le cinquiéme Chapitre est co
qui persuadez que le desir de la
doit être accompagné de quel
nes œuvres, ne veulent pratique
les qui flatent leur inclination.
montre que ces pratiques ne suf
mais qu'il faut faire violence à
pour avancer dans la perfection.

Dans le sixiéme Chapitre
ceux qui trop circonspects dans

ſi nous avons la grace pour le faire.

Le huitiéme & le neuviéme Chapitre parlent de certaines ames molles & ſenſuelles, qui rejettent la mortification corporelle & toutes les pratiques ordinaires de pénitence. L'Auteur enſeigne que la mortification du corps eſt un des moyens le plus efficace pour élever l'eſprit à Dieu, & purifier l'ame de ſes paſſions.

Dans le dixiéme Chapitre il blâme la conduite de ces ames vaines & préſomptueuſes, qui s'imaginent qu'on ne peut arriver à la perfection, que par des actions héroïques, & il fait voir qu'il y a ſouvent plus de violence à ſe faire dans la pratique des moindres, que dans l'execution des plus grandes; & que pour négliger les petites, ſouvent on ne fait ni les grandes ni les petites.

Les ames hypocrites & ambitieuſes apprendront dans l'onziéme Chapitre, que la perfection ne conſiſte point dans des actions éclatantes & ſingulieres; mais que les actions les plus cachées aux yeux des hommes, ſont preſque toujours celles qui ont le plus de mérite aux yeux de Dieu.

Le douziéme Chapitre ſert à réveiller les ames tiédes & nonchalantes, qui ſe contentent des actions de précepte; en leur faiſant connoître qu'il eſt dangereux à un Chrétien de négliger les œuvres de ſuréroga-

dispensable de faire tout le b
vient dans l'esprit ; il propos
pour faire le discernement de
est dangereux de négliger , &
elles se peuvent dispenser sans

Le quinziéme Chapitre est
qui entre les deux extrémitez d
de parler , pourroient prendre
ne rien faire du tout ; il leur p
un si grand nombre d'œuvres
tion , de s'en choisir seulement
cinq chaque jour, selon l'occasi
présentera , sans les vouloir to
en usage.

L'Auteur conclut le seiziéme
Chapitre , par une exhortatio
aux ames foibles, & qui manqu
rage pour entreprendre ces exer
té , à les lire au moins de ter
pour se mettre dans la dispos

rat, de la langue en parlant peu, le bon usage qu'on peut faire de sa langue en parlant, la mortification de son humeur naturelle, & la *mortification* du sommeil.

Les pratiques interieures sont distribuées en huit moyens généraux, que l'Auteur fait consister en la mortification de l'activité de nôtre esprit, & le sacrifice de la Raison, en l'usage même de l'esprit & de la Raison, dans le gemissement du cœur, en des affections de joye spirituelle sur ce qui contribuë à la gloire de Dieu & au salut des Elus, dans la soumission à la volonté de Dieu dans les afflictions, dans la résignation à sa volonté, dans ce qui nous arrive par l'ordre de la Providence ou dans les peines qui proviennent de la malice & de l'infidelité des hommes.

Erotemata Illustria de Jure succedendi mulierum in feudis in inclyta Argentoratensium Universitate, &c. Solenni Eruditorum examini subjiciet ad d. 7. April. 1708. ABRAHAMUS STADEL. *Argentorati, litteris Josiæ Stadelii Academ. Typogr.* C'est-à-dire : *Questions illustres exposées à l'examen des Sçavans dans l'Université de Strasbourg, le 7. d'Avril* 1708. *Par* Abraham Stadel, *touchant les droits des femmes dans les successions des Fiefs.* A Strasbourg, de l'Imprimeri

LEs Fiefs compoſent une n
dont l'origine eſt aſſez obſ
ſe regle differemment ſuivant
des Coûtumes. Le petit
nous eſt tombé ſous la main
un Traité général ſur cette
ſont quelques propoſitions ſout
bourg dans une diſpute publiq
nant le droit que peuvent a
mes de ſucceder aux Fiefs.
leur étoit défendu d'y prétend
partage des mâles ſeuls, co
pables du ſervice militaire, e
duquel ces terres étoient don
ces premiers temps les Fiefs
ni alienation, ni diviſion; il
entiers aux mâles & aux aî
ſuite les divers beſoins de l
troduit la neceſſité des vente

devoir toucher en deux mots,
gence de son Ouvrage ; il y a
ns proposées en autant d'articles
ret.
iére question, qui remplit le
cle, est de sçavoir si une fem-
par l'existence d'un mâle a
mement le droit de succeder
, doit en être privée pour
Il y a pour la négative une
naturelle, tirée de ce que les
nt appellées aux Fiefs, lorsqu'il
d'enfans mâles, il semble que
ielle un mâle en pareil degré a
rentre dans ses premiers droits,
mâle n'existe plus, puisque par-
obstacle qui l'éloignoit est ôté.
l'Auteur se déclare pour l'opi-
xclut la femme sans retour. Il
r ces paroles du livre des Fiefs,
ulo ulterius faemina non admittun-
nd que le mot *ulterius* emporte
on perpetuelle, quelque chan-
i arrive dans la suite. Il ne ré-
néanmoins à l'argument qu'on
re, il se contente de promettre
& la renvoye au temps marqué
ute.
de question est de sçavoir, si les
ccedent aux Fiefs qu'on appelle
Il semble d'abord que la seule
on de ces sortes de Fiefs donne
droit

tombe dans le droit comm
tient plus qu'aux mâles.
cette opinion eſt, qu'il
choſes, autant qu'on peu
plus nobles & les plus util
la loi s'en écarte en fav
perſonne en particulier,
ſiderations perſonnelles,
perſonne même. Nôtre
de ce ſentiment, il croit
primitive du titre d'inféo
la qualité des perſonnes
dans la ſuite à la ſucceſſio

Il demande après cela
droit de ſucceder aux Fr
le mot de Francs-Fiefs
ne doivent aucun ſervic
tion de ſervice a fait
Docteurs que les femm

ſurvient ? c'eſt ce qui forme la quatriéme queſtion. La raiſon qui paroît contraire à la femme ſur ce point, c'eſt que la proprieté qu'elle a euë du Fief, ſuppoſoit neceſſairement le défaut de mâles, comme une cauſe ou une condition eſſentielle, à laquelle ſon droit étoit attaché, & qui venant à ceſſer dans la ſuite, ſemble devoir faire ceſſer l'effet. L'Auteur eſtime pourtant que la femme conſerve en ce cas-là le droit qui lui a été une fois legitimement acquis, parce que la durée d'une proprieté juſte dans ſon principe, ne doit pas dépendre du hazard & de l'incertitude des ſuites.

Mais ſi le Fief a été acquis pour les mâles & pour les filles, les uns & les autres y ſuccederont-ils également ? C'eſt la cinquiéme queſtion que forme l'Auteur, & il tient pour l'affirmative, parce que la Loi générale qui donne la préference aux mâles, doit ceder aux diſpoſitions particulieres des inveſtitures, qui ſont proprement le droit commun en cette matiere.

Dans la ſixiéme queſtion il s'agit d'un Fief acquis pour un mâle ou pour une fille ſeulement, & on demande ſi en ce cas-là toutes les filles d'une même famille y ont également part. Il y a divers ſentimens ſur cette queſtion. Les uns donnent à toutes les filles un droit égal, les autres préferent l'aînée. Une troiſiéme opinion laiſſ

La feptiéme queftion touche
les Cenfives, dont l'origine e
cienne que celle des Fiefs. (
gneurs qui avoient une trop g
duë de domaine, en donnoient
en Fief, à la charge du fervic
& une autre partie à cens, c'eſt
charge d'une certaine redevanc
mande ici ſi les femmes ſucced
ritages donnez à titre de Cens.
diſtingue entre les heritages pur
ſiers, & ceux qui outre le Cen
encore la foi & hommage. Il
d'inconvenient, dit-il, que l
ſuccedent aux premiers, où il n
du payement annuel d'une certa
mais il les exclut des autres qui
l'obligation du ſervice militaire
ſont incapables.

oit pourtant qu'il faut s'en tenir aû droit
mun, qui interdit aux femmes tous les
s ſans diſtinction, excepté ſeulement
c cas ſinguliers, le premier, lorſque la
ceſſion originaire eſt en faveur d'une
me; le ſecond, lorſque les mâles & les
y ſont appellez également par les ter-
exprès des inveſtitures. Voilà l'idée
a reſolution de toutes les queſtions qui
poſent la theſe dont nous rendons
pte.

Doctorum vita privata, quam hono-
bus quidam & officiis publicis prætu-
runt, Tractatus Hiſtorico-Moralis à
ASPAR. HENRIC. STARCKIO Lu-
ecenſi. *Lubecæ apud Petrum Bockmannum,
tteris Samuelis Struckii.* 1708. C'eſt-
-dire: *De la vie privée des Sçavans, pre-
rée par pluſieurs aux honneurs & aux em-
lois publics, Traité d'Hiſtoire & de Morale.
ar* Gaſpard Henry Stark. A Lubeck,
hez Pierre Bockman, de l'Imprimerie
e Samuël Struck. 1708. in 4°. pagg. 143.

Es gens de Lettres goûtent mieux que
les autres toutes les douceurs de la vie
ée, parce qu'ils ont plus de connoiſ-
e & moins d'ambition, & qu'ils por-
toujours en eux-mêmes de quoi ſe dé-
dre de l'ennui de la retraite. On nous

Il refuse d'abord ce nom à tout
pas purement libre. Il déclare q
point de la solitude des Moine
tiennent par l'engagement de le
recueillement souvent inutile
& quelquefois à charge à eux-
ne s'agit point non plus de ces r
l'âge, le dégoût, le temperam
bienséances produisent dans le
qui perdent tout leur mérite pa
ment du motif. Ce que l'on
cet Ouvrage sous le nom de la
c'est un éloignement volontai
neurs & des emplois publics, p
quer uniquement aux Sciences.
Ce Livre est divisé en trois
sez courts. Le premier conti
tion & les caractéres que nou
marquer de la vie privée, pa
aux soins éclatans du gouvern

lque Science dans une Faculté, & après a-
r passé par les épreuves ordinaires, est
venu au degré de Doctorat. L'homme
Lettres, au contraire, peu jaloux de titres
le dégrez, se contente d'acquerir les con-
ssances, qui en sont le fondement, & tra-
le de plus en plus à perfectionner ses lu-
res, pendant que le Docteur se repose à
nbre d'un titre qui lui coûte peu. Il n'est
é dans ce Livre que de la vie privée des
s Sçavans.

'lusieurs exemples de ceux qui ont choisi
goût cet état, & qui l'ont preferé à l'hon-
r des emplois publics, remplissent le se-
d chapitre du Traité. Mais ces exemples
si serrez, que pour peu que nous vou-
ons nous engager dans le détail, nous
nerions le Livre même, au lieu d'un Ex-
t. Il nous suffit de dire qu'on n'a pas ou-
de faire entrer dans cette énumeration
her, & quelques autres personnes, que
ême Religion rendoit cheres à l'Auteur.

e troisiéme chapitre du Traité marque
divers jugemens que l'on doit faire du
ite de la vie privée, par rapport aux dif-
ntes personnes qui l'embrassent. L'Au-
, en la loüant dans ceux qui peuvent s'y
ndonner librement, sans blesser l'interêt
eur Patrie, ne peut s'empêcher de la con-
nner dans d'autres, lorsque la naissance les
e à certains emplois, & que leurs talens
endent necessaires au Public.

CET Ouvrage eſt un Recu
l'Auteur a trouvé de mei
Ecrivains anciens & modernes
occupations ou les amuſemens
gne. Le premier morceau qu'
la loüange que S. Auguſtin a
Ruſtique, dans l'Ouvrage qu'
ſur la Geneſe. Les autres Aute
tiré le reſte de ce qui compoſe c
Caton, Varron, Columell
Virgile, Horace, Tibulle, O
Juvenal, Martial, les deux P
ques modernes. Quoique l'Au
mis ſon nom, on ſçait aſſez qu
eſt de Monſieur Pelletier le M
qui à l'occaſion de Villeneuv
choiſi pour ſa retraite, s'eſt f
chercher dans les Auteurs anc
ces une image de ce que l'A

DES

SAVANS,

Lundi 28. Janvier M.DCCIX.

---

gmatique de la Religion, ou Religion par l'autorité divine & humaine, les lumieres de la Raison. Dediée à aint Pere le Pape. Par Mr. JEAN DE SOMMIER, *Prêtre, Docteur logie, Protonotaire Apostolique, Pré- Ordinaire de S. A. R. Monseigneur le Lorraine, & Curé de Champs.* A en Lorraine, chez l'Auteur, & à Paris, ch

Compagnon Rustique, ... *teurs Latins*. A Paris chez Denis ... 1708. in 12. pagg. 249.

CET Ouvrage est un Recueil ... l'Auteur a trouvé de meilleu... Ecrivains anciens & modernes, t... occupations ou les amusemens de... gne. Le premier morceau qu'on ... la loüange que S. Augustin a fai... Rustique, dans l'Ouvrage qu'il ... sur la Genese. Les autres Auteu... tiré le reste de ce qui compose ce ... Caton, Varron, Columelle ... Virgile, Horace, Tibulle, Ov... Juvenal, Martial, les deux P... ques modernes. Quoique l'Au... mis son nom, on sçait assez q... est de Monsieur Pelletier le ... à l'occasion de Villeneu... ...ite, s'est

IV.

OURNAL DES ÇAVANS,

Lundi 28. Janvier M.DCCIX.

---

dogmatique de la Religion, ou Religion ée par l'autorité divine & humaine, r les lumieres de la Raison. Dediée à Saint Pere le Pape. Par Mr. JEAN UDE SOMMIER, *Prêtre, Docteur heologie, Protonotaire Apostolique, Pré- eur Ordinaire de S. A. R. Monseigneur ıc de Lorraine, & Curé de Champs.* A nps en Lorraine, chez l'Auteur, & nd à Paris, chez Jean Delaulne, de- l'Eglise de Sorbonne, à Saint Jean iste; & chez Florentin Delaulne, ruë t Jacques, à l'Empereur. 1708. in 4°. oll. I. vol. pagg. 357. sans y com- dre un discours préliminaire de 135. . II. Second vol. pagg. 466.

l'homme sont deux êtres essen
différens, il prouve l'immortalité
Ces matieres sont traitées dans s
tres. Dans le huitiéme, il parl
mortalité du corps dans l'état d'i
dans le neuviéme, de la Resurre
le dixiéme, de la fin pour laque
créé l'homme; dans le onziéme
grité de l'homme dans l'état d'in
dans le douziéme, du libre arbitr
treiziéme, des préceptes de la l
relle; & dans le seiziéme, de la
l'état d'innocence. Avant que
ce dernier sujet, il remarque judic
qu'une chose fort à souhaiter, „
„ ceux qui en traitent, ne fissen
„ roître la chaleur ni la passion
„ partis; que l'amour de la V
„ rien dire, ni rien faire cont

[cha]pitres. Dans les trois premiers
[il tr]aite du peché d'Adam, de la
[punition] de ce peché, & de ses effets.
[effets], qui sont la haine de Dieu pour
le dereglement de l'homme en
& son assujettissement aux crea-
la matiere des trois chapitres sui-
parlant de l'assujettissement de
u démon, M. Sommier fait l'Hist-
iatique de l'Idolatrie, dont il dé-
si l'origine. „ L'homme, dit-il,
e malheureux sur la terre, c'est-
xposé à souffrir quantité d'im-
s désagreables & affligeantes. Ne
nant plus qu'il est pécheur, &
t la justice de Dieu qui le pour-
cherche quelle est la cause d'où
venir tous ses malheurs. Il ne
figurer que ce soit Dieu dont il
l'idée en soi, comme d'un Etre
nt bon & infiniment parfait, &
séquent incapable d'être l'Auteur
de choses qui lui paroissent dé-
es & mauvaises. Là-dessus le dé-
présentant à sa pensée, il rappel-
ce que la tradition lui apprend
alignité de cet Esprit, & il n'a
peine à le reconnoître pour l'Au-
tout le mal qu'il souffre. Voilà
ux Etres que l'homme se repré-
-dessus de lui-même, l'Auteur du
& *l'Auteur du* mal : & il croit

 „ qu'il

therius, *Geier*, ...
sius, & quelques autres ; pou...
de Lucien, qui en s'égayant sur c...
tiere, n'a pas laissé de nous en a...
plusieurs circonstances, que nou...
rions sans lui. Ce qui concerne l...
re des anciens Peuples du Nort, ...
des Suédois, est demeuré jusqu'...
profondes ténébres. Comme l...
belles Lettres & de l'Antiquit...
introduit qu'assez tard dans le ...
il n'est pas merveilleux, qu'il...
des découvertes à faire, sur ...
des anciens Usages de ce Païs...
dorf avoit commencé des C...
chant les Peuples de Scandi...
mort ne lui a pas permis de d...
au Traité qu'il méditoit, ...
M. *Rudbeck*, si connu par ...
nous avoit promis, en d...
... Ouvrage, des ...

é dans cette vûë, tout ce qu'il a
s Archives & des Monumens de
, soit par ses propres recherches,
secours de ses amis: & il a com-
out cela, cette premiere Partie
aité, partagée en huit Chapitres,
quelle il nous entretient de la Sé-
s Suédois Payens; se reservant à
uire dans une seconde Partie, des
ns que le Christianisme a causez
Cérémonies funébres de ce même

eur, après quelques reflexions pré-
sur le droit & les causes de la Sé-
entre en matiére, & parcourt d'a-
différentes manieres, dont les Sep-
ux rendoient anciennement aux
s derniers devoirs. Sans s'arrêter
ui paroissent les plus barbares &
xtraordinaires, il se réduit à deux,
lent avoir prévalu sur toutes les
k qui consistent à brûler les corps,
enterrer. De-là est née la division
uédois font de leur temps Histori-
eux âges, dont le premier s'appel-
old, c'est-à-dire, *l'Age où l'on brû-
davres*; & le second se nomme
d, c'est-à-dire, *l'Age des Collines, ou
eaux.*

Rhyzelius commence par le *Bruna-*
quoique l'Histoire du Païs ne re-
ns plus haut que le siécle d'Odin,

 qui

cha d'abolir la mem
dens, & se fit regard
l'Auteur neanmoins n
que la coûtume de b
ne soit beaucoup plus
ce ; & il appuye ses
preuve d'Antiquité, q
premier fait valoir, &
tiquaire prétend avoir
force & à la certitude d'
Cette preuve est tirée
certaine croûte noire,
Mat-iorden, *Swart-myllan*
perficie de la terre, & qu
mélange d'herbes pourri
& d'une espece de limo
les neiges fonduës. Or c
(dit-on) a prouvé soliden
pas moins de cinq cens ans

l'opinion de ces Septentrionaux, qui croyoient l'ame immortelle, & de la nature du feu, aussi-bien que le Ciel qu'ils supposoient joint à la terre par le moyen d'un pont de feu, nommé *Bifrosta*, qui étoit le seul chemin par où les ames pouvoient monter au séjour des Bienheureux. De-là vient qu'ils avoient l'eau en horreur, sur la créance que l'ame y pouvoit trouver son extinction.

M. Rhyzelius fait ensuite un détail curieux des principales Céremonies qui s'observoient dans cette premiere espece de Funerailles, en nous donnant pour modele, celles de *Baldur*, fils d'*Odin*, telles qu'elles sont décrites dans l'*Edda*, qui est un Recueil de la Mythologie Septentrionale. Ces Céremonies mortuaires se réduisent à celles-ci. 1. On mettoit le corps du défunt sur un brancard, pour le porter au bucher; & l'on avoit soin auparavant, de lui couper les ongles, de crainte (dit l'*Edda*,) qu'ils ne servissent de matiere à certain Vaisseau nommé *Naglfare*, dont les Dieux & les hommes avoient interêt de retarder la fabrique. 2. On posoit le corps sur un navire qui occupoit le sommet du bucher. 3. On lui mettoit dans la bouche une piece de monnoye. 4. On exposoit auprès de lui sur le bucher, les choses qui lui avoient été plus chéres, surtout ses armes, & même son cheval, au défaut duquel on lui attachoit fortement une

chaussu-

dres, que l'on enfermoit da
terre cuite. Ces Urnes étoi
de couleurs différentes. 7. I
cette Urne ſur le terrain m
avoit été brûlé; & après l'a
de pierres, qui s'élevoient à
niere de voûte, & qui la
injures exterieures; on couv
ne plus grande ou d'une m
de terre, ſuivant la qualité d
formoit comme une petite
moins haute.

II. L'*Inhumation*, qui (a
l'Auteur) eſt la plus ancienn
pulture, après avoir été ne
un temps conſidérable, ſe re
& ſucceda à la coûtume de l
Ce fut *Freyr*, fils de *Niord*,
de Suede, après *Odin*, qui en

, tantôt de charpente ; lesquels é-
orès cela, recouverts de terre, repré-
nt autant de Collines ou de Pyra-
On en voit encore aujourd'hui
Païs plusieurs milliers qui ont cette
Du reste, la plûpart des Rites,
ez par rapport aux Buchers funébres,
t aussi lieu dans l'*Inhumation*. On
soit en grande pompe le corps du
, revêtu de ses habits les plus pré-
vers son Tombeau, où on l'enfer-
uelquefois tout droit, quelquefois
dans un cercueil, ou assis sur un
On enfermoit avec lui un épervier,
en, un cheval sellé & bridé, ses
& une partie de ses richesses. Ses pa-
ses amis, pour marque de leur dou-
passoient plusieurs jours auprès du
eau.

iqu'il n'y eût point d'endroits parti-
, qui fussent affectez à ces sortes de
eaux ; on les érigeoit le plus ordi-
ent le long des grands chemins, au
es rivieres, & sur le rivage de la
Ces Tombeaux étoient souvent ac-
gnez de certains Monumens, appel-
tasteinar, & dont on rapporte l'ori-
Odin. Ils étoient semblables à de gran-
tes, que formoient plusieurs pierres
15, 20, ou 30. pieds de hauteur,
perpendiculairement, & sur le haut
les on en posoit de transversales.
On

mier Chapitre, des Discour
funébres, qui terminoient l
monies. Les Feſtins, ſur-
remarquables, par la quanti
d'hydromel qu'on y buvoit.
Dans les Funérailles des Roi
quefois le Succeſſeur, quel
toyens les plus qualifiez,
ces repas. Le Succeſſeur, ap
pluſieurs fois les coupes mé
obligé, ponr ſe rendre dig
ſur le Trône, de boire la
nommée *Bragebikare*, c'eſt-à
des Braves, ou des Heros; après
talloit, & on le proclamoi
formes.

M. Rhyzelius appuye tout
ce ici, ſur quantité de Paſſa
ciens Auteurs qui ont écrit
dois, & qu'il neglige très-ſo

rit non seulement la structure, mais les principales maladies. On y a joint es avis pour conserver la vûë, & une où l'on explique les termes de l'Art ez dans cet Ouvrage. Par GUIL-E CROSSE, *Médecin & Oculiste.* ndres, chez J. Morphew, &c. 1708. pagg. 132.

ſſein de M. Crosse, dans ce Traité, e fournir à ses Compatriotes une e préservatif, contre l'ignorance & des Charlatans d'Angleterre, qui t mal-à-propos en Oculistes, abus les jours de la sotte crédulité du & abandonnent, comme incuraufieurs maladies des yeux, qu'ils duës telles par leur mauvaise manou qu'ils n'ont pû guérir par leurs s spécifiques. Les plaintes réïtemalades, qui ont eu le malheur er en de si dangereuses mains, ont 'Auteur à dévoiler les mysteres de à traiter ce sujet en langue vulpour le mettre à la portée de tout e, & particuliérement des personeſſées. Il se propose donc de déici la structure de cet organe, & urir les dérangemens les plus cons qui puissent y arriver. Il déclare réface, que sur ces deux points il *guides les Anatomistes*, & les autres

C'eſt ſur la garantie de ce
M. Croſſe nous donne la
rapportez dans cet Ecrit ;
prétendu , dit-il , ſe pro
d'Auteur , mais ſimplem
Compilateur exact , qui
longs Traitez , & les rend
bles , n'a ſongé qu'à pro
public.

Ce petit Ouvrage eſt d
articles. Dans les ſix pré
nous décrit les différentes
poſent le globe de l'œil ,
cles , les tuniques , les hur
res , les veines , les nerfs ,
les vaiſſeaux lymphatiques
dit rien ſur tout cela , qui
les Livres d'Anatomie les p
ſeroit fort inutile de nous

ion de pus sous cette même tunique,
lyctènes ou pustules, des ulcéres de la
& de la conjonctive, de la fistule la-
le, de l'écoulement involontaire de
, de l'excrescence des caruncules la-
les, nommée *eccanthis*, de la fluxion
yeux, appellée *epiphora*, & des

méthode qu'observe M. Crosse sur
es points, consiste à donner d'abord
escription de chaque maladie, qu'il
de faire connoître, par les principaux
qui la caractérisent; après quoi il re-
ie quelles en sont les véritables cau-
il en établit le prognostique, pour
ensuite aux indications qui doivent en
le traitement.
st ici que l'on s'attendroit naturelle-
à trouver un dénombrement des re-
les plus efficaces, pour la guérison
maladies. Mais c'est justement où
ur demeure court, nous alléguant sur
nce les mêmes excuses, que le Doc-
Coward a fait valoir en pareil cas, com-
ous l'avons remarqué dans l'Extrait de
Livre. C'est-à-dire que M. Crosse ap-
ıderoit qu'en s'expliquant trop claire-
sur les moyens qu'il employe pour la
le ces sortes de maladies, il ne four-
ux Empiriques & aux Charlatans de
elles occasions de nuire aux malades,
'usage indiscret ou la fausse ap-
pli-

poudre, & de ſa *teinture o*
par là, qu'il ſe fait fort d
maux d'yeux que le tem
te irréguliere n'auront p
bles. Si les effets répo
promeſſes, il ne faut p
Croſſe ne recueille bien
des de la peine qu'il a pr
teur; & que les Anglois
ſçachent le meilleur gré
avoir indiqué par ſon Ec
conde de bons remédes
ce Traité n'a rien qui pu
beaucoup; car vrai-ſem
n'aurons pas recours aux
Croſſe.

Diſſertation ſur le temps d
Juifs en France; où on
B a s n a g e a écrit ſa

BASNAGE dans son Histoire des
ifs, ne paroît fixer qu'au sixiéme sié-
ur établissement en France. Cette
n est attaquée ici par une Dissertation
s formes. L'Auteur fait d'abord ob-
que M. Basnage ne se déclare sur ce-
vec une espece d'incertitude & de
ieté, qui marque son embarras.
oire, si on l'en croit, n'a commen-
arler des Juifs qu'à l'occasion de la
n qu'ils firent à S. Césaire Evêque
; cela est net & précis; cependant
ntente de dire dans un autre endroit,
nt ce tems-là les Historiens parloient
nt des Juifs: ce qui prouve, dit nô-
iteur, que du moins ils en parloient
i. Et cette maniere de s'expliquer
la premiere.

nme il paroît neanmoins que M. Bas-
au milieu de ces ambiguitez, est
à croire que jusqu'au commencement
iéme siecle il n'y a nulles traces de
ssement des Juifs en France, l'Au-
e cette Dissertation entreprend de fai-
r le contraire, & de prouver que les
toient répandus dans toutes les Gau-
s le quatriéme siecle. Il propose ses
es par ordre, en remontant toujours
le tems de l'Empereur Constan-

celebre *Concile* d'Agde tenu en 506.

est

de France. S. Avite Arche
ne, qui étoit mort plus de
S. Césaire, expose dans un
que les Juifs de sa province,
ces voisines, mangeoient
de respect l'Agneau Pascal:
qu'il y avoit alors des Ju
L'ancien Recueil des Loix
faites par le Roi Gonnebaul
cela appellées la Loi Gomb
à l'égard des Juifs une Const
liere, qui leur impose diver
cas qu'ils battent des Prêtre
Chrétiens: troisiéme preuve
lement on connoissoit alors l
Roiaume, mais qu'ils y éto
sez grand nombre pour se
& pour exciter l'attention &
Legislateur.

il dit qu'il auroit aimé ce Juif, ſans
ſme. Et dans la ſeconde , il fait
x pour ſa converſion. On voit auſſi
tres Lettres de Sidonius , écrites à
tres Evêques nommez Eleuthere &
he , pour leur recommander deux
Toutes ces Lettres, qui ſont partie
ivres de Sidonius, prouvent que les
oient répandus dans les Gaules dès
u du cinquiéme ſiecle; ils y étoient
ajoûte l'Auteur , dès l'an 465. Le
de Vannes en Bretagne , tenu
temps-là, en eſt une preuve. On
aux Clercs dans le douziéme Canon
Concile, d'admettre les Juifs à leurs
ées & leurs repas ; & ces défenſes
ient faites ſans doute à l'occaſion
ige contraire, ne laiſſent pas douter
Juifs n'euſſent alors un établiſſe-
dans la Province Eccleſiaſtique de

teur paſſe à une autre preuve qui
ît mériter plus d'attention & plus
uë que les précedentes, il la tire du

les, ou qu'elles ont e
ceux qui se sont soum
aux Empereurs; que les
& particuliérement les
nous, dans nos Armées
& dans nos Provinces,
ils n'ayent pas pris nos
solum ab exteris Gentibus
tum aut dedentibus se
tum constat, exercitibu
atque Provinciis permist
præcipuè Judæos inter n
mores nostros transire v
vere par ces paroles se
ses. 1. De ce que le
particuliérement les
les Romains, & que
la ruine de l'Empire
peuples, quoique m

Miniſtre Proteſtant accuſe Saint Am- l'infidelité & d'erreur, pour avoir ſi-bien que Sulpice Severe, que les ſe croyoient pas obligez d'obſerver x Romaines. M. Baſnage pour éta- contraire, s'eſt ſervi d'un paſſage de iſtin, qui adreſſe ces paroles aux Juifs. s ne pouvez être ni Empereurs, ni ts, vous ne pouvez entrer dans la e ni dans le Senat; vous n'avez pas e la liberté de manger à la table des ds Seigneurs, vous payez les impôts. Mr. Baſnage croit pouvoir tirer cet- équence : *Voilà donc des gens pleine- umis aux Loix.* L'Auteur de la Diſ- n croit au contraire qu'on n'en peut re autre choſe, ſinon que les Juifs humiliez, mépriſez, & dans un iſerable; mais il ſoûtient que cet é- fait point le mérite de la ſoumiſ- & que ce n'eſt pas être veritable- oumis aux Loix, que d'être reduit ce dans une ſituation où l'on ne peut C'eſt en étendant & en dévelopant naxime, que l'Auteur finit ſa Diſſer-

gtige Redenen / om ſig niet te be- ſen / &c. C'eſt-à-dire : *Diſcours dans l on fait voir que tous les Proteſtans, r-tout les Calviniſtes, les Lutheriens & Iennonites, hommes ou femmes,* ne peu-

 vent

LA décision de la Facult
de Helmstad sur la que
l'occasion du mariage de
Wolfembutel avec l'Archi
1707. a fort choqué les C
ci une preuve. Il y a dix
Maurutius a quitté le Min
jetter dans le commerce.
l'application qu'il a dû don
ce, jointe aux traverses
dans l'emploi qu'il faisoit
vroient l'avoir fait renonc
Theologie. Cependant i
son zele à la vûë de cette
repris la plume pour pro
sentiment des Docteurs d
qu'un Calviniste, un Lu
Mennonite, ne peut s'all
avec une personne qui fai

oi ne se trouve pas formellement
criture ; mais il dit que le Déluge,
, selon lui, une punition des ma-
ue les enfans de Dieu avoient con-
vec les filles des hommes, la suppo-
conduite d'Abraham, qui ne veut
marier avec une femme étrangere;
u'il prend de donner à son fils Isaac,
ıme qui professoit la même Reli-
e lui ; les maux qui ont suivi le
ue fit Esaü d'une femme Cananéen-
exemples, & plusieurs autres que
rapporterons point ici, le confir-
ns sa pensée.

éfenses ne sont pas moins claire-
xpliquées dans la Loi écrite, selon
uteur. Il les trouve dans la Circon-
dans les Loix qui défendoient de
les corps morts, de semer de deux
e semences dans une même terre,
er un bœuf & un âne ensemble,
iller d'étoffes faites de lin & de lai-
ans plusieurs autres.

ndant au second chapitre du Deute-
, Dieu permet aux Israëlites de se
ıvec leurs Esclaves qui étoient tou-
s idolatres. L'Auteur répond à ce-
l n'y avoit point de danger d'épou-
Esclaves, parce que n'ayant plus d'at-
our leur patrie, leur conversion étoit
Ainsi, selon ses principes, un Pro-
pourroit épouser une Catholique,

 pourvû

Religion différente. I
prouver cite deux passag
Le premier est tiré du ch
Corinthiens, où cet Apô
ser des infideles. L'autre
chap. de la 2. Epître à
tiens, où S. Paul leur
marier que dans le Seigne
la l'Auteur conclut que les
niversité de Helmstad ont
ont dit qu'une Princesse P
née à épouser un Prince C
voit sans blesser sa conscien
Religion de son époux futu

Introductio ad Jus publicu
mano-Germanici, solida a
fundamenta ex ipsis font
scilicet fundamentalibus
blicis Imperii

J. U. D. &c. *Tubingæ ſumptibus Go-redi Stollii Bibliopol. Tubing.* &c. 1707.
ſt-à-dire : *Introduction au Droit public llemagne, contenant les fondemens ſoli-de ce Droit, tirez des Actes publics de npire, & des meilleurs Ouvrages du ps; où l'on explique en peu de mots, quoi-clairement & à fond, ce qui regarde e matiere, & où l'on marque les conteſ-ons les plus illuſtres qui y ont rapport, éme Edition, revûë, corrigée & augmen-, par* Gabriel Schweder *Docteur en oit, &c.* A Tubinge, aux dépens de defroy Stoll, Libraire, &c. 1707. in 8. g. 1010.

JOIQUE le Droit public ne ſoit pas ſi énéralement connu que le Droit des :uliers, l'Auteur ſoutient qu'il faut ſça-l'un & l'autre pour mériter le titre de onſulte. Il s'éleve contre le ſentiment méthode de ceux qui banniſſent des erſitez l'étude du Droit Public, & qui voyent à la Cour des Princes. Les erſitez, dit-il, ſont inſtituées en faveur utes ſortes de perſonnes, & pour y gner toutes ſortes de Sciences. Les s & les petits y doivent trouver éga-nt une inſtruction convenable à leur nce, & il n'eſt pas moins important Princes de ſçavoir par quelle voye ils appellez au gouvernement des Etats,

ve fur-tout en Allemagne
querions pas d'en touch
dans cet Extrait , fi c'é
nouveau , qui ne fût p
Mais comme il eft public
nombre d'années , & que
de cette nouvelle Editi
que les Journaux de Leip
ne mention honorable dè
ne nous refte préfentemei
le foin d'un fimple Avert
xiéme Edition qui paroît.

---

* *Nouvelle Relation de la*
de Venife; divifée en troi
premiere contient fon Hi
feconde traite du Gou
mœurs de la Nati n : &
connoiffance de toutes les

PLEMENT
JOURNAL
DES
AVANS.

rnier de Janvier M.DCCIX.

---

e de Traian, par PLINE *le Jeune,*
par M. de SACY, *de l'Academie*
. A Paris chez Jean Moreau,
acques, à la Toiſon d'or, 1709.
pages 275. ſans y comprendre la
ni la Table des Matieres.

UE les Grands-hommes de l'Em-
Romain n'aient point manqué de
s ; il ne nous reſte aujourd'hui,
e d'Eloquence, que douze Pié-
, parmi leſquelles. le Panégyri-
mpereur Trajan composé par Pli-
e, tient le premier rang, de l'a-
s les Sçavans, & entr'autres de

 Joſeph

quarto, puis en 1642. *in douze.*
l'Abbé Esprit de l'Academie Fra
blia la sienne à Paris, chez Pie
in douze. En voici une tout
que nous donne M. de Sacy
Academie; & l'on ne peut qu'
avantageusement du succès de
tion, par l'accueil favorable
Public celle des Lettres de Plin
qui nous vient de la même ma
on a fait à Paris jusqu'à trois
ferentes; sans compter celles
contrefaites en divers endroit
jugement que l'on porte sur l
Traducteurs en général, il est
ce n'est pas un médiocre talent
de sçavoir conserver à son A
les graces & toutes les beautez
propres, en le faisant parler ur

dans cette Traduction.
ous rend compte, au commence-
de sa Preface, des motifs qui l'ont
dans cette entreprise. Ces motifs se
nt à un goût naturel pour Pline le
& à la necessité de prévenir l'incon-
t de voir imprimer à Paris, comme
déja fait en Hollande, sa traduction
ettres de cet Auteur, conjointement
elle du Panégyrique par l'Abbé Esprit.
il a soin d'écarter le dégoût que
it inspirer à ceux qui ne connoissent
Trajan, le seul titre de cet Ouvrage.
seul mot de Panégyrique (dit-il) la
part des Lecteurs tombent dans l'en-
Il est difficile que les louanges d'au-
attirent, ou soûtiennent long-temps
e attention. L'amour de la Verité
lus encore l'amour propre, répan-
de la fadeur sur les plus délicates;
malignité, des soupçons sur les plus
s. Si vous louez les vivans, vous
ez pour flatteur; & pour envieux si
s ne louez que les morts....... Il faut
tant l'avouër, il y a des hommes
tables, qui sont fort éloignez de pen-
le la sorte. Persuadez que les actions
ïques ne sont pas impossibles, ils se-
nt fâchez qu'elles fussent sans récom-
e & sans imitateurs; & ils compren-
que le plus sûr moyen de leur assu-
'un *& l'autre*, c'est de les louer.

„ plus modestement que l'...
„ peut la lire sans être
„ surpris, qu'un homme n
„ très-corrompus, nourri d
„ ce des armes, & qui parc
„ negligé pour s'y livrer t
„ pû allier tant de puissan
„ à tant de justice & d'h
„ peut-être le premier, qu
„ dition privée jusqu'à l'E
„ prendre toutes les vertus
„ sans perdre aucune des
„ culier. " C'est ce que
puye de diverses preuves,
ques actions éclatantes de
dont il nous fait le recit, &
gyriste n'a point parlé. „ M
„ ce qui met le comble à t
„ c'est que Trajan ait ét
„ *Très-Bon*, surnom qu'auc

„ Parthes & les Daces, on lui eût déferé
„ les noms de Germanique, de Parthique,
„ & de Dacique, il ne fut touché d'aucun
„ si vivement, que de celui de *Très-Bon*,
„ & le mit toûjours infiniment au-dessus
„ de tous les honneurs qui lui avoient été
„ décernez, &c. " L'Auteur s'étend, après cela, sur une Tradition répanduë parmi les Chrétiens, touchant le salut de ce Prince, obtenu par les ferventes prieres du Pape S. Gregoire le Grand, qui étoit pénétré de vénération pour les vertus de ce Héros. M. de Sacy rapporte sur cela, les divers sentimens de plusieurs Theologiens de différens siecles; mais il s'abstient de rien décider sur ces différentes opinions, bien resolu (dit-il) de n'en adopter d'autre que celle qui sera reçûë & autorisée par l'Eglise. Ce qui paroît de plus singulier sur ce sujet, c'est une Oraison qui se trouve dans l'Office des Morts du Rituel Grec, par laquelle cette Eglise demande à Dieu de pardonner à celui pour qui elle prie, *comme il a pardonné à Trajan par l'intercession de S. Gregoire.*

Après que M. de Sacy nous a fait connoître la grandeur du Prince dont il est question dans ce Panegyrique, il nous parle de l'excellence de cette Piece d'une maniere à nous en donner une très-juste idée. Voici comme il s'en explique. i
„ que cet Ouvrage (dit-il) ai[illegible] es

„ tout le merveilleux qui l'en
„ une certaine douceur de ſe
„ vous remuë & vous intereſſ
„ re que le brillant des penſées
„ des expreſſions ne vous éblou
„ ne finit point cette lecture
„ Trajan plus qu'on ne l'adm
eſt le caractere de ce Panegyriq
timent de M. de Sacy. Il
d'aller au devant de la Critiqu
pourroit faire de quelques endr
Piece d'Eloquence, qui ſembl
nuyeux, pour être chargez ou
nemens, ou de trop de détail,
quels il paroîtroit quelque excès
ou quelque ſorte d'affectation
nous arrêterons pas ſur la juſ
Pline, laquelle eſt miſe ici d
jour par le ſçavant Traducteu

le de mettre les Lecteurs dans le
: point de vûë où l'on doit être
n entendre cette Piece ; & de leur
envisager d'un coup d'œil toute la
toute l'œconomie, par une espece
e ou d'abregé.
le jeune ayant été nommé au mois
embre, Consul honoraire ou sub-
ar Trajan, qui sortoit alors de son
e Consulat ; le nouveau Consul fut
par les Senateurs, de rendre publi-
t à l'Empereur des actions de gra-
e fut en vertu de cet ordre que Pli-
le premier jour de sa Magistrature,
a ce Panegyrique en plein Senat,
résence de Trajan même, l'an de
853. la troisiéme année de l'Empire
rince, qui en regna vingt, & qui
encore que quarante six ans. De
ue M. de Sacy a eu grande raison de
ouchant cet Empereur, *Que son Pa-*
ue parle de lui plus modestement que
e. En effet, quoi que Trajan eût
déja beaucoup de gloire dans les ar-
n'avoit point encore fait toutes ces
tes, tant en Occident qu'en Orient,
quelles il recula si considérablement
nes de l'Empire, que jamais la puis-
Romaine n'a paru si grande ni si for-
e.
regard des différentes parties qui
sent ce Discours, & de leur arran-
gement,

prend l'éloge d'un Prince tel q
qui doit être consideré comm
du Ciel. Ensuite, l'Orateur pr
loigner de lui tout soupçon d
en montrant que s'il s'est char
de Panégyriste, ce n'est par a
plaisance servile pour le Prince
quement pour obéïr à un Arrê
& pour proposer à tous les So
la personne de Trajan, le plus
dele qu'ils puissent imiter. Ap
entre en matiere, & il semble
de son Discours se puisse diviser
rellement en deux parties, qui r
ne sur la vie publique de Trajan
sur sa vie privée.

I. Le premier évenement qu
à l'Orateur, est l'adoption de
Nerva ; adoption qui ne pouv

esquelles, quoi qu'à peine sorti de
nce, il donnoit déja des marques de
ctoires qui devoient un jour le signa-
& après avoir parcouru ces victoires,
comme animé d'un esprit propheti-
fait une description pompeuse du
nphe, qui doit être le prix de ces
es actions; & il s'étend sur l'applica-
le Trajan à reformer la discipline mi-
. Il vient ensuite au retour de ce
:, dont il décrit l'entrée dans Rome,
dée d'une marche fort différente de cel-
Domitien, pour l'ordre & la tranquil-
uoi qu'après une expedition de guer-
A peine Trajan est arrivé, que le Se-
i décerne le titre de *Pere de la Patrie*.
npresse de le mériter par toute sorte
n-faits, dont Pline fait une longue é-
ration. Le retranchement d'une par-
s Impôts, les largesses & les distribu-
faites au peuple & aux Soldats, l'a-
nce ramenée dans la Ville, le remede
té à la sterilité de l'Egypte, les Jeux
ez au Peuple, la punition des Déla-
, le Tribut du vingtiéme des succes-
moderé, la sureté rétablie dans les
mens, la vertu & la probité récom-
es, le refus qu'il fait de la dignité de
ur, la protection qu'il accorde aux
de Lettres, sa bonté & son humanité
les Audiences, sa magnificence dans
difices *publics*, & sa frugalité domesti-

que;

tous ſes Prédeceſſeurs : c'eſt
gage à refuſer un troiſiéme Co
il eſt maître abſolu , après n'a
le ſecond que par déference p
té de Nerva. Vaincu neanm
inſtances de la Republique, il v
née ſuivante exercer cette M
mais il ne permet pas , que d
monies de l'élection , on le d
ſimple particulier. L'Orateu
préſente, pendant ce troiſiém
admettant aux Charges publi
bleſſe & les plus gens de bien
litique oppoſée à celle des reg
& avançant ſur tout les Mag
venoient des Provinces avec
des Peuples qu'ils avoient g
le loué ſur ſon affabilité env
dats & les Citoyens en génér
ſiduité à s'aquitter de tous les

n se charger d'un quatriéme Con-

line ne nous fait pas moins admi-
jan renfermé dans son domestique,
us l'a fait admirer placé à la tête
npire Romain. C'est à quoi tend
de Plotine femme de ce Prince, &
Marciana sa sœur, instruites l'une
re par les grands exemples de vertu
ur proposoit sans cesse. C'est encore
se rapportent les loüanges qu'on lui
ici sur les devoirs de l'amitié, qu'il
soit mieux que personne, sur l'inte-
ses Intendans; sur le peu d'autorité
issoit à ses Affranchis. On fait voir
ft à l'assemblage de tant d'éminentes
, qu'il doit le titre de *Très-bon*, dont
re avant lui n'avoit été honoré par
t.
termine ce Panégyrique en apostro-
es Manes de Nerva & de Trajan le
u'il felicite l'un & l'autre sur les ver-
n tel fils. Ensuite il demande per-
aux Senateurs, de rendre pour lui
r son Collegue de tres-humbles ac-
e grace à l'Empereur; ce qu'il fait
adressant la parole: & après avoir
é les Dieux tutelaires de l'Empire,
iculierement Jupiter Capitolin, qu'il
ur la conservation du Prince, il finit
rant le Senat du profond respect qu'il
oûjours pour cette auguste Compa-
Après

executer, en faisant parler Pli
ne de M. de Sacy.

L'endroit où le Panégyrist
deration de Trajan dans se
militaires, mérite entr'autre
qué. „ Vous ne craignez la
„ à ce Prince) ni ne la cher
„ grandeur, Cesar, de s'arrê
„ ves du Danube, quand
„ n'y a qu'à le passer pour
„ point souhaitter le comba
„ des ennemis qui le fuyent
„ ne faut-il point pour jette
„ prits tant d'épouvante ? C
„ pour obtenir de soi tant d
„ tre moderation fait que v
„ point combattre ; la rép
„ armes fait que vos ennem
„ pas eux-mêmes. " Et qu
après il ajoûte en désignan

„ que ce ſont de foibles remparts contre „ vôtre valeur, & il ſe verra ſi promptement accablé, que dans ſon étonnement „ il lui ſemblera qu'à vôtre aſpect les montagnes ſe ſont applanies, les fleuves ſe „ ſont retirez, la mer a diſparu; & que ce „ ſont non pas nos flottes, mais nos Villes „ elles-mêmes qui ont fondu ſur ſes Etats." On ſçait que l'évenement juſtifia cette eſpece de prédiction.

La deſcription que fait Pline de l'entrée de Trajan dans Rome, a quelque choſe de fort intereſſant. „ Que dirai-je de ce jour „ (dit-il en s'adreſſant à l'Empereur) où „ Rome, après vous avoir ſi long-temps „ déſiré & attendu, eut enfin le plaiſir de „ vous revoir ? Vit-on jamais entrée plus „ ſurprenante & plus agréable ? Les autres „ Empereurs avoient coûtume d'entrer „ dans la Ville, je ne dis pas montez ſur „ un char tiré par quatre chevaux blancs, „ mais (ce qui eſt le comble de l'orgueil) „ portez ſur les épaules des hommes. Pour „ vous, au deſſus des autres par la ſeule „ Majeſté de vôtre taille, vous avez triomphé non de nôtre patience, mais de la „ vanité de ces Princes. Il n'y eut donc „ perſonne que ſon âge, ſon ſexe, ou ſa „ ſanté pût empêcher de courir à un ſpectacle ſi nouveau. Les enfans s'empreſſoient de vous connoître, les jeunes gens „ de vous montrer, les vieillards de vous

„ vêcu, puisqu'ils vous av
„ tres disoient, que c'étoit
„ étoit doux de vivre ; les
„ jouïssoient d'avoir mis au
„ fans, voyant à quel Prin
„ donné des Citoyens, à
„ les avoient donné des So
„ les toits plier sous le p
„ teurs qui s'y étoient pos
„ mêmes où l'on ne pouv
„ demi suspendu, étoien
„ foule, dont les ruës étoi
„ laissoit à peine un se
„ passer à travers le peupl
„ & par tout vous trouvi
„ pareilles acclamations.
„ te que la joye de tout l
„ le, puisque vous étiez
„ pour tout le monde, &
„ La vigilance de Trajan

„ fertilité, vous adreſſa donc, Ceſar, les
„ vœux qu'elle avoit coûtume d'adreſſer à
„ ſon fleuve; & elle ne reſſentit cette cala-
„ mité, que le temps qu'il faloit pour vous
„ en inſtruire. La puiſſance de Trajan agit
„ ſi promptement, & ſa bonté eſt toûjours
„ ſi attentive, & ſi prête, qu'à quelques
„ diſgraces que puiſſent être expoſez les
„ hommes de ſon ſiecle, il leur ſuffit pour
„ être ſecourus & ſoulagez, qu'il connoiſſe
„ leurs beſoins....... On avoit crû autrefois
„ que Rome ne pouvoit ſubſiſter, & qu'on
„ ne pouvoit y vivre ſans le ſecours de l'E-
„ gypte. Cette Nation vaine & legere ſe
„ vantoit de nourrir ſes vainqueurs, & de
„ tenir en ſes mains & dans le ſein de ſon
„ fleuve nôtre ſort, l'abondance ou la fa-
„ mine. Nous avons rendu à l'Egypte ſes
„ richeſſes, elle a repris ſes bleds, elle a
„ remporté les moiſſons que nous en avions
„ tirées. Qu'elle apprenne donc, & qu'el-
„ le reconnoiſſe ſur la foi de ſon experien-
„ ce, que ce ſont des tributs qu'elle nous
„ paye, & non des alimens qu'elle nous
„ donne; qu'elle ſçache qu'elle n'eſt
„ point neceſſaire au Peuple Romain, &
„ qu'elle ſente le beſoin qu'elle a de lui être
„ ſoumiſe....... On devoit regarder com-
„ me un prodige, Ceſar, que la pareſſe du
„ Nil, que la ſterilité de l'Egypte n'eût
„ cauſé aucune cherté dans Rome: vous
„ avez porté vôtre prévoyance & vos ſoins

„ beau-

„ vince ſi feconde, ſi elle eut
„ Peuples de la terre, (s'écr
„ gyriſte) reconnoiſſez mai
„ bonheur d'être ſoumis à
„ main. Nous avons un Pr
„ ſe de la fécondité, qui la
„ où la conjoncture & le be
„ dent; qui ne nourrit, ne p
„ moins de ſoin une nation
„ par de vaſtes mers, que ſi
„ Tribu Romaine.

La punition des Délateur
exemple de ſévérité qu'ait d
eſt ici dépeinte des couleur
& les plus flatteuſes pour
„ Nous avons vû (dit Pline
„ Délateurs expoſée à nos
„ ne troupe de voleurs &
„ hommes indignes n'avoi
„ les autres tendu leurs pie

agréable, rien de plus digne de vôtre siecle, que lorsque vous nous avez donné à voir du haut de l'Amphitheatre, les Délateurs forcez de se montrer à découvert, & de renverser la tête en arriere. Nous prenions plaisir à les reconnoître, & à joüir de leur douleur, lorsqu'en les faisant marcher sur le sang des criminels, comme des victimes justement destinées à expier les allarmes & les calamitez publiques, on les traînoit à des supplices plus lents, & plus cruels que la mort. On les a jettez sur les premiers Vaisseaux que le hazard a fait trouver, & on les a livrez à la merci des tempêtes. C'est ainsi qu'on leur a permis de quitter & de fuïr des terres qu'ils avoient désolées...... Spectacle memorable! Une flotte chargée de Délateurs devient le jouët des vents, elle est forcée d'exposer ses voiles à toute leur fureur, & de suivre les flots irritez sur tous les écueils où ils la jetteront. Quel plaisir de regarder du port ces infames Vaisseaux dispersez d'abord en le quittant, & à la vûë de la mer même, de rendre graces au Prince, qui sans interesser sa clemence, avoit confié la vengeance des hommes aux Dieux de la mer, &c.

L'affabilité de Trajan dans ses audiences comparée avec la ferocité de son Prédecesseur Domitien, *forme* un beau contraste.

 ,, Nous

„ qu'on ne leur laisse ...
„ leur retardement. Nous y
„ il nous plaît, & toûjours
„ avec confiance...... Il no
„ demeurer, de nous arrêter
„ Palais, que la terreur envi
„ fois, lorſque ce monſtre
„ fait ſon antre, où tantôt
„ pour ſuccer le ſang de ſes
„ d'où tantôt il s'élançoit p
„ du carnage des plus grand
„ Republique. L'horreur
„ en gardoient les portes,
„ pas moins à trembler pc
„ l'entrée étoit permiſe, q
„ qui elle étoit refuſée. C
„ rencontrer, le regarder f
„ frayeur; l'arrogance p
„ front, la fureur éclatoit
„ une palleur mortelle éto

ie, & qui semble nous donner la plus
idée de Trajan, c'est celui où Pline
ire cet Empereur à Jupiter. „ O le
ne Emploi d'un Prince (dit-il) que de
ifier les différens que les Villes ont
'elles, & de contenir les peuples mu-
, plus encore par la force de la Rai-
, que par l'autorité du commande-
nt ! de reparer les injustices des Ma-
ats, & d'y apporter un si bon ordre,
ce qui ne devoit pas être fait, ne
oisse pas l'avoir été ! Enfin d'agir avec
ant de rapidité que les Astres, de tout
, de tout entendre ; & de quelque
roit qu'on vous invoque, faire aussi
mptement sentir vôtre assistance, que
Dieux même le pourroient faire. Je
que c'est ainsi que Jupiter gouverne
nonde, quand il daigne jetter quelque
ard sur la terre, & donner place aux
ires des hommes parmi celles dont il
cupe avec les Dieux. Aujourd'hui
repose sur vous de ce soin, vous le
ésentez ici, & après vous avoir char-
le tout ce qui regarde les hommes,
est reservé tout entier pour le Ciel,

us ne finirions point, si nous voulions
ci passer en revûë tous les endroits de
négyrique, qui sont dignes d'une at-
n particuliere. Les morceaux que
en avons *rapportez* suffiront pour ex-

La Sainte Bible, qui con...
Nouveau Testament, expliquez
tes de Theologie & de Critique
ordinaire des Eglises Reformées
Originaux, & retouchée dans l
vec des Préfaces particulieres
Livres de l'Ecriture Sainte, e
ces générales sur l'Ancien e
Testament. Par DAVID M
teur de l'Eglise Wallonne d'Utr
terdam, chez Henri Desbo
Mortier, Pierre Brunel, Li
2. Tomes *in folio*. Tom. I
Préface, *feuillets* VIII. T. II
sans la Table. Livres Apo
lets 66.

„ LA Version Françoise (
„ Mr. David Martin dar
„ dont nos Eglises se serven

environ onze ans que Mr. Mar-
ucha la Verſion du Nouveau Teſ-
mais de telle ſorte pourtant, que
a eu à y faire des changemens
peu conſiderables, il les a ren-
ans les Notes, dont il a accompa-
outenu ſa reviſion. Il la redonne
les mêmes Notes, mais beaucoup
ées.

que temps après le Synode des
Wallonnes des Païs-bas le chargea
iller ſur l'Ancien Teſtament, com-
voit fait ſur le Nouveau. Il s'y eſt
ſerieuſement; & ayant préſenté
rs aux Egliſes commiſes par le Sy-
our les examiner, il en a reçû des
tions qui rendent ſon Ouvrage re-
ndable parmi ceux de ſa Commu-

deux Préfaces, dont l'une eſt à la
l'Ancien, l'autre à la tête du Nou-
eſtament, ſont ecrites d'une façon
able, & font voir que l'Auteur ne ſe
i à des ſentimens trop vulgaires &
par les Sçavans, ni auſſi à une cri-
rop ſeche. Nous ne parlerons ici
la Préface de l'Ancien Teſtament.
rtin y traite de l'inſpiration des Li-
rez; & après l'avoir établie, il vient
ueſtions qui y ont du rapport. „ Il
peut-être pas facile, dit-il, de deci-
ſi le S. Eſprit a toûjours ſuggeré lui-

 même

„ qui sont dans ce sentir
„ ble que cela a besoin d
„ tion. Dans les choses
„ tantes pour la foi, ou
„ dans les Oracles, & dai
„ dans celles sur tout qu
„ Messie, & le regne de l
„ presque pas lieu de dou
„ prit en les inspirant à se
„ leur ait aussi suggeré, &
„ dicté tous les termes...
„ les choses qui n'interesse
„ ni nos mœurs,..... c'es
„ que le S. Esprit présidant
„ tions historiques...... il
„ vain de prendre telles exp
„ sont venuës dans la pens
„ me quelquefois au préjud
„ appelle pureté de stile, &
„ langage...... C'est en

„ *distribuoit diversement à chacun ses dons*
„ *& ses operations en la maniere qui lui plai-*
„ *soit.*
„ Moyse & les autres Prophetes..... ont
„ tous écrit en Hebreu..... C'étoit la plus
„ ancienne Langue du monde; celle qu'A-
„ dam avoit parlé, & que Dieu avoit par-
„ lé avec Adam, & ensuite avec Noé, avec
„ Abraham, & les autres Patriarches; celle
„ enfin en laquelle il donna sa Loi sur la
„ Montagne de Sinaï, & en laquelle il se
„ reveloit à tous ses Prophetes. Elle s'é-
„ toit conservée parmi le Peuple de Dieu
„ jusqu'à la captivité de Babylone, depuis
„ ce temps-là il n'en resta plus que quel-
„ ques traces dans la Langue Caldaïque &
„ dans la Syriaque, & les Livres de l'An-
„ cien Testament sont depuis plus de deux
„ mille ans, les seuls Livres Hebreux qu'il
„ y ait au monde.

L'Auteur traite ensuite de la Massore, dont il ne fixe pas le temps, laissant la liberté de croire qu'elle ait été faite au siecle des Machabées, ou que ce n'ait été que plus de six cens ans après, & vers le commencement du cinquiéme siecle de l'Eglise. Il soûtient que le texte Hebreu n'a jamais été alteré; & il remarque que ni Jesus-Christ, ni S. Jean n'ont jamais reproché aux Docteurs Juifs d'avoir ou falsifié, ou laissé falsifier les Ecritures. Il entre dans la *discussion du verset* 17. du Pseaume XXII.

& mes pieds.

Sur la Verſion des Septa[nte]
rejetté la *petite Hiſtoire* d'Ar[iſtée]
par ces paroles: „ Il eſt cer[tain]
„ & c'eſt tout ce qu'il y a
„ vant la venuë de Jeſus-Ch[riſt]
„ une Verſion Grecque d[e]
„ l'Ancien Teſtament; que
„ étoit en uſage non ſeulem[ent]
„ drie, où elle avoit été fait[e]
„ paroît entr'autres choſes pa[r]
„ cette Verſion, qui eſt du ſtil[e]
„ là; mais encore dans toutes
„ gues Grecques, ou des Juifs
„ c'eſt-à-dire, des Juifs qui pa[r]
„ dans Jeruſalem, &c..... C
„ a ſes beautez, mais elle a
„ ches...... Qu'on s'en ſerve
„ me d'une traduction très-[...]

que l'impreſſion qui eſt belle dans tout l'Ouvrage, l'eſt ſur-tout dans les notes. On trouve, tant dans le Vieux que dans le Nouveau Teſtament, des Tables Geógraphiques, & quelques aûtres Planches fort bien gravées, & qui ne ſont pas d'une mediocre commodité, ni d'un mediocre agrément.

JOANNIS VAN HORNE Anat. & Chir. apud Batavos quondam Profeſſ. Opuſcula Anatomico-Chirurgica, ſeorſim quæ ante hac temporibus diverſis prodierunt, in præſens nunc congeſta volumen, atque annotationibus recentiorum in Anatomicis pariter ac Chirurgicis induſtriam patefacientibus, adaucta. Studio & operâ D. JOANNIS GUILLELMI PAULI. Anatom. & Chirurg. PP. *Lipſiæ, apud Thomam Fritſchium*, 1707. C'eſt-à-dire: *Les Opuſcules d'Anatomie & de Chirurgie, de* Jean de Horne, *ramaſſez en un volume, & augmentez de pluſieurs Notes conſiderables. Par* Jean Guillaume Pauli, *Profeſſeur d'Anatomie & de Chirurgie.* A Leipſic chez Thomas Fritſch. 1707. volume in 12. pagg. 581.

LES Opuſcules de Mr. de Horne renfermez dans ce Recueil, ſont une introduction à l'Anatomie, intitulée μικροκοσμὸς, *le petit monde.* Une introduction à la Chirur-

mie, & l'introduction à la C
trouvent ici accompagnées d
vantes & recherchées, dont c
ble à M. Pauli qui nous don
elles sont en grand nombre, &
des meilleurs Auteurs qui ay
l'Anatomie & sur la Chirurgie.
a disposées de maniere, qu'on
ce qui a été remarqué par di
sur un même sujet. Il a ajoûté
face, par maniere de suplémen
grand nombre d'autres Notes
inserer dans le corps du Livre
plus entre ses mains.

Le dessein de M. de Horne
troduction Anatomique, a été
en peu de pages ce qui se trou
dans plusieurs volumes, & de
là l'étude de l'Anatomie à ceux
mencent. La metho...

& par rapport à celles qui servent à la
agation de l'espece.
lon cette division il commence d'abord
stoire du corps humain par la descrip-
de la bouche ; puis il vient à l'ésopha-
à l'estomac, aux intestins, au cœur :
près avoir fait une Histoire courte de
es ces parties, il examine les organes
a génération.
uant à l'introduction à la Chirurgie,
le Horne y cherche tout de méme à
gner la peine des Lecteurs, & il re-
la Chirurgie à des préceptes courts &
es qui sont à la portée de tous les com-
çans. Sa methode sur-tout est fort fa-
Il traite d'abord des Instrumens de
rurgie, & ensuite des operations en gé-
l, comme sont la *synthese*, qui rejoint
ui est séparé ; la *dierese*, qui sépare ce
est joint ; l'*exerese*, qui enleve ce qui est
ble ; l'*aphorese*, qui ôte ce qui est super-
la *prothese*, qui supplée à ce qui man-
; & la *diorthose*, qui reforme ce qui est
ravers.
passe de là à l'application des remedes
rieurs, considerée en général, comme
par exemple l'application des sang-suës,
lication des cauteres ; puis il vient au
il des operations, c'est-à-dire, à celles
se font à la tête, à celles qui se font
poitrine, au ventre, aux extrémitez :
finit par une explication particuliere
 des

chyle, il montre que le ...
au foye comme le croyoie
mais au cœur, ce que pe
aujourd'hui.

Pour ce qui eſt des deux
ſur les organes de la génér
ſur la diſſection d'un ane
renferment rien non plus
La derniere eſt précedée
le même ſujet, écrite par
lin, dans laquelle nous n'
qui doive être expoſé ici
ſoit ſçavante & bien écrit
les remarques qu'elle con
puis long-temps d'être n

Travels over England, S
les, giving a true an
of the chiefeſt cities,
rations, &c. C'eſt-à-

été publiées. Par JACQUES BROME, *Maître ès Arts, &c. Seconde Edition, augmentée.* A Londres, chez Robert Gosling, &c. 1707. in 8°. pagg. 315. sans l'Epître, la Préface ni la Table.

ON a déja publié, mais sans le consentement de l'Auteur, ce Voyage sous le titre de, *Voyages de trois ans au travers de l'Angleterre, du Païs de Galles, &c. par Mr. Roger.* Comme cette premiere édition est défigurée en plusieurs endroits, & très-defectueuse par tout, l'Auteur s'est crû obligé de faire imprimer son Voyage tel qu'il l'avoit écrit; & de faire voir à tout le monde, que si l'on avoit eu l'adresse d'avoir ses papiers, & la mauvaise foi d'y faire des changemens, on n'avoit pas également bien réüssi à conserver la verité de sa narration. M. Brome a entrepris cette Description d'Angleterre & d'Ecosse, pour l'instruction des enfans de Mr. Van Acker, qui faisoit à Londres un negoce considerable. Il les accompagna dans toute l'Angleterre & dans l'Ecosse, lorsqu'ils y voyagerent; & pendant le cours de ces voyages, il dressa les Memoires qu'il donne ici au public, après les avoir retouchez. Il prétend que les païs étrangers n'ont rien de précieux & de rare, soit pour la curiosité, soit pour la beauté, dont la nature n'ait, pour ainsi dire, donné *la copie à l'Angleterre*; ce qu'il tache à

Brotme dans les Voyages.
ni, & nous engageroit à
que tout le monde ſçait, &
écrites aſſez au long dans la
terre par Mr. Edoüard Cham
teur en Droit. Il nous ſuff
quelques endroits particuliers
pour le faire mieux connoîtr
contenter la curioſité du publ
Dans la Province de Somm
milles de la Ville de Wells,
principale, on fait voir aux V
caverne que les Anglois non
Hole, & que l'Auteur compare
de Virgile, & à l'antre de la S
de Puzzole. Il en fait une long
tion, & pour mieux exprimer
où il ſe trouva à la vûë de c
affreuſe, il a recours à tout c
dans l'Antiquité touchant l

ntre qui eſt très-profond & ſous un
x diviſé comme en différents apparte-
. Le reſte de ce qu'en rapporte l'Au-
tient plus de la crainte qu'inſpirent na-
lement les lieux ſoûterrains & obſcurs,
le la verité, qui reſulte d'un examen
le ſang froid, & à loiſir.
es Eaux de Bath ſont chaudes, & de
eur bleuâtre, L'odeur en eſt forte, &
peur en eſt legere. Leur effet eſt de
ier les membres affoiblis, & de guérir
ſes maladies par une ſueur proportion-
au beſoin qu'en a le malade. On trou-
Bath plus d'une ſource d'eaux. L'Au-
donne une Deſcription circonſtantiée
Bains du Roi & de la Reine, qui ſont
ue au milieu de la Ville proche de l'E-
; & il remarque que vers le lieu où ils
ſituez, n'étant ſeparez l'un de l'autre
par l'épaiſſeur d'un mur, on a trouvé
i d'autres monuments de l'Antiquité,
ſtatuë d'Hercule tenant un ſerpent dans
ain. L'Auteur ſoupçonne que les rui-
d'où l'on a tiré cette ſtatuë, étoient les
es de quelque Temple conſacré à Mi-
e; ſur quoi il ajoûte une reflexion dont
ecteur jugera : qu'Hercule ne pouvoit
être mieux placé qu'auprès des bains,
qu'après d'auſſi grands travaux que ceux
l a eu à ſoûtenir, rien ne lui conve-
mieux que de ſe délaſſer dans le bain.
our des bains on voit des bequilles ſuſ-
pendues

Vers la partie Septentrion
on voit un roc nommé le R
d'où l'on tire quantité de d
par tout sous le nom de Pie
Et c'est en vertu de ces diar
teur met l'Angleterre en co
les Indes. Cambden a rema
fet les diamans qui se trouve
n'ont que la dureté au dessu
de Bristol, qui ne leur ceden
l'eau & pour l'éclat. On en
ques uns qui sont aussi unis
toient des mains du plus hab
tous semblables aux diamans
facettes, pour en faire des b
sont pas tous de même coul
prochent plus du cristal, &
nent plus du rubis.

L'Article de Cornoüaill

rdif, l'Eté y eſt temperé, & ſur-tout le milieu de la Province, où rarement n les bleds avant la Saint Michel; er y eſt aſſez doux. On y trouve tain en quantité. Les ſeuls Comtes Cornoüaille en faiſoient autrefois le ; mais en 1240. quelques ouvriers qui nt commis un meurtre, s'étant ſau-n Allemagne, découvrirent dans la e des Mines d'Etain, & cette décou-fit un grand tort aux Comtes de oüaille. Parmi les différentes choſes l'on rencontre quelquefois dans les s, & qui ſervent à prouver que de ancienneté on y a travaillé, on y a é une Medaille de bronze de Domi-ce qui fait voir que ces Mines n'é-t pas inconnuës aux Romains, & que ur temps on a ſçû en profiter. Il y a en Cornoüaille des Diamans comme ſtol; & il n'eſt pas fort rare d'y trou-les perles dans les huîtres & dans les es.

eſt ainſi que Mr. Brome fait le détail qu'il a remarqué lui-même, ou de ce es autres lui ont appris touchant les ſitez de l'Angleterre & de l'Ecoſſe, neanmoins negliger les choſes qui ſont nunes, & ſous les yeux de tout le le. Son Livre peut n'être pas inutile Anglois, pour leur faire connoître & *er leur propre païs*; mais le plus grand

uſage

accinctus, five Par
nes in regulas & le
cii novæ Legis dire
Romani Rubricas,
PIZART, Priore C
rium Ord. S. August
femenfis in valle S. I
remundam. C'eft-à-
vangelique préparé pour
teres; ou Paraphrafes &
Rubriques du Miffel Rom
Henri Pizart. A Colo
rie & aux dépens d'Arn
1708. 8°. pagg. 382. fan
Chapitres préliminaires.

LA Science des Céremon
connoiffances aufquelles
Eccléfiaftiques s'appliquent
fe donnent la

igne. Le P. Pizart paroît fort mal de cette conduite. On voit bien que de cas qu'on fait de la connoiſſance ıbriques, fait ſouffrir le zele qu'il a e ſervice de Dieu ; & pour engager cleſiaſtiques à s'appliquer plus ſerieu- à cette Science, il leur met devant ıx le ſoin que Dieu a pris de preſ- ıi-même les Céremonies qu'il a vou- on obſervât dans les Sacrifices de nne Loi, encore que ces Sacrifices ſent que la figure de celui de la nou- Ce ſont ces conſidérations, dit-il, nt porté à lire les Commentaires que tus a faits ſur les Céremonies ; & e là qu'il a tiré les Notes & les Ob- ons qu'il nous donne ſur les Rubri- u Miſſel Romain. Elles ſont diviſées q parties, à la tête deſquelles il y a hapitres qui ſervent de prolegome- tout l'Ouvrage. L'Auteur y traite correction qui a été faite du Miſſel in. Il nous donne enſuite la défini- la diviſion des Rubriques; il va cher- ui en a été le premier Auteur : il e celles qu'on ne peut omettre ſans , & il rapporte une partie des De- ue les Papes ont rendus au ſujet des ıonies de la Meſſe.

ıs la premiere partie de l'Ouvrage ur explique les Rubriques générales *ſſel Romain.* Il enſeigne les Cere- monies

... troisiéme il fait l'énum
qu'on peut faire en celel
prévient les accidens qui
il prépare en même-te
qu'on y doit apporter. L
tient une Paraphrase sur
qui sont propres aux diff
l'année : & dans la cinqu
celles qui sont attachées
Saints. L'Auteur y traite
votives, des Messes que l
les Morts, & des Benedict
la on trouve une petite ad
ferme plusieurs instructions
aux Ceremonies de la Me
prendra par exemple, 1.
qu'on doit observer quand
Sacrement; 2. de quelle mati
fabriquez les Ciboires & les
Ceremonies qu'il faut ...

Compendiosæ Institutiones Theologicæ ad usum Seminarii Pictaviensis. Jussu & auctoritate Illustriss. ac Reverendiss. Dom. D. CLAUDII DE LA POYPE DE VESTRIEU, Pictaviensis Episcopi. *Pictavii apud Joannem Fleuriau, Regis ac Illustriss. & Reverendiss. D. D. Pictaviensis Episcopi Typographum.* C'est à dire: *Institutions abregées de Theologie, à l'usage du Seminaire de Poitiers. Par l'ordre & sous l'autorité de M. l'Evêque de Poitiers.* A Poitiers chez Jean Fleuriau, &c. in 8°. pagg. 643. sans les Questions Préliminaires qui ont 28. pages non chifrées.

LES Traitez contenus dans ce Livre regardent *la Foi*, *l'Ecriture Sainte*, *l'Eglise*, *Dieu*, & *la sainte Trinité*.

On a ajoûté un second Tome de 639. pages, imprimé à Poitiers en 1708. chez le même Jean Fleuriau, & chez Jacques Faucon. On y parle *des Loix* en général, & en particulier *des Preceptes de la Loi divine selon l'ordre du Decalogue.*

Quoique l'Auteur ait eu principalement en vuë l'instruction des Seminaristes de Poitiers; neanmoins l'Ouvrage peut servir à tous ceux qui commencent à étudier la Theologie. Les matieres y sont expliquées d'une maniere plus étenduë, que le titre ne semble le promettre. Chaque

„ Dieu & des choſes qui o
„ Dieu, en déduiſant des co
„ taines, des principes qu'i
C'eſt cette revelation divine
l'Auteur, donne aux concluſi
giques, une certitude plus gra
le des ſciences naturelles, qu'il
moins être plus évidentes.

Il paſſe enſuite à la Foi, a
mine *la Nature*, *l'Objet*, *les M*
prietez, & *les Regles*.

La Foi Catholique a pour
role de Dieu écrite & non é
me elle nous eſt propoſée par l
parole de Dieu écrite eſt renf
l'Ecriture ſainte ; dont nôtre
établit l'autorité infaillible pa
preuves, & entr'autres par l'a
ment des Propheties qui y ſont

faites aux Catholiques ſur ces Livres, dont il a eu ſoin de mettre les titres en vers, afin qu'on pût mieux les retenir. Il attribuë à la Vulgate une authenticité préferable à celle des Originaux, qui pourroient bien, ſelon lui, n'avoir pas conſervé juſques à nous leur premiere pureté. Il ſoûtient même, que le texte Grec du Nouveau Teſtament, tel qu'il paroît aujourd'hui, a été alteré en pluſieurs endroits: & il remarque que plus les Manuſcrits Grecs ſont anciens, & plus ils s'accordent avec la Vulgate, qu'il ne tient pas neanmoins exempte de toutes fautes. Mais il ne croit pas celles qui s'y ſont gliſſées aſſez conſiderables pour rien changer à l'eſſentiel de la Doctrine & de l'Hiſtoire. Il ajoûte que Beze convient d'une partie de ces choſes dans ſa Preface ſur le Nouveau Teſtament. Il s'applique enſuite à faire voir, que les Verſions Françoiſes des Prétendus Reformez, ne ſont pas fidelles; ce qu'ils avouënt eux-mêmes de bonne foi à l'égard des premieres: & il rapporte pluſieurs paſſages, où il prétend que la derniere, qui eſt celle de 1581. eſt trés-différente de l'original. Nôtre Auteur aſſure que l'Egliſe n'a jamais interdit la lecture des Livres ſacrez écrits en Hebreu, en Grec, ou en Latin; à moins que les Editeurs n'ayent été des heretiques. Mais il approuve fort les Conſtitutions de quelques

il faut que le texte
l'Eglise en ait expliqu
rement le sens.

Quand il s'agit, dit
de l'autorité qu'a l'Eg
Parole de Dieu, & de
re de Foi ; on entenc
pas tous les Fideles, n
les Pasteurs, & princip
rain Pontife. Car, aj
les affaires publiques &
l'Etat ; ne sont pas tra
Citoyens, mais seulemen
& les principaux Seigneu
que neanmoins ce qu'ils
pour avoir été resolu p
tion ; ainsi ce que les Pas
& principalement le Sou
décident dans ce qui rega
Religion

les Généraux. Nôtre Theologien en expliquant le pouvoir souverain & infaillible qu'a l'Eglise de juger les différens touchant les Dogmes & les Mœurs, refute l'opinion des Heretiques sur la Regle de la Foi. Enfin il s'applique à prouver que l'Eglise Catholique est la seule veritable Eglise; parce que c'est la seule qui ait ces quatre marques essentielles, qui sont d'être *Une*, *Sainte*, *Universelle* & *Apostolique*.

La certitude de la Theologie étant fondée sur la revelation divine, dépend de la connoissance certaine de l'existence de Dieu : & il seroit à souhaiter que cette Proposition, *Dieu est*, fût regardée de tous les hommes, ainsi que des Philosophes modernes, comme une de ces premieres veritez qui n'ont besoin pour être connuës, que de nôtre attention à en considerer les termes. Mais presque tous les Theologiens, & en particulier nôtre Auteur, s'obstinent à soûtenir, qu'on ne peut bien démontrer l'existence de Dieu que par les creatures. Les preuves qu'on rapporte ici sont tirées du commun consentement de toutes les Nations, & de la necessité d'admettre une cause premiere qui n'ait pas été produite, qui soit necessaire, intelligente & tres-sage, qui ait créé la matiere, lui ait donné le mouvement, & ait enfin créé l'ame raisonnable. Après cela on considere les attributs divers tant absolus que relatifs;

conditionnée, de sauver tous
Il veut leur donner à tous,
suffisans pour le salut, & destin
uns, par une affection special
speciales. Il prévoit la coop
partie des hommes, & leur
jusqu'à la mort dans l'état de
destine ceux-là absolument &
à la gloire. Nôtre Theologien
l'autorité de S. Augustin, qui d
ment, que *l'élection ne précede*
cation, mais la justification l'élec
ajoûte, en expliquant ces paro
tre aux Ephesiens, *Il nous a é*
constitution du monde; je ne vo
ment cela a pû être dit, si ce n
sequence de la prescience. I
concerne la Predestination à la
nous promet ici la refutation
des Pelagiens & des Semi-Pela

incompréhensible des perfections
est d'être un en trois Personnes.
er Tome finit par l'exposition de
e ; & on ne s'est pas contenté
r en quoi consiste le Dogme ; on
aussi de nous marquer comment
xprimer sur une matiere si obscu-
licate.
eologie ne se borne pas à une
culation, mais elle nous conduit
que de la Loi divine. Nôtre Au-
s son second Tome, nous expli-
rd ce que c'est que la Loi en gé-
quoi elle oblige, qui sont ceux
lige, comment elle cesse d'obli-
agite la question, si la Loi hu-
lige en conscience.
enfuite de la Loi divine, qu'il
en Loi éternelle, qui n'est autre
la souveraine Raison de Dieu ;
elle, qui est une participation, &
ne espece de publication de la Loi
qui comprend celle de Moïse &
Evangile. Il trouve que presque
ommandemens de la Loi sont ren-
ns le Decalogue, ou y peuvent
ts en quelque maniere, soit com-
ioses que le Decalogue présuppo-
omme des conclusions qu'on en
des préceptes qui approchent de
contient. Il entre dans un assez
ail de tous ces commandemens

ne. Il observe entr'autres cho
le rompre que de prendre d
chocolat. Il veut que la c
regarde comme simplemen
l'Eglise, soit differée jusq
qu'on ne la puisse faire à
cause legitime. Le dernier
Traité concerne les Dixmes.

Ce second Volume est te
Appendice sur les devoirs
conditions, & principalem
des Ecclesiastiques. On regl
maniere de s'habiller. On
sont obligez sous peine de
quand ils sont dans les Ordr
qu'ils possedent des Benefic
un habit convenable; que
Canons, & sur-tout selon
ciles tenus dans ces derniers
Theologien trouve être l'hal

depuis l'an 62. de Jesus-Christ, qu'elle fut fondée par S. Crescent disciple de S. Paul, jusques à la présente année 1708. composée sur diverses Pieces authentiques & originales, tirées des Archives de l'Archevêché & du Chapitre de cette Eglise : Par M. DE MAUPERTUY. A Lyon chez Jean Certe, ruë Merciere à la Trinité, 1708. in 4°. pagg. 340.

L'EGLISE de Vienne en Dauphiné est ancienne & illustre. Elle a eû de saints Evêques & plusieurs Martyrs. Mais il lui manquoit un Historien digne d'elle. M. de Montmorin qui est aujourd'hui à la tête de cette Eglise, a voulu lui en procurer un en la personne de M. de Maupertuy, qu'il a crû le plus propre à remplir dignement cet emploi, soit par l'exactitude des recherches, soit par la politesse du stile.

Cet Auteur paroît d'abord peu content de ceux qui l'ont précedé dans ce genre; „ l'un manque, dit-il, d'exactitude, narre „ de mauvaise grace, & fait de conti- „ nuels parachronismes; l'autre charge sa „ narration de faits ou étrangers à son „ sujet, ou peu certains, ou peu remar- „ quables; celui-ci est confus & sans ordre, „ celui-là est trop superficiel, & ne descend „ dans aucun détail; en un mot il n'en est au- „ cun qui satisfasse son Lecteur, & qui le „ *dédommage de la peine* qu'il prend à le lire.

mire dans son Ouvra
premier mérite la
l'honneur du succès a
lat sous les yeux de q
donc ici une Histoire
Evêque pour son Egl
dre, que sa liberalité
publier, & que son di
choix d'un Historien,
Livres, doit rendre rec

Voici le plan & quel
Histoire.

L'opinion la plus com
fondation de l'Eglise de
scent, lorsqu'il fut envoy
vers le milieu du premi
quelques Auteurs, & ent
tres Protestans, qui rev
cette Epoque & cette Mi
Maupertuy l'appuye

ajoûtent en particulier, que l'Evangile fut prêché à Vienne par Saint Crescent disciple de Saint Paul. On voit ici que S. Pierre ignorant ce que St. Paul avoit fait à Vienne, y envoya Saint Zacharie, & qu'alors Saint Crescent en sortit pour aller porter la Foi en Allemagne, où il souffrit le martyre. C'est par Saint Zacharie, premier Evêque & premier Martyr de Vienne, que Mr. de Maupertuy commence l'énumeration de tous les Evêques qui ont gouverné successivement l'Eglise dans cette Ville; & en les nommant tous l'un après l'autre suivant l'ordre Chronologique, il marque ce qui est arrivé de plus considerable à chacun durant le cours de sa vie. Nous laissons ce détail édifiant à la pieté de ceux qui liront le Livre; aussi-bien y est-il touché avec une brieveté sur laquelle nous aurions de la peine à encherir, & qui ne laisseroit pas de trop étendre un Extrait. Nous nous contenterons de dire, que l'Auteur compte jusqu'à quarante-six Evêques reconnus Saints, parmi lesquels on peut distinguer Saint Mamert, Saint Alcime, Saint Avite, Adon, Gui de Bourgogne, & quelques autres. Gui de Bourgogne ayant été élû Pape sous le nom de Caliste II. eut toûjours beaucoup d'attachement & de distinction pour l'Eglise de Vienne; il n'en faut pas de meilleure preuve que la Bulle du vingt *cinquiéme Février 1120.* par laquelle non

ſert de fondement & d'origine
de Primat des Primats des Gau
Archevêques de Vienne ont
prendre depuis ce temps-là.

M. de Maupertuy ne laiſſe
dans ſon Hiſtoire les Conciles
tenus à Vienne. Il y en eut u
1311. où ſe trouva Philippe le
Princes ſes enfans & ſes freres.
du Roi étoit placé à la droite
mais moins élevé. Les Prin
dans le même rang. Plus de tr
vêques, ſans compter les Cardin
triarche d'Alexandrie & celui d'
s'y rendirent de tous les endroit
de Chrétien. Trois choſes pr
voient donné lieu à la convocati
cile. L'Ordre des Templiers,
pour la Terre ſainte, & la refor

convoqua ce Concile, & des trois cens Prélats qui y assisterent, c'est un Decret utile à la Religion & aux Sciences, par lequel on fonda des Chaires de Professeurs de Langues étrangeres dans les quatre plus fameuses Universitez de l'Europe, sçavoir Paris, Oxfort, Boulogne & Salamanque, & par tout où resideroit la Cour de Rome, afin qu'on pût traduire pour les Juifs, les Payens & les Mahometans les Livres de l'Ecriture & les Ouvrages des Saints Peres.

Outre ce Concile Universel, qui est le quinziéme entre les Ecumeniques, & dont les Decrets sont renfermez dans ce qu'on appelle aujourd'hui les Clementines, il y a eu des Conciles Provinciaux tenus à Vienne, mais qui n'ont rien de fort remarquable. M. de Maupertuy en explique les motifs & les circonstances. Il donne aussi une idée de l'Eglise de Saint Maurice, qui est l'Eglise Cathedrale de Vienne ; & de la maniere dont l'Office divin y est celebré. Il observe que les Orgues ni la Musique n'ont jamais pû s'introduire dans cette Eglise, & qu'elle conserve avec une sainte jalousie, les Rites & les Usages de plus de quinze cens ans. „ Il y en avoit plus de trois „ cens, ajoûte-t-il, que ce superbe Edifice „ avoit été commencé ; on y avoit travail- „ lé sous neuf Archevêques, & il n'étoit „ pas *encore fini*, l'honneur d'y mettre la

ipoir des Architectes
Après avoir loüé les Cha
Egliſe ſur leur aſſiduité & le
Service, M. de Maupertuy
occaſion, une pratique bizar
lie dès le commencement du
mais qui naturellement n'auro
nir juſques-là. Je parle, dit-il,
pe ridicule des Noircis, & de la
ſerieuſe des Merveilles. Dur
Clergé en Surplis & en Chap
noit tout un jour ſur le Rhôn
teaux ornez de verdure & de
repréſenter les anciens Chrétie
ne, qui dans un pareil jour
avec ſoin & recueillirent ave
ſacrées Reliques d'une infinité
que la cruauté des Payens avoi
ce fleuve. Voici de quelle ma
remonie des Noircis eſt décri

„ S. André. Ces ridicules Majeſtez étoient „ parées d'une maniere bizarre, & mar- „ choient à la tête de ces quatre hommes „ noircis, tous ſix à cheval & ſuivis d'un „ ſeptiéme qui repréſentoit Saint Paul. Ce „ dernier avoit autour de lui une bouteille „ de vin, un pain & un jambon, & devant „ lui un baſſin plein de cendres qu'il jettoit „ dans les yeux de ceux qu'il rencontroit „ en ſon chemin." L'Auteur, en ſe moc-quant de cette coûtume qui eſt abolie, s'é-tonne qu'on ait encore aujourd'hui dans la Ville d'Aix l'entêtement de conſerver l'uſa-ge d'une Ceremonie encore plus extraor-dinaire qui ſe fait tous les ans le jour de la Fête-Dieu; c'eſt celle dont nous avons par-lé dans le Suplément du mois d'Août 1708. p. 363.

Au reſte en faiſant mention de tous les Evêques de Vienne, à commencer par le Fondateur, M. de Maupertuy paroît s'ar-rêter avec plaiſir ſur les Evêques des der-niers temps, & particulierement ſur ceux qui portent le nom de Villars. Il y en a eu cinq, qui ſe ſuccedant l'un à l'autre, ont rempli le Siege durant ſix vingts ans. On trouve ici un grand détail de leurs actions, & beaucoup d'exemples & de pieté & de zele. Henri de Villars, dernier Archevê-que du nom, a été obligé de pourſuivre & de punir pluſieurs Prêtres dereglez de ſon Dioceſe; & il a toûjours eu le chagrin de

Roi. L'Auteur expli
de conteſtation, & r
Jugemens qui ont ſuiv
pardonnera de n'en pa
naux. En parlant des
porté le nom de Villars
ſur l'éloge du Maréchal
ajoûte aujourd'hui beau
de Maupertuy n'a pas re
caſion. „ C'eſt ce brav
„ qui tantôt combattant
„ tantôt temporiſant cor
„ pour parler un langa
„ plus agréable aux Fran
„ démarches ſur l'intré
„ Condé, & ſur la prude
„ renne, a rendu les arm
„ rieuſes par tout où il les
Enfin l'Hiſtoire de l'Egliſe
ſuite de ſes E...

GUILLIELMI BEST Icti Ratio emendandi Leges, sive Libellus in quo secundùm regulas certas, plurimæ emendantur leges : nonnullæ explicantur : stabilita plerisque in locis Pandectarum Florentinarum auctoritate. Addita sunt etiam aliorum auctorum loca non pauca, & ex Codice Theodosiano quædam Leges, quibus iisdem ex regulis petita adfertur medicina. *Ultrajecti apud Guilielmum vande Water*, 1707. C'est-à-dire : *La maniere de corriger les Loix, &c. Par* Guillaume Best. A Utrecht chez Guillaume vande Water, 1707. in 8°. pagg. 194.

MR. BEST, Auteur de ce Traité, a réduit en maximes la maniere de corriger le texte des Loix & du Droit Romain, dans les endroits qui paroissent défectueux, obscurs & corrompus, & qui ont besoin de corrections. Il nous assure que ces maximes sont nouvelles & de son invention, & que s'il s'est rencontré avec des Auteurs qui ont fait les mêmes remarques, ç'a été par hazard & contre son dessein.

Il propose dans le premier Chapitre dixsept Regles de sa Critique, & il en fait l'application dans les vingt-six Chapitres qui suivent.

La premiere Regle est, que dans les en-

rection, quelque inge
être.

Le texte le plus corr
celui des Pandectes Flo
La seconde Regle est
qui se trouve souvent c
tinctions sont de trois esp
est dans la ponctuation
nant les mêmes mots, la
tuation produit un sens d
conde est dans les mots, q
separez, forment un dive
versité de l'arrangement.
exemples tirez de plusieurs
dans la Loi 1. §. 33. *ff. depo*
Si pecuniam servus apud me
Domino pro libertate ejusdem
dans les éditions de Roussar
das & de Godefroi, & qu
sens, deviennent

La troisiéme Regle consiste dans le changement de certaines lettres, qui ont du rapport entr'elles, & qui se changent souvent l'une pour l'autre; telles sont B & V, ainsi on lit *beneno vivis* pour *veneno bibis*, O & V dans *foror* pour *furor*, T & D dans *in quid* pour *inquit*, E & I en *delatio* pour *dilatio*, C & Q dans *qui* pour *cui*, C & G dans *navigularius* pour *navicularius*.

La quatriéme Regle se tire de la necessité qu'il y a de redoubler des lettres, ou quelquefois des mots entiers pour rendre le sens parfait; ainsi dans la Loi 37. *ff. de. Legib.* au lieu de *casibusa*, qui se trouve dans les Pandectes Florentines, on a rétabli le sens en rétablissant deux lettres, *casibus usa*; dans la Loi 22. §. 1. *quod met. caus.* qui étoit conçûë en ces termes, *Æstimatur cujus quod restitui oportet, id est, quod abest autem nuda possessio*: il a été necessaire de repeter un mot en cette maniere; *id est, quod abest: abest autem nuda possessio.* Nous laissons les autres exemples de ces lettres & de ces termes redoublez.

La cinquiéme Regle est celle que Mr. Best appelle, *quasi geminatio*, ce qui arrive en trois manieres, 1. en rédoublant non pas la même lettre ni le même mot qui précede, mais une autre lettre ou un autre mot qui *peuvent y* être renfermez, comme

les mêmes lettres, ni
vent être renfermées, n
d'autres lettres qui leur
exemple, quand de *sed*
de *illud*, *illud ut*. 3°.
peter des mots, qui ser
omis qu'à cause de la re
comme en changeant le
ci *est &c.*

La sixiéme Regle dé
ou du retranchement de
fondant les mots de *au*
habeo, *&c.*

La septiéme Regle s'c
gement d'une seule lettr
posée, mise entre deux a
cée ou substituée à la pl
est le changement qui se
qua, *qui* & *quia*, *quo* &

ſe conſtruction, qui doit nous conduire à corriger les fautes que nous y découvrons, & dans leſquelles les copiſtes ſont tombez par leur ignorance ou leur précipitation, lorſque ne comprenant pas le ſens de ce qu'ils écrivoient, quoi qu'il fût entier & parfait, ils ont entrepris de faire des corrections à leur mode.

La dixiéme Regle eſt fondée ſur la tranſpoſition des mots, dont il eſt permis d'uſer quelquefois pour trouver le veritable ſens. Ainſi dans la Loi 3. §. 1. *ff. de fund. dot.* il y a une grande obſcurité dans ces paroles, *His conſequens eſſe ait, ut ſi Cornelianum aut Semmonianum fundum debenti, id quod debet, doti promiſerit. Utrum eorum dotalem eſſe malit.* Quelques-uns, pour rendre le ſens parfait, ajoûtent ces mots, *hunc dotis eſſe*: mais nôtre Auteur, ſans rien ſuppléer, trouve ſeulement, qu'au lieu de *eſſe malit*, il faut lire *malit, eſſe*; & que cette tranſpoſition fait un ſens non-ſeulement très-naturel, mais très-élegant.

La onziéme Regle eſt, que dans les endroits deſeſperez, & qui ont beſoin d'une main habile, on peut donner avec plus de liberté dans les conjectures, trancher, couper, y mettre le feu, & employer toutes ſortes de remedes pour les rétablir. Dans ces occaſions les meilleures conjectures *ne ſont pas toûjours* celles qui atteignent

la plusieurs Critiques
sez à faire des mo
contentant de garder
de chaque mot ; de
fait *Capitolium* ; les te
cis ont été par eux co
Magistratus Imperio , c
Regle n'est pas bien s
s'en sert qu'avec beauc
ne se déterminant à
pour un autre , que
d'autres lettres , qui av
le forment le même m
la Loi 3. *ff. de Concub.*
mot de *concubinatu*, à ce
concubitu.

La treiziéme Regle a p
droits retouchez par Trib
autres Compilateurs ; ce qu
certain, plusieurs

La quatorziéme Regle tend à rejetter les gloses qui se sont glissées dans le texte. Quoi que l'Auteur estime qu'il y auroit de la temerité à changer sous ce prétexte les Ouvrages des anciens Jurisconsultes, & que ces gloses sont rares dans les Pandectes Florentines, il ne laisse pas de faire usage de cette Regle pour la correction de quelques Loix, comme dans la Loi 2. au Cod. Theod. *de inofficios. testam.* où sont ces mots : *Ut his probatis removeant parentum voluntatem testamenta.* Il soupçonne le mot *testamenta* d'être une glose mise pour l'interpretation du mot *voluntatem* qui precede.

La quinziéme Regle est établie sur l'addition ou le retranchement de la particule *non.* L'Auteur blâme extrémement la hardiesse de ceux qui ont recours à ce moyen, n'y ayant point de contradiction qu'on ne puisse sauver en ajoûtant ou retranchant une negative.

La seiziéme Regle se forme de la comparaison des Basiliques & des Manuscrits Grecs avec les Latins, qui sert à découvrir par leur différence les erreurs qui peuvent s'être glissées dans les uns ou dans les autres ; c'est à quoi se sont particulierement appliqué Leunclavius, Alciat, Cujas & quelques autres.

La dix-septiéme & derniere Regle est d'examiner le rapport qu'il y a entre les inscriptions qui sont à la tête des Rescrits

des

d'une maniere à n'y pouv
mais cet examen sert pl
des Loix, qu'à la correct

M. Best n'a pas borné sa
mer les Loix, il l'emplo
ment à corriger & rétablir
sages de toutes sortes d'A
riens, Poëtes & Orateurs
ques-unes des Regles qu'il
poser.

Ainsi il prétend que la
vicieuse dans ces vers de la
race liv. 2.

Sunt quibus in Satyra videor
ultra
Legem tendere opus, sine ner
quid
Composui, pars esse putat, e

Et il corrige de cette m...

motus? quid habes illius, illius
ua spirabat amores,
Qua me surpuerat mihi,
x post Cynaram, notaque & artium
tarum facies?

roit que le changement d'une seule ajoûteroit beaucoup de grace au pe- me vers, en mettant *nota quo.* lange aussi cette Epigramme de Martial Epigr. 63.

nera magna quidem misit, sed misit in
hamo.
t piscatorem piscis amare potest?

net à la place du dernier vers, celui- it la pointe lui paroît avoir plus de

It piscator. Eum piscis amare potes?

lieu de cette autre Epigramme, qui est t-sixiéme du premier Livre.

adam me cupit, invide Procille,
o candidior puella Cycno,
gento, nive, lilio, ligustro.
quandam volo nocte nigriorem,
mica, pice, graculo, cicada.
m suspendia sceva cogitabis.
novi bene te Procille vivis,

rouve que le sens seroit plus élegant is naturel, lisant,

Qua-

Sed quandam volo nou
Formica, pice, gracul
Si novi, bene te, Pro

Apologie pour les Armori
ses des Gaules, parti
vince de Tours; où
Eglises de Bretagne so
descente des Bretons
que cette Province a
dès le quatriéme sie
chevêque de Tours.
Huguier, ruë de
gesse, 1707. 12. p

Contre-Apologie, c
logie des Armori
quam verbis illius
que mendax, pag

dre il a diviſé ſon Ouvrage en deux par-
es. La premiere contient les preuves dont
ſe ſert pour prouver que les Egliſes de
etagne ſont plus anciennes que la deſcen-
des Bretons dans l'Armorique ; & la
conde, les difficultez qu'on peut oppoſer
 ſentiment contraire.
L'Apologiſte tire ſa premiere preuve du
ivre de la mort des perſecuteurs. Il croit
ue Lactance a composé cet Ouvrage vers
an 315. & comme cet Auteur aſſure qu'il
'y avoit plus alors aucun coin de la terre,
uelque caché & éloigné qu'il fut, où la
eligion Chrétienne n'eut pénetré, l'Apo-
giſte conclut que la Religion Chrétienne
voit déja été annoncée dans l'Armorique
ans ce temps-là. Il trouve la ſeconde &
 troiſiéme preuves dans les travaux Apoſ-
liques de S. Martin de Tours, & de S.
ictrice de Roüen. Si on adoroit encore
 Idoles dans l'Armorique en 458. dit-il,
aut rejetter l'autorité & le témoignage
 Evêques du ſecond Concile de Tours,
 attribuent à S. Martin l'extinction du
aniſme dans les Gaules, & par conſe-
nt dans l'Armorique, qui fait partie de
etropole de Tours. S. Victrice a prê-
l'Evangile dans la Flandre, dans le
ant, dans le Hainaut & dans le Cam-
; or eſt-il croyable que ce ſaint Evê-
it préferé des étrangers aux Armori-
, qui étoient ſes propres oüailles, puiſ-
que

eurent refusé de
tions. L'Apologi
té que les Breton
ces peuples, selon
corde guere avec
treté à demeurer da
ve que lui fournit
d'Auxerre écrite pa
moins forte que cell
rapporter. Les Arn
tez contre Valentini
Germain d'Auxerre
de l'Empereur. Co
dit nôtre Auteur, qu
gion Chrétienne avec
l'on en croit la nou
tagne, se seroient-ils
Catholique? Et est-il b
dre qu'un Evêque Ca
avec tant de soin à l

de celui de Vannes. C'eſt par où il finit la premiere partie de ſon Apologie. Nous ne rapporterons point toutes les objections qui ſont renfermées dans la ſeconde ; nous nous contentons de dire, que le P. Lobineau ne ſeroit pas moins embarraſſé à y répondre, qu'à renverſer les preuves qui ſont contenuës dans la premiere, s'il étoit vrai qu'il eut dit dans ſon Hiſtoire de Bretagne, que les Armoricains ne ſe ſont ſoumis aux lumieres de la Foi, que vers l'an 458. Mais l'Auteur du petit Ouvrage dont nous avons mis le titre au commencement de cet Extrait, ſemble vouloir dire le contraire. Cette Piece eſt ſans datte & ſans marque.

On y reproche à l'Apologiſte de n'avoir pas lû, ou de n'avoir pas voulu lire le dix-huitiéme nombre de la ſeptiéme page de l'Hiſtoire de Bretagne. Il y auroit trouvé, dit-on, le contraire de ce qu'il attribuë au P. Lobineau dans ſon Apologie. Voici l'endroit comme il eſt rapporté dans la Contr'Apologie. *Ce ne ſeroit pas eſtimer autant qu'on le doit les travaux Apoſtoliques de Saint Clair, d'Ennius, & de pluſieurs autres Prélats qui avoient établi la Foi Chrétienne dans le Païs, que de croire que le culte des Idoles s'y fût conſervé juſqu'à ce temps. Mais quoique les Armoricains euſſent apparemment tous reçû la veritable Religion, il eſt à croire que ces nouveaux hôtes*

tes aux J
le Litteratur

M E.

te piece q
Temporale d
di Comm
dieci secoli e
e. Ces pa
u dessous
ad Jus pert
f. 5. C'est
lequel on a
plus fort p
e sur la V

oncelli Rel
lercs Reguli
vient de p

raduction de la Pharſale de Lucain
ingue vulgaire. C'eſt un in 4°. de 284.
, datté de l'année 1707. quoi qu'im-
en 1708.

*rofilogia, overo diſcorſo dello ſtato ve-
ſpiegato colle memorie illuſtri di ſanta
Patrizia vedoua Romana, diviſo in tre
dell' Abbate Carlo Bartolomeo Piazza*
gg. 247. Cet Ouvrage eſt purement
ique, & ne contient que la Vie de
Galle Dame Romaine, que l'Au-
propoſe pour modele aux Veuves.
trouve auſſi l'Hiſtoire de l'Egliſe &
Hôpital qui ſont fondez à Rome ſous
tection de cette Sainte. M. l'Abbé
a dedie ſon Livre à la Reine de Po-
, dont il fait un grand éloge. Il par-
tous les âges de la vie de cette Prin-
; il la trouve par tout très-digne de
ges, & ſur tout dans ſa viduité.

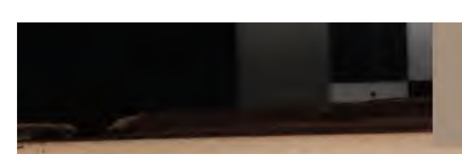
a enfin commencé d'imprimer le
ogue du Cardinal Imperiale: *Bibliothe-
ſ. Renati Imperialis S. R. E. Diaconi
S. Georgii Catalogus.* C'eſt un in fol.
ous les Auteurs dont les Ouvrages
dans cette Bibliotheque, ſont rangez
rdre alphabetique ſelon leurs ſurnoms.
s Dominicains à qui le Cardinal Ca-
a laiſſé ſa Bibliotheque avec des re-
pour la rendre publique, ſe propoſent
donner auſſi le Catalogue. Mais on
que ce Catalogue ne ſera pas pu-

 blié

On a publié depuis
lienne une Relation
del paese de' Suizzeri e l
d'Annebucchi, 1708. 8°
teur s'est proposé de do
rale de ces Peuples &
descend ensuite dans le
crit la situation & l'éten
ton : il traite de la Rel
fesse, du commerce qui
fruits que la terre produ
ces Contrées.

DE ZUR

M. Rhonius (Jean He
du mois de Septembre
Ville, où il avoit pris
Mars 1646. C'étoit un
dans les affaires, & son
ser par toutes les Ch



Canton de Berne lorſqu'il eſt mort.

Il a compoſé un grand nombre d'Ouvrages. Nous avons de lui,

L'Abregé des Annales des Suiſſes, depuis l'origine de cette Republique juſqu'en 1701. Cet Abregé fut imprimé en Latin à Zurich en 1690. in 8°. le gros Ouvrage n'a jamais été mis ſous la preſſe, il eſt écrit en Langue Allemande; Mr. Rhonius l'a donné avec l'Hiſtoire de l'Alliance des treize Cantons Suiſſes, à la Bibliotheque de Zurich en 1702.

Diſputatio Politica de Legatis. Argent. 1664. in 4°.

Jus ſupplicum ſeu Diſſertatio Hiſtorico-politica de aſylis. Tiguri, 1667. in 8°.

Rabdodi Hermanni Scheele de libertate publica liber in linguam vernaculam tranſtulit Jo. H. Rhonius, 1678. in 12.

On a trouvé outre cela pluſieurs MSS. après ſa mort. Les plus conſiderables ſont,

1. Hiſtoire de la guerre de Bourgogne en Latin.

Les ſuivans ſont en Langue Allemande.

2. Le Ceremonial de la Ville de Zurich, dans lequel il eſt traité de la maniere de recevoir les Nonces des Papes, les Ambaſſadeurs des Empereurs, & de tous les autres Souverains, en Allemand.

3. Les Vies de tous les Auteurs qui ont écrit ſur l'Hiſtoire de la Suiſſe.

M. Hofmeiſter Profeſſeur en Langue

Auteur. Les autres
ques critiques sur le
que Severe Sulpice s
té de l'Histoire. Ce
de 26. feuilles.

DE BE

On doit bien-tôt m
ne nouvelle Version F
Testament que deux
fugiez ont composée
Elle sera accompagné
On y a joint aussi quel
les Coûtumes des Orie
cir les endroits du text
rapport.

Un autre Auteur F
de faire l'Apologie d'H
il a voyagé beaucoup



en forme de Lettre qui contient l'Hiſtoire de tous les Geofrois qui ſe ſont rendu recommandables par leur érudition. Mr. Starchius a compoſé cet Ouvrage pour la fête de Geofroi Weddorkop, fils de Mr. Weddorkop premier Miniſtre d'Etat de M. l'Adminiſtrateur de Sleſwic & de Holſtein. C'eſt un in 4. de 72. pages.

DE HAMBOURG.

M. Fabricius vient de nous donner un Recueil de tous les Sçavans qui ont porté le ſurnom de Fabrice. Il porte pour titre: *Centuria Fabriciorum ſcriptis clarorum qui jam diem ſuum obierunt. Collecta à Jo. Alberto Fabricio D. & Prof. Pub.* On lit ces vers de Boëce au bas du titre.

Ubi nunc fidelis oſſa Fabricii manent?
Quid Brutus aut rigidus Cato?
Signat ſuperſtes fama tenuis pauculis
Inane nomen litteris.

On trouve ici la Vie de 122. Fabrices, avec le Catalogue des Ouvrages qu'ils ont compoſez. Il y a des Fabrices vivans qui meriteroient bien d'être mis dans ce Recueil; mais il eſt à croire que Mr. Fabricius les a paſſé ſous ſilence exprès, pour n'être pas obligé à parler de lui-même.

Ce même Auteur nous a auſſi donné une nouvelle édition des Paralipomenes de Mal*lincrot ſur les Hiſtoriens Grecs*; avec

... de gens ig
Chillingworth a fa
tient une demonf
Le fameux Usher d
d'Armagh en a éc
me matiere. Il trai
ques & des Metropo
doctrine n'eſt pas co
établie ici par les Lo
der, Miniſtre de M
mettre un Livre au j
entreprend de refuter
Son Livre porte pou
Bishops, &c. C'eſt-à-d
ſur l'étenduë de la Jur
ture du pouvoir des a
vrage qui ſert de répo
worth & aux autres,
voir clairement que lo
la Diſcipline de l'Egliſe

ment Presbyterien, mais Episcopal. Ce Livre est un in 8°. d'environ 400. pages, écrit en Anglois ; il est divisé en seize Chapitres. Dans les sept premiers l'Auteur entreprend de refuter ce que M. Chillingworth a avancé dans son Livre en faveur de l'Episcopat. Dans les neuf autres, qui sont comme un Ouvrage à part, M. Lauder s'attache à faire voir que du temps de S. Cyprien les Evêques n'avoient point de pouvoir absolu dans leurs Eglises.

D'OXFORT.

M. Halley travaille à présent sur Archimede, & il nous fait esperer une nouvelle Edition de cet Auteur, laquelle surpassera de beaucoup toutes celles qu'on en a vû jusqu'à présent.

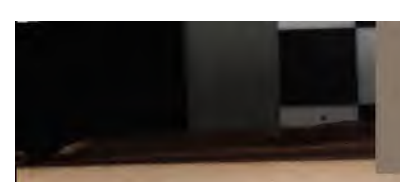
DE LONDRES.

On a publié ici un Livre qui porte pour titre : *The improvement of human raison, &c.* C'est-à-dire : Les progrès de la Raison humaine démontrée dans la Vie de Hai Ebn Yokdhan, écrite en Arabe il y a plus de 500. ans par Abu Jaafar Ebn Tophail ; où l'on fait voir comment on peut parvenir à la connoissance de Dieu & des choses tant surnaturelles que naturelles, par les seules lumieres de la nature. Ouvrage enrichi des figures necessaires, & nouvellement traduit de l'original Arabe par Simon Oc-

autres choses necessa

Le même Auteur
depuis peu un autre
le titre : *The Conquest*
à-dire : Histoire de la
de la Perse & de l'Eg
contenant les Vies d'
& d'Othman successe
homet ; avec la Relat
Sieges, &c. les plus
particulierement de c
tioche, de Damas, d
Jerusalem : on y a join
sur la Religion, les R
& les Mœurs de ce Pe
tout recueilli des Aute
authentiques, & sur to
n'avoit point encore p
Langue de l'Europe.

L'Ouvrage que M.



DE PARIS.

Le P. Michel Mauduit de l'Oratoire eſt mort ici le dix-neuviéme Janvier 1709. il entra fort jeune dans cette Congregation. Son inclination le porta d'abord à la Predication. Dans la ſuite ſa ſanté ne lui permettant plus de ſe donner à cet exercice penible, il ſe mit à compoſer des Livres. Nous avons de lui:

L'Analyſe des Epîtres de Saint Paul, avec des Diſſertations ſur les endroits difficiles. Imprimé à Paris en 1693. & en 1698. 2. voll. in 12.

L'Analyſe des Evangiles. Imprimé à Paris en 1694. & en 1698. in 8.

L'Analyſe des Actes des Apôtres. Paris 1697. in 8.

On a trouvé l'Analyſe de l'Apocalypſe après ſa mort, mais elle n'a jamais été imprimée.

On travaille à une nouvelle Edition des Lettres de feu M. Bourſaut, qu'on nous promet augmentée de beaucoup. L'Ouvrage ſera trois volumes in 12. qui ſe vendront chez Thomas Goſſelin.

On doit publier inceſſamment une nouvelle Edition du Procès verbal des Ordonnances Civiles & Criminelles. Cette Edition ſera beaucoup plus exacte que celles qui ont paru juſqu'ici: car on l'a corrigée

core été imprimées. C
dra chez Pierre Emeri,
Nicolas Goſſelin.

Traité de la Peinture e
apprendre aiſément à
Ouvrage corrigé & augm
l'Ancien de diverſes Inſt
res ſur la Peinture en g
tes ſur le deſſein pour en
la Pratique. Auquel on
Traité de la Peinture au
Methode de compoſer les
niere de laver proprement
Plans. Le ſecret de faire
leurs, l'or bruni, l'or en
Vernis de la Chine. Avec
par ordre Alphab...

V.

JOURNAL DES SCAVANS.

5

Du Lundi 4. Février M.DCCIX.

Bibliotheca Sacra, seu Syllabus omnium fermè Sacræ Scripturæ Editionum & Versionum, secundùm seriem Linguarum quibus vulgatæ sunt, Notis Historicis & Criticis illustratus, adjunctis præstantissimis Codd. Mss. labore & industriâ JACOBI LE LONG Parisini, Congregationis Oratorii D. J. Sacerdotis, & Bibliothecæ Domus Parisiensis Præfecti. C'est-à-dire: *Bibliotheque Sacrée, ou Catalogue de presque toutes les Editions & Versions de l'Ecriture Sainte, suivant l'ordre des Langues, dans lesquelles elles ont été publiées. On y a joint des Notes Historiques & Critiques; & une Liste des meilleurs Mss. Par le Pere* le Long, *Prêtre de l'Oratoire, & Bibliothequaire de la Maison de Paris.* A Paris, chez An-

traordinaire, &
travail long & penib
massé tout ce qu'il a
par rapport à sa mat
théques de Paris, soit
ques de l'Europe, soit
gnes de foi, qui ont
occasion, des Version
ble. Il pouvoit suivr
l'ordre Chronologique,
Simon & Korthølt; m
surmontables qui se p
s'agit de déterminer le
Versions, l'ont engagé
Methode, que la divers
a donné lieu d'inventer.

Ces Langues des Versi
gues sçavantes, ou Lan
suivant cette division, l
son Ouvrage ...



dire ſur les Manuſcrits, tout ce qu'il a pu découvrir de plus certain.

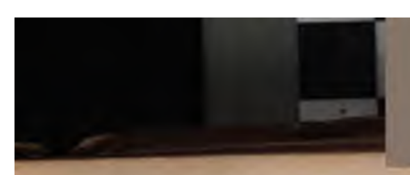
La premiere Partie contient quatre Chapitres, où le Pere le Long fait l'énumeration des Bibles Polyglottes, des Bibles en Langues Orientales, des Bibles Grecques, & des Bibles Latines.

Bibles Polyglottes. On appelle ici de ce nom, celles qui ſont au moins en trois Langues. Il y en a quatre principales: la premiere, imprimée à Alcala, par l'ordre & aux dépens du Cardinal Ximenés. Six ou ſept des plus ſçavans de toute l'Eſpagne y travaillerent depuis 1502. juſqu'en 1517. La ſeconde eſt celle d'Anvers, imptimée par l'ordre de Philippe II. Roi d'Eſpagne. Arias Montanus en eut la direction. On y travailla depuis 1569. juſqu'en 1572. La troiſiéme eſt celle du Préſident le Jaï, qui y fit une dépenſe extraordinaire, dont il ne fut point rembourſé. Le Pere Morin lui fournît une Verſion Latine du Pentateuque Samaritain, Gabriel Sionite, une de la Bible Syriaque, & une de l'Arabe; Abraham Ecchellenſis ne donna que la Verſion Latine du Syriaque & de l'Arabe de Ruth; Godefroi Hermant, ſelon M. du Pin, eut ſoin du Texte Grec des Septante, & aima mieux ſuivre l'Edition de Veniſe que celle de Rome. Ce grand Ouvrage fut commencé en 1628. & ne fut achevé qu'en 1645. L

qu

Edme Castel, Alexandre H
Clarke, & Thomas Hyde, l
ce travail, qui commença en
en 1657.

Bibles Hebraïques. L'Auteu
de plus de quatre-vingt bons M
breux. Le plus ancien, sur l
on puisse compter, n'est que
Les Bibles Hebraïques ont ét
ou par des Juifs, ou par des
y a eu six Editions de toute l
les Commentaires de quelq
sçavoir cinq de Venise, des
1526. 1568. 1617. & une de
On préfere la troisiéme & q
tion de Venise aux autres; cel
est aussi fort estimée. Après
Juives, celles de Bombergue
Etienne, de Plantin, & de L
le plus de réputation. A la pa



Long en fait connoître treize Manuſcrits, qui n'ont point de date, & auſquels il auroit pu joindre l'Exemplaire qui ſe garde dans la Bibliothéque de ſainte Geneviéve.

Bibles Chaldaïques. Il y a cinq Paraphraſes Chaldaïques; ſçavoir trois du Pentateuque, qui ſont celles d'Onkelos, la Jeroſolymitaine, & celle du faux Jonathan: une des Prophétes, qui eſt de Jonathan, & une des autres Livres, laquelle on attribuë en partie à Joſeph l'Aveugle. Elles ne ſont pas auſſi anciennes qu'on le croit communément; les Chrétiens n'ont commencé à les connoître que vers la fin du ſixiéme Siécle.

Bibles Syriaques. La Verſion Syriaque du Nouveau Teſtament, eſt une des plus anciennes de l'Egliſe. Il n'y a point cependant de preuves qu'elle ait été faite du temps des Apôtres. Pour celle du Vieux Teſtament, imprimée dans les Polyglottes de Paris & de Londres, elle a été compoſée en differens temps par divers Auteurs. en partie ſur l'Hebreu, & en partie ſur le Grec. La premiere Edition du Nouveau Teſtament Syriaque, eſt celle que fit à Vienne Widmanſtadius, publiée en 1555. Il en vient de paroître, après pluſieurs autres, une nouvelle en Hollande, par les ſoins de Charles de Schaaf.

Verſions Samaritaines. On ne connoît ni le temps, ni l'Auteur du Pentateuque Sa-

ma

principales font celle de Hareth
nan, & celle de Saadias l'Illustr
n'a que le Pentateuque, impri
tantinople en 1546. La Versi
qui est dans les Polyglottes de
Londres, a été faite en differens
le Syriaque & sur le Grec. Pou
de Rome de 1671. elle a été ret
la Vulgate Latine, ce qui l'a fa
par les Orientaux.

Version Ethiopienne. Elle est su
& elle n'a été composée qu'apr
cile de Nicée, par S. Frumenc
d'Ethiopie. Nous n'avons d'im
Ethiopien, que quelques Parties
ble. Le Nouveau Testament a
mé en 1548.

Versions Persanes. Elles sont a
tes; plusieurs sont sur l'Hebreu.
deux differentes des Evangil



pahan, ont auffi traduit les Pfeaumes & le Nouveau Teftament en cette Langue.

Verfions Turques. Le Baron Jean Ungnad, au rapport de M. de Thou, vers l'an 1565. fit faire à fes dépens une Traduction de la Bible en Langue Turque; & Levin Warner en fit faire par Ali Beigh Renegat Polonois, une autre qui fe conferve manufcrite dans la Bibliothéque publique de Leide. Guillaume Seaman mit au jour en 1666. une Verfion Turque du Nouveau Teftament, à Londres.

Verfions Arméniennes. Quelques Auteurs attribuent une traduction de la Bible en Armenien, à S. Jean Chryfoftome: quelques autres, à Moyfe le Grammairien, à David le Philofophe, & à un certain Mampræus; d'autres enfin, à Mefropa ou à fes Difciples. Il n'y a rien de bien affuré fur tout cela. Deux Jacobins firent une traduction Arménienne de l'Ecriture, vers l'an 1366. de J. C. au rapport de Galanus dans fon Hiftoire. On a imprimé à Amfterdam en 1666. la Bible en Arménien. Cette verfion a été faite fur le Grec, & on la croit fort recente.

Verfions Coptes. Nous n'avons rien d'imprimé de la Bible en Copte, ou ancien Egyptien. Cette verfion eft ancienne, on en rapporte plufieurs Manufcrits. Elle a été faite fur la Grecque; & elle eft fouvent accompagnée d'une verfion Arabe, parce que

Evangiles ; mais Daniel Bro
duit tout le Nouveau Testam
suites ont traduit en Langue
partie du Breviaire, & le Mis

Versions Grecques. Il est fait
plusieurs Auteurs, d'un grand
Versions Grecques de toute la
ture, cependant il n'y en a d'a
quatre dont on soit bien assu
on connoisse certainement les
sont celle qu'on nomme vulg
70. Interprétes ; celle d'Aqui
Theodotion, & celle de Sym
mi les autres qu'on cite, il y
posées ; il y en a aussi qui ne
Editions retouchées de la Vers
tante. Ces differentes Version
n'ont pour fondement que qu
ges mal entendus des Ancien

qui contiennent les Epîtres de S. Paul. Il y a quatre Editions principales de la Bible Grecque ; ſçavoir, celle du Cardinal Ximenès; celle de Veniſe, qu'on appelle ordinairement l'Edition d'Alde, quoiqu'il ne l'ait pas imprimée ; celle de Rome, imprimée ſur le Manuſcrit du Vatican ; & celle que Mr. Grabe vient de donner au Public ſur le Manuſcrit Alexandrin, du moins quant à l'Octateuque. Pour le Nouveau Teſtament Grec, il a été publié preſque une infinité de fois. L'Edition la plus exacte, eſt la grande de Robert Etienne de 1550. que M. Mill, après pluſieurs autres, a encore fait imprimer à Londres en 1707. Nous avons parlé de cette Edition dans le Suplément du Mois de Juillet de 1708. p. 163. Le premier Livre de la Bible imprimé en Grec eſt le Pſeautier, que Jean Creſton de Plaiſance publia en 1481.

Verſion en Grec vulgaire. On joint aux Bibles Grecques celles qui ſont en Grec vulgaire. Le Pentateuque traduit en cette Langue par des Juifs, fut imprimé à Conſtantinople en 1546. avec d'autres Verſions. Nous avons encore en cette Langue le Livre de Job de la verſion d'un Juif, & celle du Nouveau Teſtament faite par Maxime Margunius Moine Grec, imprimée à Genéve, aux dépens des Etats Généraux. Cette Verſion vient d'être réimprimée en Angleterre.

Ver-

celui de M. le Presiden
de la fin du huitiéme
Long parle de plus de
crits Latins, qui ont
chose de particulier.
imprimée est incontest
Mayence de 1462. De
s'en est fait un tres-gr
tions. Celles du Cardina
bert Etienne, & des Do
étoient les plus conside
Sixte V. donnât la sien
primée environ deux a
dire en 1592. Ce fut a
VIII. fit imprimer à R
tine, qui est reconnuë
Edition de la Bible Vulg
Catholiques.

Nouvelles Versions Latine
sieurs faites sur l'Hebreu

tines du Grec du Nouveau Teſtament. On rapporte à la fin de ce premier Volume, les autres verſions Latines faites ſur les Langues Orientales. Nous rendrons compte du ſecond Volume dans le Journal prochain.

Defenſio Auguſtiſſimi Romanorum Imperatoris Joſephi, contra Curiæ Romanæ Bullas, inſtituta à Jo. WOLFGANGO JAGERO Cancellario Tubingenſi. *Tubingæ, apud Joan. Georg. Cottam*, 1708. C'eſt-à-dire : *La Défenſe de l'Empereur contre les Brefs de la Cour de Rome. Par* Jean Wolfgang Jager, *Chancelier de l'Univerſité de Tubinge*. A Tubinge, chez Jean George Cotta. 1708. in 4. pagg. 88.

LE Public n'eſt déja que trop informé des différens qui ſe ſont élevez depuis quelques années, entre le Pape Clement XI. & l'Empereur Joſeph I. Le Pape ſe plaint des entrepriſes que fait l'Empereur ſur les Terres Eccleſiaſtiques, en y envoyant des troupes qui y prennent des quartiers d'hyver, & qui y vivent avec autant de liberté qu'elles pourroient faire dans les Terres de l'Empire. C'eſt le ſujet d'une Bulle publiée à Rome en 1707. par laquelle le Pape, à l'exemple de ſes Prédeceſſeurs, prononce l'Excommunication contre ceux qui uſurpent le Patrimoine *de l'Egliſe*. Cette Bulle a été ſuivie

Mandement, où sans
tail de preuves sur ses
en général, & casse t
Censures du Pape, co
& sans pouvoir. La Ju
dement Imperial est l
dont nous avons à pa
L'Auteur commen
la Préface, que Cle
mêmes sentimens n
qu'avoit Innocent XI.
tout dévoüé aux inter
lui-là y paroît con
mieux, ce semble, au f
re voir cette différe
la maniere d'user des
ques; mais comme pers
nocent XI. les a emplo
dans des matiéres pure
on a évité prudemmen

Christ ni les Apôtres n'ont rien eu en propre, & que par conséquent leurs Successeurs devroient imiter le même désintéressement. On pousse la rigueur de la conséquence, jusqu'à prétendre, qu'à moins que le Pape ne fasse voir que Jesus-Christ & les Apôtres, ont possedé les Duchez de Parme, de Plaisance, & les autres Terres qu'il regarde comme son Patrimoine ; il n'y a veritablement aucun droit. On tâche ensuite de prouver que ces Terres sont des dépendances du Duché de Milan, qui, selon l'Auteur, appartient incontestablement à la Maison d'Autriche; & que quand elles auroient été cedées aux Papes par la liberalité des Empereurs, ce n'auroit pû être, en tout cas, que sous la reserve de l'Hommage & du Domaine direct : ce qui suffiroit, dit-on, pour autoriser les Contributions & les Logemens qu'il a plû à l'Empereur d'y établir.

On passe à un autre Moyen, auquel le Pape apparemment ne s'attendoit pas. Il croyoit pouvoir repousser par les armes que l'Eglise lui a mises entre les mains, les entreprises de l'Empereur sur les Terres Ecclesiastiques ; & cependant, si on en croit nôtre Auteur, c'est cette Défense là même qui le feroit décheoir de son droit, s'il en avoit eu ; parce que ce droit n'étant fondé que sur des donations, se trouveroit révoqué & anéanti par l'ingratitude du Donatai-

nateur. Or quelle
l'Auteur, que de do
nom de *Rebelle*, con
dans ses Brefs ? Le
de est, quand le Do
nateur. Or le Pape a
tre l'Empereur, &
qu'il ne l'ait battu.
quand le Donataire a
Donateur pour lui f
par de mauvaises voy
droit enlever, dit-on,
pereur. Le quatriém
Donataire a attenté à
Or quel attentat plus
cer contre l'Empereur
qui est la mort de l'am
me Cas d'ingratitude e
taire refuse d'accompli

comme il eſt déja, à ce que l'Auteur prétend, dans les quatre autres.

Après avoir fourni ces beaux Moyens à l'Empereur pour le fonds des conteſtations, on s'efforce de faire voir dans la forme, l'inutilité des Cenſures dont le Pape ſe ſert en cette occaſion. Tous les Argumens qu'on a ramaſſez ſur ce point, ſe réduiſent à deux Propoſitions: la premiere eſt, que le Pape ne doit pas être Juge dans ſa propre cauſe; la deuxiéme, qu'il ne doit pas employer les Armes Spirituelles pour la défenſe des Droits Temporels. Ces deux Propoſitions ſont appuyées des mêmes autoritez qui ſe trouvent répanduës en pluſieurs Ouvrages ſur la même matiére, ſi ce n'eſt peut-être, que dans celui-ci il y a moins de ménagemens & plus de chaleur que dans aucun autre.

*Nouveaux Eclairciſſemens ſur les Oeuvres d'*Horace*: avec la Réponſe à la Critique de M.* Maſſon *Miniſtre refugié en Angleterre. Par Mr.* DACIER, *Garde des Livres du Cabinet du Roi.* A Paris, chez Pierre Cot, Imprimeur-Libraire ordinaire de l'Academie Royale des Inſcriptions & Médailles; ruë du Foin, à la Minerve. 1708. in 12. pagg. 169. Sans la Table.

Dacier. Sa Critique regarde les
tions que l'un & l'autre de ce
Hommes ont faites ſur les Oeuvr
race: l'un dans ſon Recueil de L
primées à Saumur ; & l'autre dan
duction d'Horace, accompagnée
critiques, imprimée à Paris, 8
Public verra ſans doute avec plaiſ
tre dans peu une nouvelle Editio
le même Journal, où nous avon
la Critique, nous avons annoncé
ſe, que voici. Ce n'eſt pas que
nouveaux Eclairciſſemens, M. Daci
tout ce qu'il pouvoit oppoſer à
de M. Maſſon ; mais ils en conti
plus grande partie, & toutes les
qui demandoient plus d'étend
n'en donne pour l'ordinaire à d
On trouvera le reſte dans ſa ſecc
tion d'Horace, à laquelle il tr

moire, lui a fait entreprendre une Réponse dans les formes. *Il est bien certain*, dit M. Dacier, *que si* M. le Févre *vivoit encore, il ne daigneroit pas répondre.* La défense d'un homme qui nous a été cher, a quelque chose de si honnête en soi, & de si humain, qu'on doit sçavoir gré au Gendre, d'avoir pris en main la défense de son Beau-pere.

Quant au fonds du Livre qu'il refute, *cet Ouvrage*, dit-il, *n'est ni Historique, car il peche à tout moment contre l'Histoire; ni Critique, car il heurte presque toujours le bon Sens, en blâmant mal à propos, & en corrigeant plus mal à propos encore: au lieu de donner un nouveau jour aux Ouvrages* d'Horace, *il les ôte de leur veritable jour; & bien loin de les dégager de nos mauvaises Interpretations; il leur fait perdre toute leur beauté, & les gâte absolument par les fausses & plates Explications qu'il leur donne. En un mot, il ne paroit pas que M. Masson ait eu la moindre idée de la bonne & veritable Critique.* C'est ainsi ue M. Dacier termine ses Réponses; & 'est en particulier ce qu'il oppose au Ti e magnifique dont M. Masson a orné le rontispice de son Ouvrage, *qui*, selon lui, *it tenir lieu de Commentaire Historique & itique sur la plûpart des Ouvrages d'Horace, sur les principaux qu'il redonne à leur veritable date, qu'il éclaire d'un nouveau jour, & l dégage des mauvaises Interpretations des*

Jugement. Cet endroit est un
beaux du Livre ; on y sent le Criti
connoît toute l'étenduë , tous les
& toute la noblesse de son Art. No
drions pouvoir transcrire tout ce m
aussi-bien que l'Eloge de M. le Fé
s'y trouve enchâssé fort à propos ,
contient des Loüanges que les gen
tres ne lui refuseront jamais.

On conçoit assez ce que c'est qu
ponse comme celle-ci. M. Dacie
fend & attaque. Il soutient que c
a de vrai & de solide dans le Livr
Masson, est pris hardiment de ses C
taires sur Horace , & que cette M
dont Mr. Masson se fait tant d'ho
comme s'il eût imaginé le premie
que l'on peut faire de la Chronolo
la Critique , est précisément la mê
thode que Mr. le Févre & lui on

en faire comprendre tout le sens, & appercevoir toutes les beautez. *Hesiode* (dit Mr. Dacier, pag. 51.) *partage les hommes en trois ordres. Le premier est de ceux qui voyent par eux-mêmes, & qui trouvent ce qu'il y a de bon sur chaque sujet. Voilà les plus excellens & les plus habiles. Le second est de ceux qui ne voyent point par eux-mêmes, mais qui sont dociles, & qui sçavent se rendre à ce qui est bon, quand les autres l'ont trouvé. Voilà le second & le dernier degré de l'habileté, & de la sagesse. Le troisiéme ordre est de ceux qui ne peuvent ni voir par eux-mêmes, ni se rendre aux lumiéres dss autres; & ce sont ceux qu'il appelle*, inutiles à tout, ἀχρήϊος ἀνήρ. *Je n'assignerai point ici à M. Masson, la place qui lui est dûe; le Public le fera mieux que moi.*

Pag. 61. *Par tout où il m'accuse de m'être trompé, c'est-là qu'il se trompe lui-même. Sa Critique est à coup sûr une faute. Par exemple, Horace, en parlant de ses Ouvrages, dit dans la Satyre X. du Livre I.*

——— Hæc ego ludo,
Quæ nec in æde sonent certantia judice Tarpa:

Je m'amuse à ces bagatelles qui ne sont pas faites pour être luës publiquement dans le Temple d'Apollon, &c. *J'ai expliqué le mot* in æde, *du Temple d'Apollon qu'Auguste avoit consacré dans son Palais, & qu'il avoit orné d'un beau portique, où il avoit placé une magnifique Bibliotheque, &c.....* M. Masson

abſolument *in ade*, pour dire dan
ſon ; & qu'Horace n'a jamais r
ſingulier, pour parler d'une maiſ
liere. C'eſt toujours, dit-il, pou
pelle, pour un Temple ; ce que
appuye de pluſieurs vers d'Hora
ſa réponſe par deux endroits
Scholiaſte, qui marque ſur ce ve
In ade Apollinis, ubi Poëta carmin
bant. Dans le Temple : c'eſt-à-di
Temple d'Apollon : où les Poë
leurs vers ; & plus bas, *In ade A*

Pag. 58. Sur ces mots de l
Satyre du Livre II. *Latus ut in*
re, M. Maſſon par ce mot *lat*
porté ſur un char : & pour don
poids à ſon explication, il em
me parallele ce vers des Triſte
Livre V. *Elegie* VII. *Latus ubi aqu*

Danube porté, après quoi il a vrai-semblablement songé que cet endroit étoit un de ceux que M. le Févre auroit laissé sans réponse.

Pag. 125. sur l'Ode XIV. du Livre I. *O Navis*. Mr. Masson croit que le vaisseau dont Horace parle dans cette piece, n'est autre chose qu'un symbole de l'état où se trouvoit réduite de son temps la Republique Romaine. Il a pour lui de grandes autoritez, & sur-tout celle de Quintilien. M. Dacier a embrassé une opinion contraire, & il soutient avec Mr. le Févre, que ce vaisseau est effectivement un vaisseau; qu'on n'y doit point chercher de mystere ni d'allegorie; que le bon goût suffit tout seul pour faire sentir la verité de cette opinion; & termine cette réponse par une explication de ce qui convient à *l'Allegorie*, & de ce qui convient à la *Comparaison*; & cela acheve de mettre dans toute sa force le sentiment contraire à celui de Quintilien.

Pag. 161. sur l'Ode 3. du Livre III.

Quos inter Augustus recumbens
Purpureo bibit ore nectar.

M. Dacier par *purpureo ore*, entend la statuë d'Auguste, placée de son vivant avec les statuës des Dieux, & dont le visage étoit peint de vermillon, selon une coûtume qui s'est pratiquée à Rome. M. Masson, *qui traite de songe*, de rêverie, cette opi-

est fon...
conclut-il par ces mots : ...
toute sorte de raison , & avec l...
prudence, que M. Masson a trai...
de chimére, l'Explication que j...
Vers d'Horace , & qui se trouv...
si bonnes autoritez.

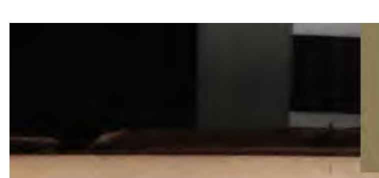
C'en est assez pour donn...
ce Livre ; & par cet échanti...
aisément juger du reste. Au...
cussions épineuses de la Chr...
me elles portent souvent su...
bre de circonstances, dont ...
retrancher, que la preuve n...
ce , nous avons mieux a...
Lecteur au Livre même, ...
cet Extrait. On a imprim...
claircissemens, de la même ...
velle Edition d'Horace ; ...
eût la commodité de join...
... qui ne doiven...

ıeffer, *avec les Notes de* Jean Nicolai, *t on prend la Défenſe dans la Préface, tre Jean Braunius, Profeſſeur en Theolo-, & en Langue Hebraique, à Groningue.* Hambourg. 1707. in 8°. pagg. 147.

ʼus avons déja de M. Scheffer, un ʼraité de la maniere dont les Anciens ent la guerre ſur Mer, imprimé à Up-ı 1654. in 4°. *De Militia Navali Vete-* Des Notes ſur l'Hiſtoire des Arche-es & des Prêtres de l'Egliſe d'Upſal, ı'avoient point pris naiſſance dans le ; par un Auteur incertain, qui vivoit ;44. *Breve Chronicon de Archiepiſcopis & dotibus exteris Eccleſiæ Upſalienſis, cum Joan. Schefferi. Upſaliæ,* 1673. in 8°. Diſſertation ſur trois Boules d'or qui té trouvées en Scandinavie vers l'an *De Orbibus tribus aureis nuper in Scan-tis à terra, diſquiſitio antiquaria, Hol-*675. in 8°. L'Hiſtoire des Auteurs s, avec un Catalogue de leurs Ecrits, *itterata, ſeu de Scriptoribus & Scriptis Opus poſthumum, Holmiæ,* in 8°. Son les Colliers eſt diviſé en treize Para- Dans le premier, M. Scheffer ex-étymologie du mot *Torques*. Il rap- differens mots dont les Anciens ervi pour ſignifier un Collier. econd, il marque le temps auquel nens ont commencé à être en

tes les especes de Colliers, …
usage chez les Anciens. Dan…
me, il dit qu'on attribuoit …
les (*Bullæ*) à ceux des enfan…
sixiéme, il rapporte ce qu'i…
la grosseur & le poids de …
Il y joint des Remarques q…
la magnificence, & sur le no…
liers, dont les Anciens av…
de se parer.

M. Scheffer dit, que da…
temps il n'étoit point perm…
Colliers, à moins qu'on …
des Rois ou Princes (par…
selon lui, une marque de…
rag. 8.) Ils devinrent la re…
sagesse dans quelques-uns,…
valeur dans d'autres. (par…
nérerent en abus dans la s…
la débauche, s'en firent …



kolm, in 8°. & ce ſont les Notes de M. Nicolai qui ont donné lieu à cette ſeconde Edition. Ces Notes ſont remplies de Citations, qui ſont à la verité des marques de l'érudition de M. Nicolai ; mais elles ſont plus propres à autoriſer le ſentiment de M. Scheffer, qu'à éclaircir les endroits difficiles de ſon Livre. Par exemple, dans l'endroit où M. Scheffer dit, que les Colliers étoient une marque de dignité; l'Auteur des Notes rapporte les exemples de Joſeph & de Daniel, qui reçurent tous deux cette marque de diſtinction de leur Prince, Gen. 41. & Dan. 5. Dans un autre où il eſt rapporté que ces Ornemens étoient d'or, M. Nicolai cite des Paſſages de Denis d'Halicarnaſſe, & de quelques autres Auteurs qui diſent la même choſe.

Ou voit à la tête de cet Ouvrage une Préface, dans laquelle l'Editeur prend la défenſe de M. Nicolai, contre M. Braunius, Profeſſeur en Theologie & en Langue Hebraïque à Groningue. Voici le ſujet de la diſpute, ſelon l'Auteur de la Préface. M. Nicolai a ſoutenu dans les Notes qu'il a faites ſur le Livre de Cunæus, *de Republica Hebræorum*, dont il a donné une nouvelle Edition en 1703. que le grand Prêtre entroit plus d'une fois par an dans le Sanctuaire. Cela a déplu à M. Braunius, qui n'eſt pas de ce ſentiment, dans le *Livre* qu'il a composé des Habillemens

d

Hebreux. M. Nicolai ...
traité dans un petit Livre An
parut peu après, sous le Titr
ad Commentarium Braunianum.
cusé de deux choses. 1°. De n
ne connoissance des Antiquite
2°. D'avoir pris plusieurs endr
de M. Braunius, *de Vestibus Sa*
braorum. L'Editeur répond,
tort qu'on fait le premier re
Nicolai, puis qu'il convient,
verain Prêtre ne devoit entr
tous les ans dans le Sanctua
offrir le sang du Sacrifice Exp
il prétend qu'il arrivoit plus
quels il pouvoit être indispensa
gé d'y entrer. A l'égard du
l'Editeur ne disconvient pas,
colai n'ait pris plusieurs endr
de M. Braunius, *de Vestibus S*

C'eſt-à-dire : *Eſſay ſur l'uſage de la Raiſon, dans les propoſitions dont l'évidence porte ſur le témoignage des hommes.* A Londres. 1707. 8. pagg. 56.

'AUTEUR de cet Eſſai ne ſe nomme 'point. Peut-être a t-il eu ſes raiſons ur en uſer ainſi. Car l'eſprit de tout ſon uvrage, qui eſt écrit avec méthode, eſt prendre la Raiſon pour Juge dans des atieres qui ſont audeſſus de la Raiſon, ıoi qu'elles n'y ſoient pas contraires. C'eſt r-tout cette diſtinction qu'il attaque. Il étend que les choſes qui ſont au-deſſus : la Raiſon humaine, ſont contraires à la aiſon humaine; & qu'elles ſont par rapɪrt à nous, comme ſi elles n'étoient ɔint du tout, puiſque ne nous étant pas ɪnnuës, quoi qu'elles le ſoient peut-être Dieu, nous n'en ſçaurions porter aucun gement. Voila le précis de ce petit Ou'age, dans lequel l'Auteur définit d'abord : qu'il entend par le mot *Raiſon*, tâche ıſuite d'établir ce qui produit en nous la ience ou l'opinion, & marque quelles ɪnt, ſelon lui, les conditions néceſſaires ɔur faire recevoir une propoſition dans ſens propre que les termes préſentent, : s'en fait le Juge abſolu. Il reçoit, par kemple, celle-ci, *Jeſus-Chriſt eſt reſſuſcité*, : il l'entend dans le ſens propre & ſim'e: mais pour celle-là, *Ceci eſt mon corps*,

ceux qui différent
trois maniéres différentes
même Etre; parce que, suivant
re, il faut admettre entre les tro
nes de la Trinité une distinction
tre que celle-là, (une distin
le.)

Il termine son Ouvrage par d
expliqué ses pensées d'une m
& précise, & exposé sans dé
timens sur un sujet de la der
tance : il souhaite de bon c
redresse, s'il s'est trompé; o
se plus loin les consequences
pes, s'il a rencontré juste.

---

* *De l'Immortalité de l'Am*
Eternelle par GUILLAU
Theologie, D

VI.

JOURNAL DES ÇAVANS,

ɔu Lundi 11. Fevrier M.DCCIX.

ɔtheca Sacra, ſeu Syllabus omnium
mè Sacræ Scripturæ Editionum & Ver-
num, ſecundùm ſeriem Linguarum
bus vulgatæ ſunt, Notis Hiſtoricis
Criticis illuſtratus, adjunctis præſtan-
imis Codd. MSS. labore & induſtriâ
COBI LE LONG Pariſini, Congre-
ionis Oratorii D. J. Sacerdotis, & Bi-
ɔthecæ Domûs Pariſienſis Præfecti.
ſt-a-dire: *Bibliotheque Sacrée, ou Ca-
gue de preſque toutes les Editions & Ver-
s de l'Ecriture Sainte, ſuivant l'ordre
Langues, dans leſquelles elles ont été
liées. On y a joint des Notes Hiſtoriques
Critiques, & une Liſte des meilleurs
S. Par le Pere* le Long, Prêtre de l'O-
ire, & Bibliothequaire de la Maiſon de
Pa-

NOus avons parlé de la prem
de cet Ouvrage dans le dernie
pag. 181. Le seconde Partie est
quinze Chapitres. Nous allons l
rir, & donner une idée des princ
sions de la Bible, en Langues V

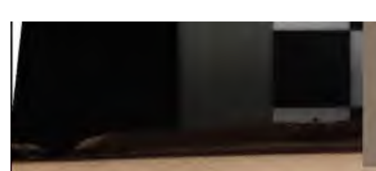
Versions Françoises. On a cru
present que les Vaudois avoie
miers eu la Bible en François.
lieu d'en douter, si le MS. des
vres des Rois, que l'on conserv
deliers, est aussi ancien que l'
habiles Connoisseurs, à qui on
Ils le croyent de la fin du o
cle, ou du commencement
me. Afin que le Lecteur e
son jugement, on en a tran
Additions un Chapitre presque
nous mettrons ici quelques



viande deporter. Siz mariz Elcana le areisuna, si li dist: Pur quei plures pur quei ne menjues, & pur quei est tisquers en tristur? dun nas tu mamur dun nas tu mun quers?

Celui qui travailla à une Version Françoise de l'Ecriture pour Pierre Valdo, se nommoit Etienne de Amsa. Nôtre Auteur croit qu'il ne reste plus rien de cette Version. Les Versions Vaudoises qui sont dans les Bibliothéques de Cambridge, sont d'un Italien corrompu, & sont plus récentes. Plusieurs ont regardé celle de Guiart des Moulins, faite en 1294. comme la premiere que nous ayons: mais il paroît que le MS. 6701. de la Bibliothéque du Roi, que quelques-uns ont attribué mal à propos à Nicolas Oresme, est plus ancien. Plusieurs Ecrivains lui ont aussi donné la Version Françoise, que fit Raoul de Praelles de toute la Bible, par l'ordre de Charles V. Roi de France. Jean de Reli, Chanoine de l'Eglise de Paris, & ensuite Evêque de Troye, retoucha la Traduction de Guiart des Moulins, & la fit imprimer vers l'an 1487. sous le nom de Bible Historiée. La premiere Bible Françoise, faite avec quelque exactitude, est celle qui parut à Anvers en 1530. On avoit déja imprimé le Nouveau Testament dès 1523. le Pseautier en 1525. & l'Ancien Testament en 1528. Des *conjectures* tres fortes engagent à don-*ner à Jacques* le Févre d'Estaples, cette V-

leur uſage ; elle fut imprir
à Neuf-Châtel. Ils l'ont r
fois, & en particulier le N
ment, en 1546. 1551. 1560
1558. les Docteurs de Louvai
auſſi ſur l'Edition d'Anvers.
tenta inutilement de purger
Génève de tout ce qui ſento
té: ſa Verſion fut condamnée
Marolles, après avoir donn
Françoiſe des Pſeaumes &
Teſtament, en entreprit un
Bible: on n'en étoit qu'au d
pitre du Levitique lors qu'
mée, à cauſe des Notes d'Iſa
re qui appuyoit ſur tous le
ſembloient favoriſer ſon Syſtê
mites. La Verſion la plus
nous ayons de toute la Bible,
eſt celle de M. le Maître de Sa



les Evangiles & les Actes des Apôtres en 1666. les Epîtres de S. Paul en 1667. les autres Epîtres, & l'Apocalypse en 1670. La Traduction de Mons a fait plus de bruit que les autres, aussi a-t-elle été imprimée plus de fois. La premiere Edition s'en fit en 1665. M. Godeau publia sa Version en 1668. & le Pere Quesnel en 1672. & 1687. celle de Mons, retouchée. Mr. Simon fit paroître la sienne en 1702. Le Pere Bouhours mit au jour la Traduction des Evangiles en 1697. & celle des autres Livres du Nouveau Testament en 1703. Mr. Huré donna une nouvelle Version du Nouveau Testament en 1703. Mr. l'Abbé Fleuri se prépare à en publier une autre. M. le Clerc, Professeur en Hebreu dans le parti des Arminiens, vient d'en donner au Public une de sa façon. Outre les Versions Françoises de toute la Bible, que nous avons rapportées, il y en a encore une de Sebastien Chateillon, laquelle est des plus barbares; & une autre de Jean Diodati, Ministre de Genéve. On dit que celle-ci est fort au gré des Habitans de cette Ville.

Versions Italiennes. Sixte de Sienne, dans sa Bibliothéque Sacrée, marque que Jacques *de Voragine*, Archevêque de Genes, qui vivoit en 1290. a traduit toute la Bible en Italien. Il ne paroît pas neanmoins qu'il y ait dans les Bibliotheques d'Italie aucune Version manuscrite qui porte son

non

Editions, dont la prem
la derniere de 1567.
imprimer en 1532. sa Ve
originaux. Cette Versi
par Sanctès Marmochin
par les Protestans, qui la
néve en 1526.

Versions Espagnoles. Le
Catalogne, faites sous Ja
ragon, qui mourut en 12
y avoit alors une Bible en
re. Alfonse Roi de Casti
Version en 1280. Cassi
Protestant, fit paroître un
gnole de la Bible, à Bâle
été revûë depuis par Cypr
& renduë publique à Amst
François Enzinas, connu
Dryander, avoit publié dè

s'en étoient servi dans leurs Synagogues long-temps avant qu'ils eussent été chassez d'Espagne. Manassé-ben-Israël, Juif d'Amsterdam, avoit promis une nouvelle Traduction, dont il n'a fait imprimer que le Pentateuque.

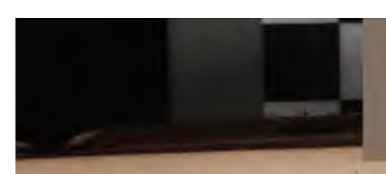
Versions en Langues Romances. L'Auteur appelle ainsi les Langues, qui ont du rapport avec le Latin, le François, l'Italien, ou l'Espagnol ; & il nous apprend quelles Parties de la Bible ont été traduites en Provençal, en Catalan, en Grison, & en Valaque.

Versions Allemandes. Comme il y a beaucoup d'Editions de la Bible en Allemand, on les a distribuées en différentes classes. On a mis à la tête, comme un des plus anciens Monumens de la Langue Teutone, la Version Gothique des quatre Evangiles, attribuée à Ulphilas, Evêque des Gots ; & on fait l'Histoire du MS. qui a servi à l'imprimer. Il y a eu plus de dix Editions de la Bible en Allemand, avant celle de Luther. Jean Dietemberger traduisit l'Ancien Testament, & Jerôme Emser le Nouveau: les deux furent publiez ensemble en 1534. Jean Ecten ou Eckius, donna au Public sa Version de l'Ancien Testament en 1537. Gaspar Ulemberger publia toute la Bible en 1630. Cette Version fut revûë par les Theologiens de Mayence, en 1661. Luther donna la Version

fortes d'Editions.

Verfions Flamandes. Ufferius rapporte
Jacques Merland traduifit la Bible en
mand avant l'année 1400. Il y a
Verfion en cette Langue, imprimée
ou dix fois avant l'Allemande de Lut
Elle a été retouchée en 1548. par Nic
de Wingh de l'Univerfité de Louvain.
Proteftans en firent une fur celle de Lut
& la mirent au jour en 1556. à Emb
Ils s'en fervirent jufqu'en l'année 1637.
parut celle du Synode de Dordrecht.
nofa, qui en avoit auffi commencé
en la même Langue, brûla ce qu'il
avoit fait, quelques jours avant fa m

Verfions Danoifes. Pierre Pallade, aid
deux Theologiens, traduifit en Dan
Bible Allemande de Luther, & pub
Verfion en 1550. Jean Paul Refenius
... fur le Grec, une



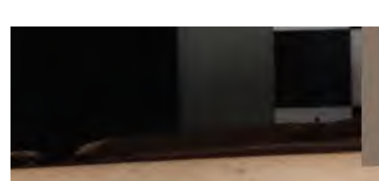
Jean Rudbec, & Jean Lenée, retoucherent cette Verſion en 1618. La plus belle Edition eſt celle qui a été faite par l'ordre de Charles XII. Roi de Suéde, en 1703. avec la ſçavante Préface d'Erric Benzelius, Archevêque d'Upſal.

Verſions Anglo-Saxonnes. On trouve dans pluſieurs Bibliothéques d'Angleterre, un grand nombre de MSS. de la Bible en Anglo-Saxon. Mais il n'y a d'imprimé en cette Langue que l'Octateuque, Job, les Pſeaumes, & les quatre Evangiles.

Verſions Angloiſes. On trouve encore dans ces Bibliotheques beaucoup de Manuſcrits de la Bible en Anglois, dont le plus ancien Traducteur eſt Jean Trevisa, qui vivoit en 1397. Pour la Verſion de Wiclef, Henri Warthon, ſçavant Anglois, après avoir examiné tous ces Manuſcrits, aſſure qu'il n'a trouvé de cet Auteur que l'Harmonie des Evangiles, & les ſept Epîtres Canoniques. Les Catholiques ont fait imprimer en Anglois l'Ancien Teſtament en 1610. Les Theologiens du College de Reims avoient publié dès 1582. leur verſion du Nouveau Teſtament. Les autres commencerent en 1535. à rendre publique la Verſion faite par Guillaume Tyndall du Nouveau Teſtament, & de la moitié de l'Ancien, & celle de l'autre moitié faite par Coverdale. Cette Verſion fut retouchée en 1541. par deux Evêques, Cuthbert Tundal & Nicolas

ritains. Thomas Parker Archevêque
torberi, & quelques autres Evêques
opposerent une imprimée en 1573.
Version des Evêques. Enfin en 161
parut une derniere, qui est la plus com
ment reçûë par ceux de l'Eglise An
Elle est nommée la Royale, parce
fut ordonnée par le Roi Jacques I.
Conférence d'Hamptoncourt tenu
1605. Plus de quarante personnes y
la main.

Versions Esclavones. Le Bohêmien
lonois, le Croate, & le Sorabique s
dialectes de l'Esclavon. On lit d
anciens Auteurs, que Cyrille l'Apô
Esclavons, a traduit les Livres sa
leur Langue, & on croit que c'est
sion qui fut imprimée en 1581. à
en Moscovie, par l'ordre du Cza
Les Catholiques n'ont publié en ce



fut publiée en 1593. Il reste encore quelques Manuscrits de la Bible *Polonoise* que fit traduire la Reine Hedwige vers l'an 1390. Jacques Wieky Jesuite, donna au Public en 1599. celle qu'il avoit fait sur la Vulgate. Il en avoit déja paru une faite sur celle de Luther en 1596. Les Theologiens de Pinczou qui étoient Sociniens, en publierent une de leur façon en Lithuanie en 1563. Nicolas de Radzwil Palatin de Vilna, en fit les frais. La Version *Moscovite* imprimée en 1581. a été faite sur le Grec des Septante, aussi bien que l'Edition de Moscou en 1663. On travailloit ces années dernieres à une nouvelle traduction par l'ordre du Czar. Il n'y a d'imprimé en *Croate* que les Pseaumes & le Nouveau Testament, traduits par Prime Touber. George Dalmatin & Adam Bochorits ont mis au jour en 1584. une Version *Sobarique* de toute l'Ecriture Sainte. Guillaume Electeur de Brandebourg a ordonné depuis quelques années, qu'on mit ces Sacrez Livres en Vandale & en Prussien.

Versions en d'autres Langues de l'Europe. Outre toutes ces Langues qui viennent du Latin, de l'Allemand, de l'Esclavon, il y en a encore plusieurs autres en Europe qui n'y ont aucun rapport : telles sont l'Islandoise ou la Runique, la Cambrique ou celle du Païs de Galles, l'Irlandoise, celle des *Basques*, la Lithuanoise, la Finlandois

cien Teſtament en Langu
Richard Davies, le Nouve
Irlandoiſe a été faite par K
revûë par Guillaume Bed
more en Irlande. Jean L
cous a donné le Nouve
Baſque, & Samuel Boguſl
te la Bible en *Lithuanois*
Finlandoiſe a été compoſ
trée. Jean Tornée a p
vres de la Sainte Ecriture
ge Kaldi & Gaſpard C
chacun à une différent
de la Bible.

Verſions Americaines.
lomon, & les Epîtres
née, ont été traduits
mis auſſi les Epîtres &
en Langue *Mixteca* ou
velle Eſpagne. Jean

des collections de varietez de leçons.

L'Ouvrage devoit finir là, mais le Pere le Long a cru faire plaisir aux Sçavans en leur donnant un Indice Chronologique de toutes les Bibles imprimées. Chaque Edition est marquée au moins d'une lettre, qui indique les Bibliotheques ou les Auteurs qui les lui ont fournies. Mais comme toutes ces Editions ne sont pas d'une égale utilité, il s'est donné la peine de faire une liste particuliere des principales, & de la ranger selon l'ordre alphabetique des Langues.

On trouve à la fin de cet Ouvrage un Catalogue de plus de huit cens Auteurs qui ont travaillé sur le texte de la Bible. On y apprend leur nom, leur surnom, leur patrie, leur Religion, leurs emplois, leur principale dignité, & le temps dans lequel ils ont vêcu. Il y a à la fin de chaque volume des additions, qui contiennent des choses assez singulieres.

VAL. ERN. LOESCHERI, D. Theol. Profess. Ordin. & Alumn. Elect. Ephori in Academiâ Wittebergensi, Initia Academica, quibus Programma & Oratio inauguralis, Dissertationes quædam, Idea lectionum Theologic. & Auctoris Conatus Theologici continentur. *Wittembergæ, Typis & sumptibus Christiani Gerdesii.* 1707. *C'est-à-dire : Commencemens Academiques*

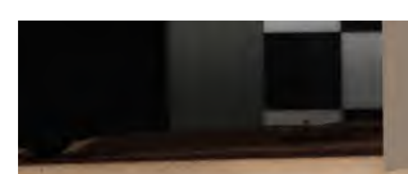
MR. LOESCHER ayant été élu
remplir la place de Professeur de T
logie dans l'Université de Wittembe
fit en entrant une Harangue, qu'il do
au Public sous le titre d'*Oratio inaugu*
où il entreprend de prouver contre M
ke & quelques autres, *qu'il y a dans l*
de l'homme une Loi écrite de la main d
même. Ce sentiment qui est celui de
les Peuples & de tous les siecles, a eu
premiers adversaires, selon nôtre Au
quelques Casuistes, qui pour rendre
probable, mirent presque dans un mêm
les axiomes de cette Loi naturelle,
opinions des hommes; ce qui accou
peu à peu, dit-il, certains esprits à n
plus tant de cas des mouvemens de l
science. Bien-tôt on se déclara ouverte

„ *animâ cum corpore* ; “ & que les autres notions, de quelque maniere qu'on les veuille appeller, ſont acquiſes. Nous ne parlerons ni d'Hobbes ni de Spinoſa, dont les opinions ſont aſſez connuës; auſſi-bien nôtre Profeſſeur les regarde comme *des monſtres*, avec leſquels il déclare qu'il auroit honte de combattre, ſur-tout en la préſence des gens ſages devant qui il parle. M. Locke lui paroît un ennemi plus digne de lui. Ce Philoſophe Anglois, dans ſon Livre *de l'Entendement humain*, nie expreſſément „ qu'il y „ ait une Loi innée. Il ajoute que la con„ ſcience n'eſt autre choſe que l'opinion „ que nous avons de la droiture morale, & „ n'eſt point une preuve qu'il y ait des „ principes innez.

Nôtre Auteur raiſonne ici en Theologien: Il établit ſon opinion ſur pluſieurs textes des Epîtres de S. Paul. Il s'applique enſuite à refuter les preuves de M. Locke. M. Loeſcher déplore le miſerable goût de nôtre ſiecle, où des perſonnes nées pour le bien public, ſe font un honneur de renverſer les veritez les mieux établies, ſur leſquelles toute la Morale eſt fondée, & „ ſans leſ„ quelles on peut à peine conſerver une „ ombre de vertu.

La Harangue eſt precedée d'un Programme dans lequel il explique, par maniere de Prélude, les differens emplois de l'entendement & de la volonté dans la converſion.

trine contenue dans les *Livres sym*
l'Eglise Lutherienne, & de recon
l'œconomie du salut consiste e
„ Dieu nous attire de telle mani
„ l'entendement qui étoit aveugl
„ éclairé, & la volonté devient p
„ obéissante, de rebelle qu'elle é
On voit ici deux Dissertations
ques. Dans la premiere nôtre T
attaque le sentiment d'un Auteur
qui a soutenu dans un Livre Fran
tulé l'*Antechrist*, que „le Chef &
„ Présidens des Juifs & de leur R
„ & Eglise, avec tout le Senat d
„ lem, & toute la nation des Jui
„ l'Antechrist, & les Antechrists
„ Nouveau Testament fait menti
„ directement, soit indirectement.
Il y a bien des opinions sur l'A
Quelques Auteurs ont crû qu'il ser



nom Chrétien. La ſeule diverſité d'opinion a fait ſouvent traiter d'Antechriſt le parti oppoſé. C'eſt ainſi que quelques Fanatiques ont donné le nom d'Antechriſt, dit nôtre Theologien, à ceux qui profeſſoient la faine doctrine. Mais perſonne juſqu'ici n'avoit penſé comme nôtre Anonyme, dit M. Loeſcher; & on ne peut lui refuſer la gloire de l'invention, plût à Dieu, ajoûte-t-il, que cet Auteur eût préferé à cette gloire celle de dire la verité!

Nous ne ſçaurions les ſuivre pied à pied l'un & l'autre dans leur diſpute. Nôtre Profeſſeur accuſe ſon adverſaire non-ſeulement de ne pas raiſonner juſte, mais encore de donner aux paſſages de l'Ecriture qu'il rapporte, un ſens tout contraire à celui qu'ils ont naturellement. Par exemple, dans la ſeconde Epître aux Theſſaloniciens, l'Anonyme traduit la fin du ſecond verſet du ſecond chapitre: *Parce que le jour de Jeſus-Chriſt s'approche*: au lieu que tous les Interprétes traduiſent: *Comme ſi le jour de Jeſus-Chriſt étoit proche.*

Au reſte M. Loeſcher remarque, que la perſecution que l'Egliſe ſouffrit de la part des Juifs, ne fut ni aſſez longue, ni aſſez cruelle, pour meriter à cette Nation le titre d'Antechriſt; & que d'ailleurs l'Ecriture parle de l'Antechriſt comme d'une perſonne, & non pas comme d'un peuple tout netier. Mais nôtre Proteſtant n'ôte cett-

de cet ennemi de Jesus-Christ. Par exem-
ple, *la Doctrine des Démons*, dont parle S
Paul, au commencement du quatriéme
Chapitre de l'Epître à Timothée, est ce
que l'Eglise Catholique enseigne sur le
Purgatoire.

La seconde Dissertation contient l'His-
toire de la Doctrine *du Decret Absolu*. On
distingue le Decret Absolu Philosophique,
du Theologique. Le Decret Absolu Phi-
losophique, consiste principalement à dire,
„ qu'autant qu'on en peut juger par la Rai-
„ son, les actions humaines sont necessair
„ à leur maniere, & prédeterminées d
„ Dieu ; qu'on ne peut nullement resist
„ à la volonté Divine ; que Dieu use
„ moyens infaillibles , qnand il a resc
„ quelque chose." Cette opinion n'est
nouvelle, & on en découvre des sémenc

hie des Grecs: *Le monde est suje*
ité, & comme environné du Destin
Encore si on se fût tenu dans
le la Philosophie; & qu'on n'eût
Decrets Absolus, que par rappor
naturel: mais ce que nôtre Auteu
le plus pernicieux est, que cette
it passé dans la Theologie; & s'é
roduite ,, dans la Doctrine de la G
,, Dieu, de la Prédestination, de la
,, tion, des secours de la Grace, e
,, formé ce qu'on appelle le Decret
,, logique, qui est fondé principaleme
,, ces Axiomes; que Dieu n'aime veri
,, ment qu'un petit nombre d'homm
,, dont il desire sérieusement le salut;
,, hait la plûpart des hommes d'une h
,, antécedente; que par ce seul motif
abandonne; & qu'ainsi dans l'affair
salut, il agit d'une maniére absoluë,
solutè agere; que Jesus-Christ n'est
mort efficacement pour tous, &
Dieu ne veut pas donner à tous
moyens efficaces de salut.
Nôtre Theologien se croit obligé de c
la source de ce sentiment ,, dan
u d'où sont sorties presque toute
eurs monstrueuses, qui regarden
oses Divines; c'est-à-dire, parmi les
dans de Cham, frappez de la mal
de Dieu." Les Phéniciens, a
Chananéens, adoroient un certain

tion du mauvais Dieu des Manicheens.
temps de Saint Augustin il y eut des M
nes qui soutinrent le Decret absolu Th
logique, tel que nous venons de le décr
Ce Pere les attaqua dans son Livre *de*
bero Arbitrio & Gratia ; & l'Eglise, ajo
nôtre Theologien, ne les souffrit p
Quelque temps après, on vit paroî
les Prédestinatiens. Godeschalc enseig
dans le neuviéme Siécle, „ que plusie
„ étoient prédestinez à la mort éternel
„ que Dieu ne vouloit pas que tous
„ hommes fussent sauvez, & que Je
„ Christ n'étoit pas mort pour tous." N
tre Auteur observe, que parmi les Schola
ques on a toujours conservé des restes
cette Doctrine, & que Pierre Lomba
aussi-bien que S. Thomas, ont paru p
cher de ce côté-là. Les Janséniſtes ne s
pas ici oubliez.

ıu ils disent, qu'ils ont de fortes rai
de refuser de s'unir avec eux: „ car il
'est pas à propos, dit-il, qu'on mette
es gens en bonne santé, avec des per-
onnes attaquées d'un mal épidémique.
Nôtre Lutherien a fait ce qu'il a pu pour
uader que Luther a échapé à cette con-
on. Quoi qu'il en soit, le seul moyen
M. Loescher propose pour réunir ces
x Religions, est que les Calvinistes „ sa-
rifient le Decret Absolu, à l'Autel de
Verité.
la fin de cette Dissertation, l'Auteur
outé un Appendice de deux pages, pour
er ce que M. Jurieu avoit avancé con-
Eglise Lutherienne dans son Jugement
Methodes rigides, & des Methodes re-
s.
re les deux Dissertations, dont nous

Nummmatum Antiquorum ... Græcis, Municipiis, & Coloniis Romanis cuſorum, ex Cimeliarchio Editoris. *Londini, apud Davidem Mortier.* 1708. C'eſt-à-dire: *Recueil de Medailles Antiques des Peuples de la Grece, des Municipes, & des Colonies Romaines.* A Londres, chez David Mortier. 1708. 4°. pagg. 42. ſans les Tables, & ſix Planches gravées.

CE Recueil, dont l'Auteur ne ſe nomme point, eſt dedié à la Societé Royale de Londres. Le titre & la dédicace en donnent une grande idée; les Antiquaires jugeront ſi cette idée eſt remplie par l'Ouvrage même, & ſi ce n'eſt point un ſimple catalogue de Medailles très-connuës, gravées ou décrites pour la plûpart dans les Livres de M. Vaillant, du P. Hardouïn, & de pluſieurs autres Ecrivains moder-



est suivi de quelques planches de Medailles & d'Inscriptions gravées, qui font les dernieres pages de ce petit Recueil, dans lequel on voit tout ce qui ne se trouve pour l'ordinaire que dans les plus gros volumes.

Disons quelque chose de ce que celui-ci peut avoir de singulier. Pag. 4. Une Tête de Tibere, avec cette legende : ΠΑΤΕΡ ΠΑΤ, où le mot ΠΑΤΕΡ, qu'on écrit Πατὴρ, est écrit avec un E ; ce qui semble servir à prouver qu'on a prononcé anciennement l'H comme l'E.

Page 7. au revers d'une Medaille de Domitien on voit deux Athletes qui se couronnent l'un l'autre. Ce type est nouveau, & l'on ne sçait point quelle est la ville qui le fournit, car le nom est effacé. On conjecturera peut-être, que cette ville, quelle qu'elle soit, avoit établi des Jeux en l'honneur de Domitien, & qu'elle avoit ordonné des prix non-seulement pour le vainqueur, mais aussi pour celui qui étoit vaincu, pourvû qu'il eût fait voir de l'adresse & du courage en combattant.

Il nous seroit mal-aisé d'entrer dans un plus grand détail, sans entrer en même temps dans des discussions de critique, qui donneroient à cet article du Journal un air de Dissertation.

rarium ſanguinis microcoſn
culus ſanguinis, antiquis
tur. *Lipſiæ, ſumptibus Fri*
1708. C'eſt-à-dire: *L'Infirr*
lards, ou Explication du
l'Eccleſiaſte, dans lequel o
circulation du ſang. Par M
Docteur en Medecine, &c.
aux dépens de Frideric Lan
4°. pagg. 192. ſans l'*Index.*

SALOMON dans le douzi
de l'Eccleſiaſte, avertit les
ſe reſſouvenir de leur Createu
les infirmitez de la vieilleſſe
en eux les ſens & l'eſprit; &
re ſentir par avance l'état où
ront un jour, il en fait une de
rée & pleine d'énigmes, qui n'
né une mediocre peine aux Inte



le voici. Pour dire, avant que la vieilleſſe arrive, Salomon dit, *Antequam rumpatur funiculus argenteus, & recurrat vitta aurea, & conteratur hydria ſuper fontem, & confringatur rota ſuper ciſternam.* Par *funiculus argenteus*, l'Auteur après Grotius entend l'épine du dos: parce que l'épine du dos étant un aſſemblage de nerfs, & de forme longue, elle reſſemble aſſez bien à un cordon compoſé de filets d'argent. Mais comme M. Warlitzius eſt Medecin & Anatomiſte, il traite ici fort amplement de l'épine du dos, & non-ſeulement de celle des vieillards, mais encore de celle des enfans dans le ventre de leur mere, leſquels y ſont, dit-il, dans la même poſture, où le Prophete Elie ſe mit pour prier Dieu. 1. Reg. XVIII. 42. *Et recurrat vitta aurea.* Au lieu de ces mots de la Vulgate, l'Auteur traduit, *& aurea ſcaturigo fluere deſinat*; & par *aurea ſcaturigo*, ſource d'or, il entend le ſang qui coule dans les veines. Et parce que le mot Hebreu qui veut dire *fons*, *ſcaturigo*, a pour racine un verbe qui ſignifie tourner, *volvere*; l'Auteur explique tous les rapports que les choſes qui tournent, ont avec la vie humaine. *Et conteratur hydria ſuper fontem. Hydria*, dit-il, eſt la veine cave, qui ne ſert pas plus aux vieillards pour porter le ſang, qu'une cruche caſſée ſert pour puiſer de l'eau.

Et

remarquée, ſoit dans les anim
dans les plantes, &c. & concl
paroles: De tout ce que je vie
il s'enſuit que Salomon, comm
me excellent en Phyſique, en B
& en Anatomie, connoiſſoit la
du ſang.

Les autres verſets ſur leſquel
déploye beaucoup de ſçavoir,
en comparaiſon de celui-ci; ſur l'
ce duquel Chateillon avouöit ſo
ce. *Caſtalio*, dit M. Wartlizius
apertè fatetur quòd quatuor hæc in
culo non intelligat.

---

* Joannis Harduini è So
ſu Presbyteri Opera Selecta

VII.

JOURNAL DES ÇAVANS.

Du Lundi 18. Février M.DCCIX.

---

ris Ordinis Seraphici Monumenti no- Illustratio. Cui alterâ Dissertatione edunt Vindiciæ Conradi Episcopi, dem Ordinis, contra Centuriatores deburgenses, cum Synopsi historicâ, nologicâ & Topographicâ ortûs & ressûs illius Ordinis apud Lotharin- eisque finitimos Leucos, Meten- & Virdunenses. C'est-à-dire: *Deux ations: l'une sur un ancien Monument dre de Saint François; l'autre sur la de l'Evêque Conrad, que l'on dé- tre les Centuriateurs de Magdebourg. ne Histoire abregée de l'Etablissement dre de Saint François en Lorraine, les Evêchez de Toul, de Mets, &* de

Archives de Lorraine, les
mens qui pouvoient servir
Diocese de Toul, il trouva
tres originales de l'Evêque
avant que d'être élevé à
avoit été Frere Mineur.
étoient suspendus des Sceaux
qui représentoient d'un côt
donnant la Benediction; &
François, ou quelque autr
son Ordre, à genoux, & r
nediction d'une main gauch
Ciel. La forme de l'habit d
attira d'abord toute l'attentio
noist & de ses Confreres, &
joye inexprimable. Le fa
touchant l'ancienne & verit
capuchon qu'on doit porter
leur parut décidé en leur fav
Monument, où l'on voit en



ple, attaché à la tunique. Cette importante découverte attira bien des applaudiſſemens au Pere Benoiſt de la part de ſes Freres; ils furent charmez de ſe voir habillez préciſément comme l'étoit leur Fondateur, & de pouvoir prouver d'une maniére convaincante, qu'ils donnent à la Régle de S. François ſon veritable ſens, & qu'ils obſervent fidellement ce qui eſt commandé par ces paroles : *Que ceux qui ont déja promis l'Obéiſſance, ayent une tunique avec un capuchon, & une autre tunique ſans capuchon.*

Le Pere Benoiſt commence ſa premiere Diſſertation, par quelques Réfléxions ſur les Sceaux des Evêques de Toul. Il parle de leur ancienneté, de leur figure, de la matiére ſur quoi on les a imprimez dans les differens temps. Il n'y a rien de fort ſingulier dans tout cela. Il s'applique enſuite à établir la verité des Chartres de Conrad. Il en trouve le ſtyle conforme au temps. Il fait remarquer qu'elles étoient gardées, non dans les Archives des Capucins, qui pourroient être ſuſpects dans une affaire comme celle-ci; mais dans les Archives des Chapitres & des Abbayes, qui n'ont jamais pris aucun interêt à la Diſpute ſur l'ancienne figure du capuchon des Freres Mineurs. Il obſerve que la multitude de ces Chartres qu'il eſt aiſé de comparer les unes avec les autres, eſt auſſi u

pu

tement qu'il peut les veritable
n'eſt jamais aſſez imprudent p
aux Piéces qu'il veut attribuer à
un Sceau different de celui de c
Il ſuit de là, que ſi les Chartres
ſont fauſſes, ce qui eſt pourtant
parence, le Sceau & le Contre
y voit, n'en ſont pas moins
qualité de Copies fidelles du
Sceau, & du Contre-ſcel origina
rad.

Au reſte, le Pere Benoiſt p
Conrad étoit Contemporain de
naventure, & qu'il étoit Provin
Haute Allemagne, dans le tem
ſaint Docteur étoit Général de l'
paroît par le calcul de l'Auteur,
rad avoit reçu l'habit ſeulemen
quinze ans après la mort de S.

tre-ſcel de ce Ptélat. Ce Monument juſtifie aujourd'hui le choix que firent les Capucins dès le commencement de leur Reforme. En ſe ſéparant des autres Mineurs, ils renoncerent à la commodité du capuchon rond & détaché, pour ne ſe ſervir déſormais que du capuchon long, & couſu avec la tunique; mais en cela il n'y eut nulle affectation blâmable, puis qu'ils ne firent que reprendre un vêtement que les Fondateurs de l'Ordre avoient en quelque ſorte conſacré.

La ſeconde Diſſertation, qui eſt un Apologie pour Conrad, roule principalement ſur un fait. Les Centuriateurs de Magdebourg rapportent, que Jean Buccamace, Legat du Pape Honorius IV. ayant proſé au Concile de Wirzbourg en 1287. e mettre une taxe ſur le Clergé en faveur e l'Empereur Rodolphe, Conrad Evêque Toul, s'y oppoſa fortement. Ils ajoûnt qu'il fit en cette occaſion un Diſcours 'ils rapportent, & qui eſt très-injurieux a Cour de Rome. Ils diſent enfin que nrad fut dépoſé, & condamné à une on perpetuelle; mais qu'il appella de entence du Legat au Concile Univer-

es Centuriateurs, remarque l'Auteur, emprunté d'Aventin cette Hiſtoire; & -ci ne cite aucun garant d'un fait qui arrivé deux cens ans avant lui. Il étoit

par le Legat; mais ce fut
de rendre compte au Pape
tion. Ce fut au Pape qu
le Pere Benoist, & non pas
néral; *le Pape étant au dessu*
qu'il s'agit de terminer de par
l'égard de la Sentence qu'
Buccamace prononça cont
absolument nulle, parce qu
qui il tenoit son autorité,
Ce Pontife mourut en eff
temps après que le Concile
fut commencé. On voit ici
d'Actes authentiques, qui se
la conduite de l'Evêque de
apprend les justes raisons
s'exempter de payer une tax
la nullité de la Censure y e
un Jugement du saint Siége;
couvre que Conrad bien l

la Ville; mais les Médailles de Jules Ce-
, d'Auguste, & des autres Empereurs,
'on y a déterrées, prouvent qu'elle est
t ancienne. Le Pere Benoist en donne
une Description assez élegante. Elle a
pour premier Evêque S. Mansuet, qui,
on la conjecture de l'Auteur, vivoit du
mps de Constantin. François Blouët de
milly, qui remplit aujourd'hui le Siége
Toul, est le quatre-vingt-septiéme Evê-
e de cette Ville.

L'Histoire abregée des Fondations des
onvents de l'Ordre de S. François, situez
ns le Diocese de Toul, & dans les Pro-
nces voisines, est partagée en trois Par-
es: la premiere traite des Freres Mineurs
onventuels, & de leurs Maisons; la se-
onde, des Freres Mineurs de l'Observan-
; la troisiéme, des Capucins, des Re-
llets, des Penitens du Tiers-Ordre, &
s Religieuses de Sainte Claire.

ite de la Réponse à l'Histoire des Oracles, dans laquelle on réfute les Objections inserées dans le XIII. Tome de la Bibliothèque Choisie, & dans l'Article II. de la Republique des Lettres, du mois de Juin 1707. & où l'on établit sur de nouvelles Preuves le Sentiment des SS. Peres, touchant les Oracles du Paganisme. in 8°. A Strasbourg, chez Jean Renauld Doulssecker. 1708. pagg. 468.

publier leurs Sentimens s
teurs; & d'imprimer, sa
de l'impreſſion. C'eſt a
avec un ſçavant Homm
muniqué quelques Rem
ponſe à l'Hiſtoire des O
ponſe parut en 1707. impr
& nous en rendîmes alo
blic. M. Bernard dans un
publique des Lettres,
façon qui n'a pas fait pla

Ce Livre-ci eſt fait po
& à l'autre de ces Crit
plus pour réfuter les R
dans la Bibliothéque Cho
futer l'Article de la Répu
qui ne fournit à l'Auteur
petite excurſion.

Tout l'Ouvrage eſt d



„ anciens Chrétiens n'ont point cru que les
„ Démons fussent les Auteurs des Oracles
„ du Paganisme, sur les Histoires qui cou-
„ roient, sur le fait des Oracles & des Ge-
„ nies, telles que celles qui ont été rap-
„ portées par Cedrenus, Suidas, & Nicé-
„ phore; ni sur je ne sçai quelle conve-
„ nance de ce sentiment avec le Systême
„ du Christianisme: ni enfin à cause de sa
„ conformité avec la Philosophie de Pla-
„ ton; mais qu'ils ont été convaincus de
„ cette verité: premierement par l'autorité
„ de l'Ecriture Sainte; secondement par
„ l'experience qu'ils faisoient tous les jours
„ en chassant ces Démons. Troisiémement
„ par les cruautez, les impudicitez, & les
„ impiétez diaboliques, dont les Oracles
„ avoient rempli toute la terre.

Dans la seconde Partie, on entreprend de détruire les autoritez & les raisons que Van-Dale a employées pour montrer, qu'il n'y a eu que fourberie de la part des Prêtres, dans tous les Oracles du Paganisme; contre ce qu'on avoit entrepris de prouver dans la seconde Partie de la Réponse à l'Histoire des Oracles. Et depuis le Chapitre XX. on répond à ce que le Défenseur de Van-Dale avoit objecté contre la troisiéme Partie de la Réponse; & l'on travaille à justifier, „ que les Peres de l'Eglise n'ont pas
„ enseigné...... que les Oracles du Paga-
„ nisme eussent cessé tout à coup, au mo-

„ Cet évenement miracul
„ tion des Oracles) a été
„ voir tout Divin de Jeſ
„ celui qu'il a accordé à ſ
„ ſon Egliſe, ſur les Dém
„ ces Oracles.

Ce qui regarde cette tro
traité en peu de mots,
l'Auteur, „nôtre Critique
„ pas beaucoup, & qu'il
„ que tout ce que j'ai ſout

Il ſuit pied à pied
qu'on lui a faites: nous ne
de même toutes ſes Répo
engager dans un détail qui ſ
& peut-être ennuyeux. Ca
d'un Ouvrage Polemique,
dre ce qui fait le ſujet de
exemple, ce que Van-Dal
qu'on lui a oppoſé dans u

ſont d'importance dans la Queſtion preſente. Le premier regarde un Paſſage d'Euſebe, dont voici les paroles tirées de la Préparation Evangelique, Liv. IV. Chap. II. „ Un autre peut-être, qui entreprendroit „ un Diſcours touchant les Oracles, ſou- „ tiendroit que le tout n'eſt que pure „ tromperie; & que ce ne ſont que des „ artifices & des fourberies humaines de „ quelques Impoſteurs. " Cet endroit d'Euſebe avoit donné à l'Auteur des Remarques, occaſion de conjecturer, que dans le fonds Euſebe n'étoit peut-être pas éloigné de l'opinion de Van-Dale. Pour montrer qu'il y a peu de ſolidité dans cette penſée, l'Auteur raiſonne ainſi: „ De deux „ ſentimens oppoſez, qui ſe trouvent dans „ le même Ouvrage d'un Auteur.... ce- „ lui qu'il prouve avec le plus de ſoin & „ le plus d'étenduë, celui qui eſt le plus „ conforme aux Principes qu'il ſuit, celui „ enfin qu'il propoſe en ſon nom, eſt ſon „ veritable ſentiment. Et celui qu'il ne „ fait qu'effleurer en paſſant, avant que „ d'entrer en matiére, qu'il ne propoſe „ que comme le ſentiment d'un autre, eſt „ le ſentiment étranger, qu'il ne ſuit pas. „ la Propoſition d'Euſebe eſt de ce dernier „ [...]re; la Propoſition oppoſée eſt du pre- „ [...]r, donc la Propoſition d'Euſebe ne ren- „ [...]e pas ſon opinion; donc ſa veritable

„ Auteurs des Oracles du Paganif
„ produit un grand nombre de
„ qu'il confirme par un très-gran
„ d'autoritez.... Enfin ce fent
„ conforme aux Principes qu'il f
„ veux dire à l'autorité de l'Ecri
„ te, & à la Tradition conftante
„ les Peres qui l'avoient précedé.
teur rapporte ici plufieurs endroi
be, pour appuyer fon opinion fu
ment de cet Ecrivain, & remar
foin, „que dans le cinquiéme L
„ Demonftration, où Eufebe
„ abregé les Preuves qu'il avoit
„ dans fes Livres de la Préparat
„ combattre les Oracles des Pay
„ dit pas un feul mot des fou
„ maines." Ce fujet eft traité
& les raifons font mifes dans

t plus qu'en Prose, au lieu qu'ancienne-nt il avoit accoutumé de répondre en rs. Et c'est-là, dit-on, ce que Ciceron end par ces paroles : *Minus Oraculorum itas excellit.* (pag. 25.)

Le troisiéme Article regarde le Platonis- des Peres, lequel fait un des Moyens ont employé ceux que ce Livre com-. „ Je ne vois rien, dit l'Auteur, dont (les Peres) ayent été plus éloignez que du Platonisme. " Il en rapporte huit sons, & promet un Ouvrage exprès sur sujet.

Ces raisons sont en abregé, 1. Que les res ont regardé le Platonisme, comme sant partie du Paganisme. 2. Qu'ils n'ont nais eu de plus grands ennemis à com-ttre que les Platoniciens. 3. Qu'ils étoient iquement attachez à l'Ecriture & à la adition. 4. Qu'ils sçavoient que, selon criture, toute la sagesse profane n'est e folie. 5. Que la Philosophie de Platon été la source de plusieurs erreurs. 6. u'elle est remplie d'erreurs grossieres. 7. êlées parmi ce que Platon a de meil-ır. 8. Que les Peres, qui ne doutoient int que ce Philosophe Grec n'eût tiré des vres Hebreux ses sentimens les plus rai-nnables, ne doutoient point non plus, 'il ne les eût corrompus ensuite, soit par norance, soit par malice.

Le quatriéme & dernier Article, que

„ la bouche des Statuës ; mais touj
„ par celle des Prêtres, ou des Prêtresses
„ ou des Idoles ;" en voici les raisons. La Divination a été regardée par les Anciens comme l'effet d'une espece de fureur. Or il est clair qu'une Statuë n'est point capable de fureur. Il n'est fait mention de cette sorte d'Oracles dans l'Antiquité ; ni Ciceron, ni Porphyre, ni Jamblique, qui ont épuisé la matiére des Oracles, ne parlent point de ceux-là : & quand on recherche la cause de la cessation des Oracles ; tandi que les Chrétiens soutenoient, que la ve nuë de Jesus-Christ leur avoit imposé silen ce : les Payens, d'autre côté, en imaginoien des raisons à leur maniere ; mais qui supp soient toutes, que ces Oracles étoient re dus par le ministere des hommes, soit q ce fût des Prêtres ou des Prêtresses. Juli
... ramassé tous les mots Gr

paroles, cela passoit pour un prodige.

Ces quatre Articles, qui ont un rapport essentiel au fonds du sujet, peuvent faire suffisamment connoître cette *Suite de la Réponse à l'Histoire des Oracles.* Elle est d'ailleurs écrite vivement & avec chaleur.

Dissertatio Juridica inauguralis de Comitiis Nobilium, quam Præside Deo Trino Optimo Maximo, ex amplissimi atque consultissimi Jurisconsultorum Ordinis decreto & auctoritate in Academia Argentoratensi solemni Eruditorum examini submittit PHILIPPUS FRIDERICUS DE BERCKEIM Eques Alsal. ad D. 9. Junii 1708. *Argentorati Litteris Joannis Friderici Spoor.* C'est-à-dire : *Dissertation de Droit, que soumet à l'examen public des Sçavans, dans l'Université de Strasbourg, le 9. Juin 1708.* Philippe Frederic de Berckeim.

de la Nobleſſe en général
Théſe, traite en particulier
Diettes qui ſe tiennent en
d'Allemagne. Il poſe pou
cipe en cette matiére, que
dans les Etats bien policez
l'uſage d'aſſembler les Nobl
rer ſur les Affaires publique
dit-il, pluſieurs perſonnes
le même eſprit, voyent
qu'une ſeule, l'utilité ou l
des différens Partis qui ſe p
ce concours de lumiéres pr
les reſolutions les plus ſage
pres aux conjonctures.

Cela préſuppoſé, il entr
tion générale, qui eſt de
Nobles de l'Empire peuven
le conſentement exprès de

gle aux Assemblées des Electeurs & des Princes de l'Empire, ni mêmes aux Assemblées générales des Provinces, parce qu'en pareil cas les Constitutions de l'Empire demandent le consentement de l'Empereur: mais excepté ces cas-là, il soutient qu'il est permis aux Nobles de s'assembler pour les affaires communes, sans attendre de l'Empereur cette permission. Il n'y a, au reste, selon l'Auteur, que les Nobles immédiats; c'est-à-dire, ceux qui relevent immédiatement de l'Empire, qui puissent jouïr d'un tel privilege. Il prétend qu'il n'y a point, en un sens, de distinction ni de superiorité entr'eux, & que les Ducs, les Marquis, les Comtes sont égaux aux Princes pour la Noblesse: il cite à cette occasion ces paroles d'Henri IV. Roi de France: *De ma brave & généreuse Noblesse, je ne distingue point mes Princes, pour être nôtre plus beau titre, foi de Gentilhomme.*

Cette inégalité entre les Nobles n'empêche pas qu'on n'en choisisse quelques-uns parmi eux pour être à la tête des autres, & les convoquer dans le besoin. La convocation se fait par des Lettres circulaires, signées des Directeurs, & adressées personnellement à chacun de ceux qui doivent être de l'Assemblée. On leur marque même souvent le sujet qui y donne lieu, afin qu'ils puissent faire leurs réflexions en particulier, avant que de les produire en com-

Ponr être du nombre des p
voquées , il faut être Noble d
suffit pas d'être ennobli, quand
l'Auteur , les Lettres d'en
donneroient en général tous
de la Noblesse d'extraction ,
par une dispense de faveur , f
merite de celui qui auroit ét
cette maniere, on ne voulût le
l'Assemblée. Il ne suffit pas a
& de posseder une Terre nob
venir Noble soi-même , parce
blesse est une qualité personn
comme on ne devient pas
achetant la maison d'un Cons
vient pas Noble non plus , pa
d'un héritage noble : l'Aut
néanmoins, qu'il y a certains
le privilege d'ennoblir ceux



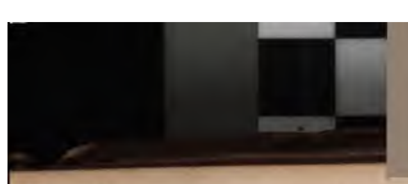
dans les Assemblées. Mais s'ils donnent leur Procuration à un Noble, ce Noble, pour s'en être chargé, perd-il son droit de Noblesse ? Quelques Auteurs, par une prévention outrée contre la fonction de Procureur, veulent le soumettre à cette peine. D'autres, du nombre desquels nôtre Auteur se range, sont persuadez que l'Office de Procureur, lors qu'il est libre, & restraint à certaines affaires particulieres, n'a rien d'incompatible avec la Noblesse, & que ce n'est alors, pour ainsi dire, qu'un office d'ami.

Le temps & le lieu de l'Assemblée des Nobles dépendent de l'usage & des occasions; il n'y a presque rien de fixe sur cela. Enfin les matieres qui se traitent dans les Assemblées, sont généralement toutes celles qui interessent le Public, soit pour la Religion, soit pour la Police, soit pour les contributions aux charges de l'Etat. Voilà sur quoi roule toute la Thése dont nous nous sommes proposez de parler.

D. ANDREÆ PETERMANNI Anatom. & Chir. Professoris in Acad. Lipsiensi, Theses de Principiis Cognitionis Humanæ, editæ à filio D. BENJ. BENEDICTO PETERMANNO, Practico Lipsiensi. C'est-à-dire: *Theses de Mr.* André Peterman, *Professeur en Anatomie & en Chirurgie de Leipsic, sur les Principes des connoissances de l'homme*

prefque par-tout fur les princi
Defcartes. M. Peterman veut
après ce Philofophe, que pour
des principes de nos connoiffa
commencions par nous délivr
nos préjugez, en examinant gé
tout, & en n'admettant que c
paroîtra de fûr. M. Defcartes
penfé de cette régle dans les cho
gardent le commerce de la vie.
fortes de chofes, il faut toujou
provifion; on peut douter ou
après. M. Peterman a cru dev
ter l'exiftence de Dieu, il veu
croye avant l'examen.

Ce précepte de fufpendre nôtre
ne doit point paffer pour nou
lon l'Auteur. Ariftote & Cicer
parlé, l'un dans le Livre de fa



Dans ce dégagement de préventions, la ſeule choſe dont nous pouvons douter, c'eſt l'exiſtence de nôtre ame, puiſque ſi elle doute, il faut abſolument qu'elle exiſte. L'Auteur convient que de ce que nous marchons, de ce que nous avons des membres, on peut en quelque façon conclure que nous ſommes : mais on peut révoquer en doute la réalité de ces choſes, qui pourroient abſolument n'exiſter que dans nos penſées ; au lieu que lorſque nous penſons que tout cela exiſte, nous ne pouvons n'être pas perſuadez qu'il n'y ait en nous un être qui le penſe ; & en douter, ſeroit encore une autre preuve de ſon exiſtence. D'où il conclut, que non ſeulement nous ſommes plus aſſurez de l'exiſtence de nôtre ame, que de celle de nôtre corps & des autres ſubſtances ; mais auſſi, que le premier principe dont nous puiſſions nous aſſurer eſt celui-ci : Je penſe, donc je ſuis quelque choſe qui penſe, c'eſt-à-dire, une ame.

L'Auteur paſſe enſuite aux opérations de l'eſprit. Il n'en connoit qu'une, qui eſt la penſée. Connoiſſances, ſentimens, inclinations, il les comprend toutes ſous ce mot. Il appelle l'ame, entendement, entant qu'elle connoît, ſent, imagine : & , volonté, entant qu'elle aime, ou qu'elle hait. Il donne aux connoiſſances de l'eſprit,

trois sortes de distinctio[n]
dale, & celle de raison
point recevoir la distinc
lieu, en interne & en ex
l'interne n'est autre chose
corps placé, & que l'exte
si ce lieu étoit la surface
corps ne pourroit jamais

L'Auteur parle ensuite
des qualitez passibles,
Ouvrage par une Questi
débattue entre le Pere T
storpius; sçavoir, si l'on
conclure le vrai du faux.
l'a prétendu; & il en a a
ples tirez de la Géometrie
pensoit le contraire. M. I
soudre la difficulté, en d
séquences ne se tirent p

he Scrutiny, &c. C'est-à-dire: *Exa- d'Horace, avec une Dissertation plus duë; & la I. Ode du Livre I. d'Horace, iée à Mylord Hallifax.* Brochûre in 8°. g. 16.

The Scrutiny with the second Ode; C'est-à-dire : *Examen, avec la II. d'Horace du I. Livre, la I. Satyre du Livre dressée à Mylord Hallifax; & une courte ertation sur Horace.* Brochûre in 8°. g. 12. A Londres, chez R. Barrough, 1708.

An Answer to the Scrutiny, &c. C'est-ire: *Réponse à l'Examen, ou Remarques les deux dernieres Dissertations sur Ho-.* A Londres, chez B. Bragge. 1708. chûre in 8°. pagg, 15.

premiere de ces Pieces est une Criti-e outrée d'Horace. L'Auteur n'y ge pas les termes: il y dit son senti- avec toute la confiance d'un homme, mpte pour peu de choses les Juge- d'autrui; & l'on ne peut pas en de mots se faire connoître au Public. t content ni des Odes, ni des Saty-i des Epîtres; & il en veut sur-tout premiere Epître du Livre second, race adresse à Auguste; & qui com-mence

premiere. L'Auteur y cri
lier la premiere Ode du I.
atavis, *&c.* Il lit Horace
le Peuple voit les Opera
Musique & pour l'Harmo
Sens; & pour justifier sa
en Vers Anglois l'Ode qu'
quer.

La troisiéme Piece est
une Traduction Angloise
du Livre I. *Jam satis ter*
teur en désaprouve le dess
te. L'endroit de Deucali
lui déplait; & le soin de v
Jule Cesar, lui paroît un
tant pour un Dieu comme
Il attaque de même la pr
I. Livre. *Qui fit Mæcenas*,
toujours ses Critiques, d'
Vers Anglois de sa façon

qué, comme quelque chose de fort curieux, que dans quelques Manuscrits, le Livre des Epodes est intitulé, Cinquiéme Livre des Odes, *Carminum Liber V.* C'est une chose connuë de tout le monde; & il n'a, dit-on, parlé de Manuscrits, que pour imposer aux ignorans, par un faux air de doctrine. Ensuite on défend sérieusement Horace contre le Censeur, qui trouve ses plaisanteries basses, & son style inintelligible; & l'on s'attache en particulier à justifier la premiere Epître du Livre second. La Réponse finit par une Critique des Pieces que l'Auteur de l'Examen a traduites en Vers Anglois.

Cogitationes de Orthodoxia quas sub Præsidio Viri plur. Rev. atque Excell. D. Samuelis Werenfelsii S. Th. Doct. V. T. Prof. Fac. P. T. Decani, ad diem 19. Martii 1708. H. L. Q. S. placidæ & amicæ disquisitioni sistit Jo. Rod. Ostervaldius Neoc. S. T. S. Auct. & Respond. C'est-à-dire: *Reflexions sur l'Orthodoxie que M.* J. R. Ostervald *doit soutenir publiquement le* 19. *Mars* 1708. *sous les auspices de M. Werenfelsius Docteur en Theologie, &c.* A Bâle, de l'Imprimerie de Jean Brandemyller in 4°. pagg. 12.

CES

sur les matieres de la F
droit, & non pas reçû
que, dit-il, suivant ce de
qui honorent les Images
dire Orthodoxes ; leur s
que faux & mauvais, ayan
établir une Fête, qu'ils a
Orthodoxiæ, en memoire d
des Images.

L'Auteur combat ensu
ceux qui croyent qu'il est
cher à tel sentiment qu'o
que ce soit dans un espri
Religion; & il leur fait voi
chapitre de l'Epitre à Tit
sans la saine doctrine, n'
tion; d'où il conclut, qu'i
nécessaire d'avoir une régl
sa doctrine; & cette régle
autre que l'Ecriture sans la

ıs les choses qui ne sont pas de foi, il permis d'expliquer l'Ecriture en faveur ce qu'on pense: mais il prétend qu'elle si claire dans les articles de foi, qu'il impossible de lui donner un autre sens : celui qui est le véritable. Il cite à te occasion quelques points de foi, qui sont contenus, rapporte quelques errs qui y sont condamnées, & passe à seconde objection; Pourquoi donc tant sentimens différens, s'objecte-t-il? Cevient, dit-il, de trois défauts. Les uns, mme les Catholiques Romains, ajou-ıt une seconde régle à celle-ci, c'est-à-e, ils interprétent l'Ecriture par la Traion. Les autres, comme les Sociniens, bâtissent un sentiment à leur mode; & ur y ajuster l'Ecriture, ils lui donnent s sens forcez. Les troisiémes enfin rerdent les Livres saints, comme un Li-e ordinaire, & ils le lisent sans préparaion. L'Auteur veut qu'on se dispose cette lecture par la priere, & qu'on fasse dans un esprit d'humilité & de eté.

ERN. SAL. CYPRIANI selecta Programmata: accessit Dissertatio de Regibus subdititiis. 8. *Coburgi apud Paul. Gunther Pfotenhauer*. 1709.

VIII.

S Ç A

5

Du Lundi 25

Theologia Bellica
ad Militiam tum
mam pertinent
canonicè, juridi
historicè dilucida
buta, &c. Auct
THOMA SCHIA
sacræ Theol. & J
Editionem Ro

Allemagne, depuis celle de Rome. A Ausbourg & à Dilingue chez Jean Gaspard Bencard. in fol. 2. voll. I. vol. pagg. 330. II. vol. pagg. 384. sans comprendre les Tables.

LA Préface de cet Ouvrage n'est qu'une explication un peu étendue du Titre, ›inte à quelques excuses que l'Auteur a cru evoir à ceux qui pourroient ne pas trouer bon, qu'un Religieux traitât de la guer:. Il partage sa matiere en huit Livres.

Le premier Volume renferme quatre Lires, où le P. Schiara éclaircit les difficultez ui regardent les Souverains, les Généaux, les Officiers, & les Soldats. On rouve dans le premier Livre, quarante-leux Questions touchant les Rois & les ›ouverains.

La troisiéme est, s'il est permis à un Prince, qui a la Justice de son côté, de faire a guerre, lors que les forces nécessaires ui manquent. La neuviéme est, si un Prince peut prendre les armes pour abbaisser u-ie Puissance qui commence à s'élever, & lont il craint l'agrandissement. A cette question, on répond d'abord qu'il le peut, arce que cette guerre qui a l'apparence l'une guerre offensive, est au fonds une veitable guerre défensive, & par conséquent ine guerre juste. Cette Puissance qui *croît, & qui insensiblement se rend formi-*

dable,

de le faire ; rien de plus
quent, que de se défendre
ce, en portant la guerre
opinion a paru pendant qu
raisonnable à l'Auteur ; n
plus murement consideré l
cru devoir l'abandonner. Il
pour le sentiment contrair
plus vrai. Voici ses raison
ne doit pas présumer que
entreprenne quelque jour d
Ou le Prince suppose que le
craint lui sera fait avec justi
se qu'il lui sera fait injuster
premiere supposition, la gu
git seroit injuste, car il n'ap
sonne de mettre un autre ho
de son droit. Dans la secon
la guerre seroit encore injus
la simple crainte d'un mal à

feptiéme difficulté eft conçue en ces termes : Eft-il permis à un Prince Chrétien, ou au Pape, de faire la guerre, & d'ôter la vie aux Infidelles qui ne font point leurs fujets, fimplement à caufe de leur infidélité, ou à caufe des pechez qu'ils ont commis contre la Loi naturelle ? L'affirmative femble fort probable à quelques Auteurs, qui difent que Jefus-Chrift par fon avenement a dépouillé les infidelles du domaine de tous leurs biens, pour le transferer aux Chrétiens, mais le Pere Schiara ne laiffe pas de tenir fortement pour la négative. Les Infidelles, obferve-t-il, font veritablement les maîtres de leurs biens, il n'y a que Dieu qui puiffe les juger & les punir. Il n'eft donc permis ni au Pape, ni à aucun autre Prince Chrétien de les attaquer, pourvû neanmoins, ajoute-t-il, que ces Infidelles ne s'oppofent pas à la prédication de l'Evangile, qu'ils n'empêchent perfonne de fe convertir ; & qu'ils ne faffent aucune injure aux Chrétiens. L'Auteur examine trente-cinq Queftions dans le fecond Livre. La premiere eft fi dans le choix d'un Général d'Armée, on doit toujours prendre le plus digne de commander. Vingt-deuxiéme difficulté. Un Général qui effrayé de la vûe des Ennemis, quitte fon Armée, & prend la fuite, doit-il être regardé comme un Ennemi de l'Etat ? Ce qu'on pourroit dire en fa faveur, remarque l'Auteur, c'eft qu'un En-

& de meriter la même peine. Si
condamnent à mort un Soldat qui
qué de défendre ſon Capitaine, ou
éviter le combat a feint d'être ma
plus forte raiſon condamnent-elles
néral qui par ſa lâcheté a expoſé to
Armée & peut-être tout un Etat ?
Il y a trente-cinq Queſtions dans l
me Livre. La dix-huitiéme eſt
Officier qui craindroit d'être desho
refuſant de ſe battre en duel, peut
ché mortel l'accepter. On répond,
le peut, & on obſerve là-deſſus, 1.
contredit l'honneur d'un homme
plûtôt de l'opinion des perſonnes ſ
de celle des inſenſez. Or il n'y a
inſenſez, des ſcelerats, des hom
ſang, qui s'imaginent qu'on ne pu
ver ſon honneur dans le cas propo
s'expoſant à commettre un homicid

ceux qui offrent le duel, sont déclarez infames. Le quatriéme Livre contient quarante-quatre difficultez. Nous rapporterons la dix-huit & la dix-neuviéme : Est-il permis aux Soldats assiegez & réduits à la derniere extrémité, de manger de la chair humaine? Dans un combat, un Soldat Chrétien a sauvé sa vie, en promettant de l'argent à quelques Turcs ; s'il n'a confirmé sa promesse, qu'en jurant par Mahomet, peut-on l'obliger à la tenir ? A la premiere difficulté, le Pere Schiara répond, qu'on ne sçauroit manger de la chair humaine, sans violer les loix de la nature, & qu'ainsi cela ne peut jamais être licite. Sur la seconde, il déclare que le Soldat Chrétien peut être contraint à satisfaire à sa parole. S'il y manquoit, il pecheroit contre la fidelité, comme il a peché contre la Religion, en urant par Mahomet. Le cas arriva au derier Siege de Belgrade. Quelques Chréens ayant échapé des mains des Turcs, leur promettant ainsi de l'argent, refuent ensuite de le donner. Il se fit une ite trêve, les Turcs vinrent se plaindre à uditeur général des Troupes Chrétien-, & celui-ci contraignit les débiteurs à r la somme dont ils étoient convenus. t vrai que pour faciliter la chose, il leur gner cette somme, en les occupant à rer les morts.

s *quatre* Livres qui composent le se-

 cond

peut vendre des armes à
guerre injuste, &c, Si da
permis de se servir d'arn
Il est persuadé qu'il n'y
vendre des armes défensi
des casques, des bouclie
ceux qui sont injustemen
qu'il n'en est pas ainsi de
Ceux-là donc sont très-cr
qui leur vendent des épé
fer, ou des pierres à é
des armes empoisonnées
paroît très-illicite. Les po
été regardez comme des
fait, par rapport aux Enn
Juge : or il est défendu
damner les criminels à n
Empoisonner les armes,
une trahison, c'est se donn
honteuse, c'est témoign

utoriser ce dernier Prince à déclarer la uerre au premier ? L'Auteur dit là-dessus ue si le passage de l'Armée ne doit porter ucun préjudice; on peut l'exiger, & attaquer le Prince qui le refuse. Il est du droit aturel de pouvoir passer. Le Roi Agesiaüs revenant d'Asie, demanda au Roi de Macedoine, la permission de passer sur ses erres. Celui-ci lui fit répondre, qu'il déibereroit sur cela. Et tandis qu'il déliberea, repartit Agesilaüs, nous passerons; car a frayeur ne nous ôte point nôtre droit. La trente-cinquiéme & derniere difficulté lu troisiéme Livre, roule sur les Clercs & es Religieux qui sont aux Galeres. On denande, si le Comite en les frappant, encourt l'excommunication portée par le Canon, *Si quis suadente Diabolo.* Cela paroîtroit d'abord devoir être ainsi, puisque mêne un Abbé qui feroit battre son Religieux ar un Laïc, l'encourroit certainement, & ue d'ailleurs les Juges, pour s'exempter le tomber dans cette censure, ne permetent aux executeurs de mettre la main sur es Clercs, qu'après avoir observé les fornalitez nécessaires. La verité est pourtant ue le Comite n'est nullement sujet à l'excommunication du Canon *Si quis*, quand l bat les Religieux Galeriens avec raison, & sans excès. Ce Canon ne lie les mains i aux Superieurs des Clercs, ni à ceux qui ar leurs charges sont obligez de les corriger.

constante rend ses co
Moine ne lui est livré
châtié. On trouve l'e
te difficultez dans le q
ziéme difficulté. Doit
butions quotidiennes
quitté sa résidence, à
cruelle qui est survenu
selon le P. Schiara, qu
être privé des distributi
exigent un service per
plus probable qu'on les
& que le service person
lors qu'on peut y satis
quer. Trente-huitiéme
ligieux apostat devient
la guerre. On demand
nent ses biens? Suivant
ce qu'un Moine acquier
le Monastére



que Moines, & en qualité de membres de leurs Monastéres.

L'Auteur suit dans tout cet Ouvrage une même méthode. Après avoir proposé la question qu'il veut examiner, il pose d'abord des principes, fait des remarques, & explique les termes qui pourroient embarrasser. Ensuite, il apporte une décision toute opposée à celle qu'il a envie de donner, & il l'établit de son mieux. La sienne suit immediatement, & dès qu'il en a exposé les preuves, il reprend les preuves de l'autre, & s'en fait des objections qu'il résout. Enfin il tire des conséquences, & il les applique à des cas particuliers qui ont rapport à la question qu'il a traitée.

Advice to the Gentlemen in the Army of her Majesty's Forces in Spain and Portugal, &c. C'est-à-dire : *Avis à ceux qui servent dans l'Armée de Sa Majesté Britannique, en Espagne & en Portugal ; contenant une courte Méthode pour s'y conserver la santé ; & quelques Observations sur diverses Maladies qui sont ordinaires dans ces mêmes Païs. On a joint à cela un détail des Vertus de plusieurs Plantes qui y viennent naturellement, & qui ne croissent en Angleterre qu'à force de culture.* A Londres, imprimé pour P. Varenne, &c. 1708. in 8°. pagg. 90. Planche II.

pelle *M. Jean Polus Lecaa*
en cette qualité dans l'Ar
est en Espagne ; après a
Emploi sous le Roi Guill
& en Flandres. Ces di
lui ont donné lieu de fair
vations, sur les Maladies
militaire ; & l'expérience l
tre par rapport à l'Espagne
fait moins périr d'Anglois
rance & le mauvais régime
de remedier à ce desordre,
publie ici des Régles fonde
que, & dressées en fav
voyagent en Espagne & e
prétend que ces Régles les
vert des Maladies ; ou tout
garantiront, s'ils tombent m
ques d'un mauvais traitemen
L'Auteur commence

ıdent qu'on ſe porte en Eſpagne,
bien qu'ailleurs, lors qu'on a ſoin
ɔmmoder ſon genre de vie à la tem-
ıre du climat, & aux qualitez des ali-
dont on eſt obligé de ſe nourrir. C'eſt
mettre cette verité dans un plus
jour, que Mr. Lecaan nous expoſe
peu de mots, ce qui concerne la ſi-
ɔn générale & particuliere du Païs
il s'agit; les inégalitez du froid & du
l qu'on y éprouve, & qui ſont une
neceſſaire de l'inégalité du terrain; les
ritures, telles que les viandes, les her-
, les fruits, les vins & les autres boiſ-

tout cela, il reſulte en général, 1.
n Eſpagne, les Villes & les Maiſons
mpagne bâties ſur le bord des rivie-
ou dans le voiſinage des marais, ſont
urs très-mal-ſaines; les fiévres y étant
communes & de très-difficile guériſon.
ue pour éviter la dyſſenterie, on
s'abſtenir de boire du vin nouveau,
ue delicieux qu'il paroiſſe au goût:
Eſpagnols eux-mêmes n'en buvant
, qu'il n'ait été gardé plus de deux
. 3. Que, quelque bien conditionné
ſoit d'ailleurs, on ne doit en boire
très-modérément, & rarement ſans
4. Qu'on ne le met jamais à la gla-
dans le Païs, de crainte de lui ôter
uleur ou ſa force; mais qu'en recom-
 penſe,

& que l'eau de
fort inférieure à celle de Fran
grément, eſt très-ſaine, mê
quantité avec la limonade.
n'eſt plus pernicieux, que d
fruits, de quelque eſpece qu
core échauffez des rayons d
qu'ainſi le plus ſûr eſt, ou
avant le lever de cet Aſtre,
der juſqu'au lendemain dans
comme font les Eſpagnols.
trangers doivent ſe tenir bi
précautionner, ſur-tout c
qui eſt toûjours très-dang
Païs chauds.

M. Lecaan aſſure, que
attention ſur le Régime, e
en Eſpagne, s'accoûtumer
au climat; en ſorte qu'il
ſanté preſqu'auſſi parfaite
Eſpagnols

nes, consiste dans ce qu'ils appellent leur *Ouille*, où ils font entrer tout au plus douze onces de viandes, bœuf ou mouton, six onces de porc, un peu de foye & de mou émincez, quelques poires & quelques navets. Leur boisson est de simple eau rougie. L'Auteur ne pouvoit proposer aux Anglois un plus beau modele de frugalité. La question est de sçavoir, s'ils se trouveront suffisamment dédommagez d'une telle abstinence, par la santé qu'on leur fait esperer à ce prix.

L'Auteur vient ensuite au traitement des Maladies, qui régnent le plus ordinairement en Espagne, parmi les troupes. Une des plus meurtrieres est la Dyssenterie, causée par l'intemperance dans l'usage des fruits & des autres alimens, ou par un air froid & pluvieux. M. Lecaan prescrit d'abord aux Malades de cette espece, une nourriture convenable, c'est-à-dire, la bouillie, les œufs frais, un bouillon fait avec la tête & les pieds d'un mouton, une poignée de ris, quelques clous de girofle, & un peu de fleur de muscade; & pour leur boisson, le lait bouilli avec une égale quantité d'eau de fontaine, & un peu de canelle; ou une émulsion d'eau d'orge, blanchie avec une suffisante quantité d'amandes douces. Ce regime le conduit à divers autres remédes, dont le premier est une demie dragme de rhubarbe, & six grains de muscade, l'une & l'autre bien tor-

dans quatre onces
réïtere ce reméde u
ſiéme fois, en augn
cuanha, de cinq ou
priſe. A propos de
nous donne ici la d
prend que *M. Petiv*
Anglois, a découver
peu dans quelques C
Angloiſe. L'Auteur
ler ſes ſpécifiques pou
un des plus remarqu
ſuivant, composé ſel
Médecins de la Reine
Laboratoire de la Sav

Prenez vingt livres
chou, fleurs de roſes r
de Veniſe, & canelle,
livres; corne de cerf b
mentille, & ...

eſt d'environ une dragme, à laquelle on pourra joindre cinq grains de *mercure doux.*

La Méthode de M. Lecaan pour la cure des fiévres ordinaires, ſe renferme dans une diéte exacte, qui réduit le Malade, à l'eau de poulet ou à l'eau de gruau pour toute nourriture; dans quelques ſaignées, ſuivies d'une doſe de tartre émétique, s'il y a diſpoſition au vomiſſement; & dans quelques purgations. Quant aux fiévres malignes ou pourpreuſes, qui ravagerent l'Armée ſur la fin de la Campagne de 1707. l'Auteur nous aſſure, que de trente Gardes à pied, de la Reine Anne, qu'il traita de cette maladie, il ne lui en mourut que deux ou trois, qu'on avoit apportez dans l'Hôpital demi-morts. Il guérit ces Fébricitans, ſans aucune ſaignée, avec le tartre émetique donné dès le commencement, les lavemens émolliens & laxatifs, les véſicatoires appliquez ſur la nuque du col & ailleurs, les cordiaux, & la diéte telle que nous l'avons déja ſpécifiée. Il nous fait obſerver, que les Eſpagnols, à cauſe de leur grande ſobrieté, ont l'eſtomac peu propre à ſoutenir l'action des vomitifs, qui leur cauſent preſque toujours de violentes douleurs de tête.

Au reſte, M. Lecaan, en nous parlant des Médecins & des Chirurgiens d'Eſpagne, ne donne pas une opinion fort avantageuſe de leur capacité. Il ſemble ne faire pas

oticaires Espagnols ; leurs
ui, étant dépourvûës de
gues essentielles, ou ne
mal conditionnées. C'est
ce défaut (dit-il) qu'un
irurgien, qui vont servir
ent toujours faire provi-
iens, dont ils trouveront
dans lequel on a eu soin
rtu, le choix, & la dose
iculier. On sera sans dou-
ontrer parmi ces médica-
quent les Espagnols, le
cuanha, la racine de *Con-*
ume de *Copaïi*: les autres
, la crême de tartre, le
gatif amer, le lenitif, le
a serpentaire de Virginie,
nfection d'hyacinthe, la
gne, qui est un sudorifi-
e de Venise, le *Diascor-*
e *Goan*, qui est un bon
nthine, le sel de prunelle,
orétique, le mercure doux,
baume universel pour les

ne ce Traité par la Liste
e de Plantes, qui crois-
sans le secours de l'Art;
nt point en Angleterre.
rté le nom de chacune,
qu'en Espagnol, & en
Por-

Portugais, il en fait une courte Description, & explique en peu de mots, l'usage qu'on en peut faire, pour la Médecine, ou pour les autres besoins de la vie.

ANTONII SCHULTINGII Joh. Fil. Jurisconsulti & Antecessoris de recusatione Judicis, pro Rescriptis Imperatorum Romanorum, de Transactione super controversiis, quæ ex ultimis voluntatibus proficiscuntur, etiam non inspectis vel cognitis illarum verbis recte ineunda. Accedit Oratio de Jurisprudentia MARCI TULLII CICERONIS. *Franequeræ ex Officina Francisci Halmæ, Illustrium Frisiæ Ordinum & eorumdem Academiæ Typographi Ordinarii.* 1708. C'est-à-dire: *Dissertations d'*Antoine Schultingius, *Docteur & Professeur de Droit, touchant les Récusations des Juges, les Rescrits des Empereurs Romains, les Transactions faites à l'occasion des Actes de derniere volonté, & sans en avoir vû les termes. On y a joint une Oraison sur la Jurisprudence de* Ciceron. A Franeker, de l'Imprimerie de François Halma, Libraire ordinaire de Etats de Frise, & de l'Académie. 1708. in 4°. pagg. 294.

ON est d'abord excité à lire ce Livre par l'agrément de l'impression, mais on l'est encore davantage par l'importance des matieres

de plainte & de ſoupçon. I
chez les Romains, on pouſſ
délicateſſe à cet égard, qu'i
néceſſaire de déclarer les raiſ
doient un Juge ſuſpect, il ſu
en général, comme l'aſſure I
Panegyrique de Trajan, *Je ne*
ce Juge, il eſt timide, je n'a
confiance en lui, &c. Il eſt v
ces temps-là, on tiroit les J
& c'étoit peut-être par cette
avoit tant de facilité de les
depuis qu'il y a eu un certair
Magiſtrats établis par les Pri
les peuples, pour rendre la ju
ticuliers, les récuſations ont
eſpeces d'injures, qu'il n'éto
de faire aux Juges, ſans des
& bien prouvées. Rien ſan

endent un Juge récuſable, & on recommande ſur-tout aux Plaideurs, de ne les ropoſer dans l'occaſion qu'avec les ménaemens & les égards qui conviennent au aractére & à la dignité de Juge.

La ſeconde Diſſertation, qui eſt beauoup plus courte que la premiere, roule uſſi ſur une matiere moins uſitée; il s'agit es déciſions que donnoient les Empereurs Romains, ſous le titre de Reſcrits. On ppelloit ainſi les réponſes qu'ils faiſoient ux Queſtions de Droit qui leur étoient roposées; & ces réponſes ſervoient de Loi ans la ſuite pour les mêmes cas. Dès qu'il e préſentoit devant les Juges quelque difficulté nouvelle, ou qui n'étoit pas aſſez ettement decidée par les Loix, on recouoit à l'Empereur pour ſçavoir ſa volonté; & cette méthode, remarque l'Auteur, étoit nfiniment avantageuſe au Public, ſoit pare que les Loix ne ſont jamais mieux expliquées, que par ceux qui les ont faites, oit à cauſe que les Princes, par leur élevation & par leurs vûes, ſe trouvent au eſſus des interêts & des paſſions qui engagent quelquefois les autres hommes à orrompre ou à adoucir la Loi. Il eſt vrai ue pour établir ce commerce entre les rinces & les Sujets, il faudroit beauoup de loiſir & de patience de la part es Princes; mais l'Auteur prétend que

c'eſt

Jugemens que rend un Juge dans ...
bunal ; & une voye volontaire , q
celle des accommodemens que fo
Parties entr'elles, sur leurs contesta
L'Acte qui renferme les conditions d
commodement, s'appelle Transaction :
teur ne se propose pas d'expliquer
matiere dans toute son étenduë, il s
ne à une seule question, qui est de sç
si sans avoir vû le Testament d'une
sonne, de qui l'on espéroit quelque c
on peut transiger sur cette esperance
les Parties interessées. L'opinion co
ne est que les Transactions faites s
droits inconnus sont nulles, parce c
peuvent être l'ouvrage de la fraude &
surprise. L'Auteur se déclare neanmoi
tre cette opinion, & soutient la valid
Traitez qui se font en pareil cas. Le se
... sur lequel il se fonde est, que

ublic, & regardent seulement les parti-
ers. On peut donc transiger, dit-il,
ces sortes d'esperances, sans avoir vû
ispositions qui y donnent lieu. Le sen-
nt contraire, a pour fondement la Loi
de Transact. dont voici les termes: *De
ontroversiis quæ ex testamento proficiscun-
neque transigi, neque exquiri veritas ali-
potest, quàm inspectis cognitisque verbis
menti.* Mais l'Auteur de la Dissertation
ose à cela une distinction, qui, selon
concilie son sentiment avec le Texte
a Loi. Quand on transige, dit-il, sur
ait, il faut en être sûr; & c'est l'appli-
on de la Loi citée, mais cette Loi ne
nd point de transiger sur de simples
rances; & dès qu'il ne s'agit que de
, bien loin qu'il soit nécessaire de voir
Actes, il seroit plutôt contre la nature
ette espece de Transaction, de les voir;
e que les éclaircissemens que donne la
re des Titres, ne laissent plus les cho-
lans les termes de l'esperance, ni par
équent dans les cas où on les suppose
r la Transaction dont on parle ici.
la suite de ces Dissertations, il y a un
urs qui tend à prouver que Ciceron a
un bon Jurisconsulte. On ne le louë
linaire que du côté de l'éloquence qui
son talent superieur; nôtre Auteur
ême commence par là son éloge: &
te occasion, après avoir exposé tout
ce

les profcrire; qu'il faut feuler
à les cultiver dans de bonnes
rapprocher de la pureté de
de leur fin. Il ajoute, que
ont épuifé leurs loüanges
l'Eloquence de Ciceron, f
tion du fonds de fcience qu
c'eft apparemment parce q
brillantes faififfent toute l'a
que d'ailleurs une malignité
fe plaît à retrancher la folid
nes éloquentes, par la feule
ne négligent pas les ornem
L'Auteur foutient au contr
quence, à prendre ce mo
étenduë qu'il doit avoir, fu
de érudition, & qu'on ne
Ciceron à la tête des Orate
tre au rang des Sçavans. Il

un crime à Ciceron de certaines causes qu'il a défenduës injustement & par des moyens faux & dangereux. Ce seroit blâmer de nos jours un grand nombre de bouches & de plumes éloquentes qui prêtent leurs secours indifferemment à tout le monde, & qui souvent condamneroient, s'ils étoient Juges, ceux qu'ils s'efforcent de faire absoudre, lors qu'ils ne sont que leurs défenseurs. C'est par des raisons de cette nature, & par quelques exemples tirez des propres Ouvrages de Ciceron, qu'on tâche ici de persuader que le Maitre de l'éloquence a excellé aussi dans la science du Droit.

Centuria Thesium Medicarum, quam auxiliante Deo, Præside Viro Nob. Amp. Exper. atque Excell. D. Jo. Sigismundo Henningero M. Doct. ac P. P. in Acad. Argentinensi celeberrimo & H. T. Facultatis Medicæ Decano Spectabili, Patrono atque Præceptore suo ad dies vitæ colendo solemni eruditorum examini subjicit die 25. April. 1708. GAS. DAN. BARTENSTEIN, Argent. Auctor & Respondens. C'est-à-dire : *Cent Théses de Medecine, soutenuës par M.* G. D. Bartenstein *dans l'Université de Strasbourg, sous les auspices de M. J. Sig. Henninger, Docteur & Professeur en Medecine dans la même Université.* A Strasbourg, de l'Impri-

L par découvrir l'origine
Il parle de l'ame, du corps
des temperamens, & parcou
siologie. Il passe ensuite
Il explique les causes des
aussi quelque chose de la P
me nous ne pouvons nous
toutes ces Théses, nous n
d'en rapporter trois, sur l
teur pourra juger du rest
quante-sixiéme, où il est
malignes, on prétend que
émulsions, sont souvent
les cordiaux & les alexité
quante-septiéme, on assu
remédes volatils, change
maligne les petites verol
te-sixiéme on soutient qu
cine de l'hypecacuanha so
... il n'est pas

in usum Juventutis ad altiora Theologiæ Dogmata præparandæ ex Theologorum præcipuorum Scriptis collecta à SAMUELE GROSSERO, Gymnasii Gorlicensis Rectore. C'est-à-dire: *Les Premiers Elemens de la Theologie Positive, tirez des Ecrits des meilleurs Theologiens; & digerez par Demandes & par Réponses; par* Samuel Grosser, *Principal du College de Gorlitz.* A Leipsic & à Gorlitz, aux dépens de Jacques Rohilachius. 1707. in 12. pagg. 452.

CET Abregé de Theologie, est fait pour ceux qui commencent à s'appliquer à l'étude de cette Science. L'Auteur nous assure que toutes les définitions qu'il donne ici sont tirées des Ecrits de Hutter, de Hulsemann, de Dannhawerus, de Scherzerus, de Quenstedius, & d'autres Theologiens qui sont en veneration chez les Lutheriens; & toutes ses Réponses sont appuyées sur des Passages de l'Ecriture, tirez de la Version Allemande de Luther.

M. Grosser commence par la définition de la Theologie. Il fait voir ensuite, que la Theologie est appuyée sur l'Ecriture; & cela lui donne occasion de parler du Vieil & du Nouveau Testament, des Livres Canoniques de la Bible, & de la maniére de les connoître. Il passe de là à l'objet de la Theologie. Il regarde Dieu comme

maux qui ont ſuivi la t
enſeigne les remédes don
ſervir pour en guérir. I
remédes dans la connoiſſ
dans la Foi en Jeſus-Ch
des Sacremens, qu'il exp
Il parle enſuite de l'Egliſ
des Miniſtres, de la Juſti
par la Vie Eternelle. M
peut y parvenir avant la
à ſe bien préparer à mou
même temps les circonſ
ront & celles qui ſuivro
nier. Tout cela eſt entr
morales, qu'il a inſerée
Ouvrage, pour touche
rant l'eſprit. On y tr
Prieres en Vers.

UPLEMENT DU JOURNAL DES ÇAVANS.

Du dernier de Février M.DCCIX.

ágoge ad Hiftoriam Sacram Siculam, Auctore P. OCTAVIO CAJETANO Syracuſano Societatis Jeſu, Opus poſthumum & diu expetitum, nunc primum prodit cum duplici indice. C'eſt-à-dire: *Introduction à l'Hiſtoire Eccleſiaſtique de Sicile. Par le P.* Octavio Cajetano *de Saragouſſe, de la Compagnie de Jeſus. Ouvrage poſthume & deſiré depuis long-temps. Premiere édition.* A Palerme chez Vincent Toſcano en 1707. in 4°. pagg. 400. avec les Tables.

LE P. Octavio Cajetano Auteur de ce Livre étoit de l'illuſtre Maiſon des Marquis Sortini. Il naquit le 22. Avril de l'an 1566. à Saragouſſe, & il entra dans la Com-

le de la Religion qui regn
ciliens avant que l'Evang
annoncé. Dans les vingt C
on fait l'Hiſtoire de leur
l'on raconte ce qui s'eſt pa
durant les premiers ſiecles d
les onze derniers Chapitr
connoitre l'attachement i
les Siciliens ont eu pour
Jeſus-Chriſt, depuis la pré
premiers Apôtres, & le ze
l'ont toûjours défenduë.

La Sicile Payenne ado
tous les peuples qui l'aſſu
y établirent des Colonies
Dieux elle en avoit qui
pres, & dont elle apprit
tres Nations. Tels étoier
lices, Cerès, Proſerpine,
Lycaſte auſquels on peut

maux, enfans de Jupiter & de la Nymphe Thalie, selon Eschyle. Thalie enceinte craignit la colere de Junon, & se cacha sous la Terre à qui Jupiter l'avoit recommandée. Là elle enfanta les deux Palices qui semblerent naitre une seconde fois lorsqu'ils sortirent du sein de la terre. On crut dans toute la Sicile qu'ils étoient sortis auprès de la source du fleuve Symethe, parce qu'il y avoit là un petit lac où l'on voyoit comme deux puits d'une profondeur inconnuë, toûjours remplis d'eau bouillante. On sçait assez que Cerès & Proserpine étoient des Divinitez originaires de Sicile. Elles avoient pris naissance dans la Ville d'Enna (Castino-Joanni.) Cerès cherchant sa fille passa dans l'Attique, & y porta la connoissance de ses mysteres sous le regne de Pandion pere d'Erechtée. Lycaste fut consacrée par son fils Eryx, sous le nom de Venus Erycine. Des femmes publiques rendoient un culte digne d'elles à cette Déesse que les Siciliens préferoient à toutes les autres Venus. Eryx est appellé Dieu dans l'Eneïde; Entellus lui sacrifie un taureau après avoir vaincu Darès, & Enée immole trois veaux en son honneur avant que de quitter la Sicile. Leucaspis & les autres Héros que nous avons nommez, excepté Daphnis, étoient chefs des Sicaniens lorsque *Hercule les* défit. Les habitans de Sy-

cule, qui ayant violé la
jurée à la Nymphe Echena
vûë, & mourut de tristess
venteur du Poëme Bucoliq
chanta Daphnis après sa mo
ple de Stesichore, la plûpa
Siciliens en firent le sujet
& s'attacherent les uns à
amours, les autres à pleurer
perte de ses yeux.

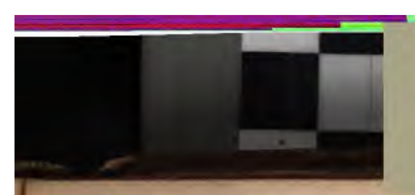
On immoloit aux Dieux
ties humaines, mais Hercu
croit l'Auteur, abolit ce cu
honoroit Cerès dans le te
semer le bled. Pendant dix
mes & les femmes s'habill
que, & passoient le temps
versations tres-libres, parce
discours avoient autrefois
dans son affliction, lorsqu'

rostitution, il étoit extrémement reveré, n y voyoit souvent des Consuls & des Preteurs Romains qui oublians cette gravité qui les rendoit si respectables par tout illeurs, s'amusoient à jouër & à folâtrer vec des infâmes. On celebroit les Jeux Bucoliques en l'honneur de Diane dans le voisinage de Syracuse. Les Bergers Poëtes s'assembloient, & ceux qui devoient entrer en lice suspendoient au lieu marqué une mallette remplie de toutes sortes de semences, & une oudre pleine de vin, ornée d'une couronne & d'un bois de cerf. Ils étoient couronnez eux-mêmes en chantant leurs vers, & tenoient en main leur houlette. Le victorieux emportoit le pain, la mallette & l'oudre du vaincu, & entroit triomphant dans la Ville de Syracuse, où il pouvoit demeurer autant que bon lui sembloit. Le vaincu étoit obligé d'errer dans les Faubourgs & dans les Villages circonvoisins en demandant l'aumône.

La Sicile étoit célébre par les oracles de quelques-uns de ses Dieux. Les Dieux Palices avertirent un jour les Siciliens de sacrifier à un certain Héros, & l'on crut que ce fut l'execution de cet ordre qui fit cesser la sterilité qui désoloit alors toute l'Isle. Une Sibylle fit long-temps sa demeure dans un antre du Promontoire Lilybée, *son sepulchre* y étoit encore du temps de

ci répondoit encore; mais enfin il
parler dès que S. Pancrace lui eut
se taire. Comme sa statuë étoit ac
gnée d'un Serpent qui par ses diffe
plis la couvroit presque toute entier
teur ne sçauroit déterminer bien
ment, quelle des deux têtes servoit
ne au démon pour parler.

La naissance de Jesus-Christ fut e
que sorte manifestée aux Siciliens,
P. Cajetano ; & ce qui le lui pe
c'est que le Temple de Venus Erycin
ba en ruine vers ce temps-là. Il
ce dernier article par deux passage
de Diodore, l'autre de Strabon. D
qui vivoit sous le regne d'Auguste,
sente ce Temple en un état tres-flo
Strabon, qui écrivoit dans le comr
ment de l'Empire de Tibere, assur
ce même Temple étoit ruiné; il



voyez d'Antioche en Sicile par cet Apôtre pour y prêcher la Foi, l'an 40. de J. C. Saint Marcien s'arrêta à Syracuſe, S. Pancrace s'établit à Tauromene. S. Pierre lui-même, remarque l'Auteur, ſejourna quelque-temps à Tauromene dans ſon voyage de Rome, & envoya de là S. Berille à Catane, & S. Libertin à Agrigente (Gergenti.) S. Paul demeura trois jours à Syracuſe après ſon naufrage qui eſt décrit dans les Actes des Apôtres. S. Bachyle fut le premier Evêque de Meſſine. L'Auteur parle ici des commencemens de toutes les autres Egliſes de la Sicile.

Il fait auſſi une eſpece d'Apologie en faveur des Siciliens que l'Hiſtoire accuſe d'avoir été ennemis de la Religion Chrétienne. Il diſtingue deux Porphyres Philoſophes Platoniciens, & de peur qu'on ne s'y méprenne il avertit que celui qui s'eſt élevé contre les Chrétiens étoit Tyrien, & que l'autre qui étoit Sicilien, n'a nullement attaqué le Chriſtianiſme. Gregoire Asbeſta Evêque de Syracuſe, qui dans le 9. ſiecle perſecuta avec tant de fureur Ignace Patriarche de Conſtantinople, étoit à la verité un mechant homme, ſelon l'Auteur, mais il n'étoit pas heretique. Le P. Cajetano excuſe auſſi autant qu'il peut Frederic II. Empereur & Roi de Sicile, qui fut condamné par Innocent IV. au Concile de *Lion en 1245.*

un Grec corrompu, qui après
mains se furent rendus maître
sembla devoir se perdre peu
bien loin de s'éteindre il se con
sur tout dans les endroits éloig
Colonies, que dans la suite il
le dessus. Tout ce qui reste d'
monumens Siciliens, depuis
l'Empereur Justinien, jusqu'à l'i
Vandales, des Huns & des aut
est en Grec. Le Sicilien se fo
lange des Langues de tous ces p
te Langue se perfectionna inse
& enfin elle parut si belle aux
frequenterent la Cour de l'Em
deric II. tandis qu'il demeura
qu'ils se firent un plaisir de l'a
de la porter chez eux. Delà
Langue Toscane s'appelloit au
ment la *Langue Sicilienne.* Le S



HADRIANI RELANDI Differtationum Miſcellanearum Pars tertia & ultima. *Trajecti ad Rhenum. Ex Officina Guillielmi Broedelet Bibliopolæ.* 1708. C'eſt-à-dire: *Diſſertations mêlées d'*Adrien Reland; *troiſiéme & derniere Partie.* A Utrecht, chez Guillaume Broedelet Libraire. 1708. in 8. pagg. 250. ſans y comprendre les Tables. Planches VII.

NOus avons rendu compte des deux premieres parties de ces Diſſertations mêlées, dans les Journaux du 19. & du 26. Mars de 1708. p. 465. & 500. Cette troiſiéme & derniere Partie, qui eſt dédiée à l'illuſtre M. *Cuper*, comprend quatre Diſſertations. La I. traite du Droit Militaire, qu'obſervent les Mahométans, dans leurs guerres contre les Chrétiens. La II. roule ſur l'examen des Langues de quelques Iſles Orientales. Les Langues de l'Amérique font le ſujet de la III. Diſſertation; & dans la IV. on donne l'explication de quelques Pierres gravées qui portent des Caractéres Arabes.

X. Les Chrétiens, qui habitent dans le voiſinage des Mahométans, ont interêt de ſçavoir, juſqu'à quel point ceux-ci étendent les droits de la guerre, à l'égard des Peuples qui profeſſent une Religion differente du Mahométiſme. Comme les *Hollandois* ſe trouvent dans ce cas, par rap-

plus confiderable fur ce
doit lui en fçavoir d'aut
qu'il y a très-peu de gens
de connoiffance des La
mette en état, comme lu
les fources ces fortes d'écl

Quoi que les Mahom
Guerres contre les Nation
comme infidéles, ne fe
but, que celui de les co
exterminer; il ne faut pa
cela, qu'ils fe permettent
te forte d'excès. Mahon
feurs, ont pris foin de n
la licence militaire en p
& quelque mal-intention
pour les autres Religions
n'ont pas laiffé de fe pref
pagation de la leur diverf

les armes pour se défendre, riche & pauvre, libre & esclave, même les femmes qui sont capables de quelque résistance; & cela, sans attendre l'ordre ni la permission d'aucun Superieur. Un Mahométan, qui se trouve à moins de douze mille pas de la Ville ou du lieu où l'on fait la guerre, est tenu de s'y transporter au plûtôt, & d'y payer de sa personne, comme s'il en étoit citoyen ou habitant. Mais s'il étoit justement à 12000 pas de distance, & que d'ailleurs l'endroit attaqué fût pourvû d'un nombre suffisant de défenseurs; il est alors dispensé d'y courir. De même s'il espere de pouvoir délivrer par ruse ou autrement quelques-uns de ses freres qu'on emmene captifs, il doit en tenter l'avanture sans balancer; mais s'il s'y rencontre de trop grandes difficultez, il en est quitte pour la bonne volonté. Un Mahométan, de quelque condition qu'il soit, attaqué par un ou plusieurs Infidéles, & qui sçait certainement qu'on ne lui fera nul quartier, s'il se laisse prendre, doit se défendre jusqu'à l'extrémité; mais s'il n'est pas absolument certain de perdre la vie, il peut se livrer à l'ennemi. Une femme doit en user de même, par rapport à la conservation de son honneur.

Dans les Guerres, que les Mahométans *entreprennent pour* étendre leur Religion,

qu'ils soient persuadez, comm
peuples qu'ils attaquent, que
la défense de sa foi est un titre
béatitude. Celui qui s'enrôlle
tes de Guerres, ne le peut fa
certaines clauses. Il doit être
libre, sain de corps & d'esp
de puberté, instruit dans l'
il doit avoir le consentemen
rens, à moins qu'un ordre d
supplée; il doit être en ét
ment de s'équipper d'armes,
& de tout ce qui lui est ne
encore de pourvoir, pour le
absence, à la subsistance de
ne doit point se mettre e
sans avoir payé ses dettes, s'
voir d'y satisfaire, & que
échû. Un Mahométan, à qu
tue de toutes ces conditions

me Divin, appellez pour cette raiſon *Peuples de Livre*, & qui ſont les Juifs, les Chrétiens, & ceux d'entre les Perſans, qui reſpectent le Livre nommé *Zend*. Cette troiſiéme eſpece d'Infideles, peut obtenir quelque trêve, en achetant des Mahométans la liberté de conſcience; mais les deux premieres ſont excluës de ce privilege. M. Reland prend delà occaſion de nous informer, à quelles conditions il eſt permis aux Chrétiens, aux Juifs & à la ſecte de Perſans dont nous venons de parler, d'habiter ſur les terres des Mahométans. 1. Ils ſont chaque année redevables du Tribut appellé *Gégéh*, qui ne ſçauroit être moindre d'un *Dinar*, piece d'or peſant 72. grains d'orge. 2. Ils ne peuvent bâtir ni Egliſe, ni Monaſtere, dans les Villes fondées par les Mahométans, telles que *Bagdad*, &c. 3. Leurs Maiſons doivent toûjours être moins exhauſſées que celles de leurs voiſins Mahométans. 4. Il ne leur eſt pas permis d'employer d'autres montures, que des ânes & des mulets; encore ne doivent-ils les monter qu'aſſis, à la maniere des femmes. 5. Ils doivent ſe ranger dans les ruës, pour faire place aux Mahométans. 6. Ils ſont obligez de porter couſuë ſur leur robe, une piéce d'étoffe, qui les diſtingue par ſa couleur. Le Juif la porte jaune, le Perſan rouge ou noire, & le Chrétien de couleur *cendrée*. La ceinture de cuir, & la forme

... de cuivre, pour n'être
avec les Mahométans. 8. I
de tomber dans des crimes
que l'inceste, l'adultere, l
du vin & de la chair de po
Il leur est défendu de célébr
leurs Fêtes, de lire à haute
vres sacrez, de sonner les c
ler avec mépris de Dieu ou
de séduire les Mahométans,
contre l'Etat, d'entrer sans
les Mosquées, de mettre l
territoire sacré de la Mecque

Les Loix qu'observent les
dans leurs Guerres de Religi
cinq especes. Les unes sont
ne peuvent être violées sans
tres sont negatives, & oblige
tement que les premieres: il y
ple Tradition qui ne sont ...

que d'en venir contre eux aux voyes de fait, &c. 2. Il eſt défendu ſous peine de peché, de rompre les trêves, de couper le nez & les oreilles aux ennemis; de faire la guerre pendant les quatre mois ſacrez, qui ſont les deux premiers & les deux derniers de l'année, contre les Peuples qui reconnoiſſent la ſainteté de ces mois, &c. 3. Il eſt de ſimple tradition, de ſe mettre en campagne le Jeudi, de tenir Conſeil de guerre, de ne point combattre avant midi, &c. 4. Il vaut mieux ne pas tuer ſon pere infidele, ne pas attaquer l'ennemi pendant la nuit ſans neceſſité, ne pas couper les jarets aux chevaux qu'on ne peut emmener, &c. quoi que tout cela ne ſoit pas abſolument défendu: Il eſt indifférent d'avoir ou de n'avoir pas à ſa ſolde, des Infideles qui vivent ſous la protection des Mahométans, &c.

L'Auteur parcourt après cela, les Loix touchant les ſauvegardes accordées aux Chrétiens; touchant les Captifs, & le partage du Butin. Il s'étend fort ſur ce dernier article, qui comprend tous les biens meubles & immeubles, pris ſur l'ennemi. Il examine les conditions requiſes pour avoir droit ſur ces ſortes de dépouilles; & les loix qui en reglent la diſtribution. La cinquiéme partie du Butin appartient au Prince, qui doit l'employer aux beſoins de *l'Etat*: Le reſte eſt la recompenſe des vain-

queurs

nous donne ici, ſur les L
laires de l'Orient, ne s'e
poſé de nous fournir de
des Dictionnaires de tout
n'a eu d'autre deſſein, q
mettre à portée d'examin
qui ſe trouve ſoit entre le
entre les principaux terme
Idiomes ; & par là de no
quelques conjectures, ſur
ples qui s'en ſervent.

1. C'eſt dans cette vûë
voir nous expoſer d'abor
laire des mots les plus
Langue répanduë dans
Orientales, & ſur-tout da
s'appelle Langue *Malaye*,
de *Malacca*, preſqu'Iſle d
eſt vulgaire ; car dans les

autre Dictionnaire Malais-Latin de *Haek*, imprimé à Rome, en 1631. *in* 4°.

2. Il nous entretient, après cela, de la Langue qu'on parle dans l'Isle de *Ceylan*, l'une des plus considérables des Indes. Il en a fait graver l'alphabet, composé de 48. Lettres, (14. voyelles & 34. consonnes,) ce qui est accompagné d'un Catalogue de 60. mots de cette Langue, dont quelques-uns tiennent de la Malaye, & quelques autres de la Persane. Il nous fait esperer qu'on imprimera bien-tôt à Amsterdam, une Grammaire complete de cette même Langue, à l'usage des Colonies Hollandoises tablies dans cette Isle.

3. A l'occasion de l'Isle de Ceylan, dont n voit ici la Carte, & dont un canton est abité par les Peuples du *Malabar*; M. Reand nous parle de la Langue de ce Païs-là, ue quelques Auteurs, comme M. *d'Herlot*, dans sa Bibliotheque Orientale, conondent mal-à-propos avec la Langue Maye. M. Reland nous donne ici l'alphabet Malabare, composé de 14. voyelles & de 8. consonnes, ce qui fait en tout 32. caacteres assez semblables à ceux de Ceylan, our la figure & pour le son: & il renvoye eux qui désireront sur cela un plus ample claircissement, à *l'Hortus Malabaricus*, à la escription de la Côte de Malabar, par *Baleus*, & à ce que *Caspar d'Aquilar* a fait nprimer sur cette Langue, & que

l'on

de Java, ainſi que ceux de
de gauche à droite, comme
leur alphabet, qu'on a fait
composé de 20. consonnes
nent pour le ſon, avec les
Ils empruntent quelquefoi
l'écriture courante, & pour
leur Monnoye. M. Relan
alphabet, une liſte de 120.
Langue, écrits en caracte
Arabes, avec leur explicati
5. Il vient enſuite à la L
laquelle, ainſi que la Chin
difficulté toutes les Langu
ayons connoiſſance. Cett
conſiſte principalement d
vient du nombre prodigieu
teres, qui égale pour ainſi
des choſes, dont on peut

s *Annamites*, qui sont les Peuples du kin & de la Cochinchinne, employent lêmes lettres, à quelques legers chan- ns près ; leurs Langues sont neanmoins différentes entre-elles. C'est ce que eur met ici sous nos yeux par une e de 93. de ces caracteres, qu'il nous que dans les Langues Chinoise, Ja- oise & Annamitique. Nous allons er, pour échantillon de ces trois Lan- les noms des dix premiers nombres.

	Japonois.	Chinois.	Annamitique.
	ici.	ye.	mot.
	ni.	ul.	hai.
	san.	san.	ba.
	Xi.	su.	bou.
	go.	u.	nam.
	rocu.	lo.	sau.
	Xici.	tsie.	bai.
.	faci.	pa.	tam.
	cu.	Kieu.	cin.
	giu.	Xe.	muei.

us remarquerons, en passant, qu'il y Grammaire Japonnoise & un Diction- Japonnois-Latin, imprimez l'un & à Rome, en 1632. *in* 4°. & qu'on a aussi dans la même Ville, en 1651. Grammaire Annamitique, & un Dic- ire *Annamitique*-Portugais-Latin, l'un re *in* 4°. 6. M.

des termes de cette Lar
cinq autres que l'on par
de *Salomon*, situées entr
que, à 800. lieuës du P
des *Cocos*, que l'on plac
minutes de latitude Au
nouvelle *Guinée*; 4. Da
située à 2. degrez $\frac{1}{2}$ de
5. Dans celle de *Moo*, qu
degrez de latitude. L'
Voyages de *Jaques le M*
ce qu'il nous rapporte c
ces Langues. Il n'y a p
l'Isle de *Madagascar* vois
rientale d'Afrique, dan
land ne croye appercevo
Langue Malaye; ce qu'
ques exemples. Le Dic
carois de *Flacourt*, imp

noise, & quelques autres) il est
remarquer des traces de leur premie-
ne, qui (selon lui) est la Langue
ue. Il n'en est pas de même (ajoû-
des Langues de l'Amerique. Elles
lifférentes de toutes celles que nous
sons, qu'il est presque impossible
omparant les unes avec les autres,
ouvrir quelque air de ressemblance,
sse faire soupçonner quels Peuples
ous se sont répandus dans ce vaste
ent. Cependant, comme on ne peut
que le nouveau Monde ne se soit
aux dépens de l'ancien, comment
-il faire que les Langues de celui-ci,
t passé en Amerique avec les pre-
Peuplades, s'y soient tellement cor-
ës & défigurées, qu'elles ne soient
connoissables ? L'Auteur en allegue
auses.

ne est la ruse ou l'ambition de quel-
rinces ou de quelques Legislateurs,
ur s'attirer plus de respect, & se don-
is d'autorité, se seront fait une Lan-
part, qu'ils auront consacrée non-
ent à leur usage particulier, mais
à celui des Loix & des céremonies
Religion. Les termes de ces Langues
ieuses auront pu s'introduire peu à
ns les Langues vulgaires, soit par
lité de ceux à qui on les aura con-
oit par la volonté du Prince qui aura
voulu

Une seconde cause
les Langues, c'est lors
cours de l'écriture,
qu'ici les Americaines
nées au caprice & à l'
le prononciation. M
plusieurs exemples de
des Langues que r
mieux; & il attribuë
se, la différence no
dans l'Afrique ainsi qu
entre les Langues des
qu'à quelques lieuës d
autres.

Cependant, s'il éto
vrir quelques rapports
l'Amerique & celles d
l'Auteur est persuadé,
paraison, l'on trouver
te en Asie qu'en Eur

de leurs amis, ſe purifient & gueriſ-
urs malades par le feu, employent
de caracteres, la peinture & les fi-
hieroglyphiques, &c. M. Reland ne
donc preſque pas, que les Aſiatiques
t peuplé l'Amerique. La difficulté
deviner les routes de cette *Tranſmi-*
; & c'eſt ſur quoi il hazarde diverſes
tures, en attendant que les décou-
de nos Voyageurs lui apprennent ſur
ielque choſe de plus certain.
ous parle enſuite, de ce qui tient
écriture aux Américains. Ce ſont,
e nous l'avons déja dit, des peintu-
repréſentent les évenemens au na-
ou par des figures hieroglyphiques &
ieuſes. *Lederer* témoigne avoir vû
meomek, bourg de la Virginie, une
compoſée de 60. rayons, qui mar-
it autant d'années; & ſur l'un deſ-
étoit peint un Cygne nageant, & jet-
es flammes par le bec; ce qui ſigni-
a premiere arrivée des Européens,
blanc, venu par mer, & ſe ſervant
s à feu. Les Peuples du Canada ont
eurs Hieroglyphes Hiſtoriques; &
on *de la Hontan* dans ſes Mémoires
nt l'Amerique Septentrionale, a fait
un de ces Tableaux, qui repréſente
pedition des François contre les Ca-
s, & auquel il a joint une explica-
Les Annales Méxicaines, tracées de
la

cidentales de Laet, mais il
qui se trouve en ce genre
recueillis par *Melchisedec*
Péruviens pour perpetuer
choses passées, avoient re
expedient, qui consistoit
des nouées de diverses
qu'on peut s'en instruire
l'Histoire des *Incas* de *Ga*
ga, (liv. 6. chap. 8.) L'
porté à croire que les A
succession de temps, aurc
de ces peintures hieroglyp
écriture peu différente de
nois.

Après ces préliminaires
& l'écriture des Americain
Reland descend dans le pa
étale des Vocabulaires pl
tendus, de neuf de ces La

tugais très-versé dans la Langue du Bre-
& a été inseré dans le 8. Livre de l'Hif-
e naturelle de ce païs-là, écrite par
rge Marcgrave, & imprimée à Leyde
Amsterdam en 1648. par les soins de
llaume Pison. Ce Vocabulaire est suivi
petit extrait de la Grammaire Brasi-
ne du Jesuite *Anchieta*, imprimée à
nimbre en 1595.

. M. Reland a pris le Vocabulaire de
angue du Chili dont il nous fait part,
is l'Histoire de ce qui s'est passé au Bre-
sous le Comte Maurice, écrite par *Bar-*
s. Ce même Vocabulaire se trouve
is l'Histoire de *Marcgrave*, copié presque
t pour mot & rangé par ordre alphabe-
ue.

3. L'Auteur ne nous apprend, sur la
ngue du Perou, que ce qu'il en a ap-
s lui-même dans l'Histoire des *Incas*, &
que lui en a communiqué M. *Fontanini.*
ne fait nulle mention d'une Grammaire
d'un Vocabulaire de la Langue générale
Perou appellée *Quichua*, qui ont été im-
mez en Espagnol dans *Lima* ou la Ville
s Rois, en 1586. *in* 8°.

4. Nous n'avons connoissance de la Lan-
e *Poconchi* ou *Pocomane*, qui est en usage
ns le Païs de *Guatimala*, & dans une
rtie de celui des *Hondures*, que par les
idimens qu'en a publiez l'Anglois *Thomas*
ge à la fin de sa Relation de la nouvelle

en 1658. *in* 4°. & par ur
raïbe & une Grammaire
re de cette méme Langu
P. *Raymond Breton*, & im
en 1664. 1665. & 1666.
Reland a puiſé.

6. Il n'a recueilli que 2
gue générale du Mexiqu
ce qu'il aſſure) de tou
cours dans ce vaſte Emp
d'un Lexicon Mexicain
que par les Eſpagnols,
de Laet: mais il ne dit
maire Mexicaine comp
par le P. *Guzman*, & im
même Ville, en 1642. *i*
Arte Mexicano.

7. Il a conſulté ſur la
ne, une Grammaire de



blié un Catechisme en même Langue.

8. & 9. M. Reland a emprunté des Mémoires du Baron *de la Hontan*, ce qu'il nous rapporte des Langues Algonkine & Hurone, qui sont les deux principales du Canada. Il a fait imprimer à la fin de cette Dissertation un petit Vocabulaire Islandois, par lequel ceux qui s'imagineroient qu'il y auroit quelque affinité entre les Langues du Nort & celles de l'Amerique, pourront être détrompez.

XIII. Nous ne nous arrêterons pas longtemps sur la derniere Dissertation de ce Recueil. M. Reland nous y explique six ou sept Pierres gravées, sur lesquelles on lit quelques versets, & même un Chapitre entier de l'Alcoran, écrits en caracteres Arabes. Cette explication peut certainement être de quelque utilité pour ceux qui ont à déchiffrer les Manuscrits & les autres monumens Orientaux. L'élegance & la symmetrie de ces caracteres gravez méritent sur tout quelque sorte d'attention. C'est dequoi n'approchent pas les caracteres imprimez, qui (*selon M. Reland*) sont fort inferieurs en beauté à ceux que les Mahometans écrivent à la main.

Les deux premieres de ces Pierres gravées se conservent dans le Cabinet de M. *de Bary*; & la troisiéme, dans celui de M. *de Wilde*. Mr. Reland a fait imprimer ici les deux Lettres dans lesquelles il donne

inſcrits les noms d
ces, que les Perſ
legitimes Succeſſeu
land nous déchiffre
lame d'argent, qu
de Bary, & inſcrite
Cachet d'un Mahon
Pandit, ainſi qu'il
& celui de *Morad*
des Turcs, formé
entrelaſſées les une
fort difficiles à dén
ſoin de faire graver
où toutes ces Pierr
naturel.

Pour remplir quel
vuides, après la Tab
Reland y a fait impr
nicale traduite en t

dale, celle de Lusace, la Moscovite, celle de Carniole, celle de la nouvelle Zemble, & la Valaque.

Schediasma de Commentariis Historicis quos Galli *Memoires* vocant, &c. publico eruditorum examini D. 19. April. 1708. exponet HENRICUS AUGUSTUS HANSES Magdeburgensis. *Lipsiæ, Litteris Fleischeri jun.* C'est-à-dire : *Reflexions sur les Commentaires Historiques qu'on appelle en François* Memoires, *exposées à l'examen public des Sçavans le* 19. *Avril* 1708. *Par* Henri Auguste Hanses *de Magdebourg &c.* A Leipsic, de l'Imprimerie de Fleisscher le jeune, in 4°. pagg. 54.

QUOIQUE le titre annonce cet Ouvrage comme celui d'un Disciple qui publie sous les auspices de son Maître les premiers essais de ses études ; on y entrevoit pourtant le goût & la main du Maître même. Ce sont de petites Observations sur les Memoires Historiques qui ont paru en divers temps, & qui répondent à ce qu'on appelloit anciennement Commentaires. M. Menkenius Auteur de ces Observations croit devoir marquer d'abord la différence qu'il y a entre une Histoire reguliere & ce qui n'est simplement que Memoires. On entend, dit-il, par le mot d'*Histoire* une narration soûtenuë & conti-

tent naturellement à l'esprit. Les M
au contraire se bornent à un certa
bre de faits, ausquels les Histori
mêmes ont eu part, ou dont ils
témoins.

Après cette espece d'Avertiss
l'Auteur s'engage dans l'énumera
tous les Livres qu'il connoît sous
de Memoires. Il commence par
moires de Philippe de Comines
de Nation, qui passa de la Cour de
le Hardi Duc de Bourgogne, dans
Louïs XI. où son merite lui atti
veur du Roi & les Emplois les plu
tans de l'Etat. Ensuite il fut a
trahison pendant le Regne de Cha
mais son esprit le sauva, & il
si bien à ses Juges, qu'il les
quit de son innocence. Il parloit
Langues ; le François étoit c

tant de Langues, & dont il y ait eu tant d'Editions. La derniere eſt celle qui a été faite à Bruxelles en trois Volumes in 8°. avec les Notes de Godefroi. Ces Memoires ont été traduits en Italien par Nicolas Renzi, en Eſpagnol par Jean Vitrian, en Latin par Jean Sleidan, & depuis par Gaſpard Barth. Si on vouloit ramaſſer, remarque l'Auteur, tous les Eloges qui ont été donnez à Philippe de Comines, on en rempliroit pluſieurs pages. Juſte Lipſe entre autres dit, que ce Philippe eſt digne de tous les Alexandres. Catherine de Medicis pour faire entendre qu'il avoit trop découvert les myſteres du Gouvernement, diſoit d'ordinaire qu'il avoit autant fait d'Heretiques dans la Politique, que Luther dans la Religion. On ajoûte ici qu'il a été critiqué par M. de la Mothe le Vayer, & défendu par M. de Varillas. On cite quelques autres Ouvrages, où il eſt parlé de lui, & on y renvoye le Lecteur.

Après les Memoires de Philippe de Comines viennent ceux de Martin du Bellay, imprimez pour la premiere fois à Paris en 1569. réimprimez enſuite dans la même Ville en 1572. Ces deux Editions ſont in folio. Il y en a eu une depuis in 8°. à Genéve en 1594. Martin du Bellay fut employé par François I. dans la Guerre & dans les Negociations, & s'acquitta é-

François I. depuis 1513. J
ces Memoires de Martin du
quels on a joint ceux du Seig
gey son frere, ont été impri
fort en 1574. ils sont en u
folio, qui a pour titre *Guill
ni Bellaiorum Historia Latine f
Jurzo.*

Les Memoires que le Maré
luc a écrits sous le nom de C
sont le troisiéme Ouvrage de
dont il est ici fait mention.
après avoir passé la plus gran
vie dans le Service sous Hen
ri III. fut obligé par ses b
retirer ; & dans sa Retraite
ans, il écrivit ce qu'il av
le cours de ses Campagnes
jusqu'en 1569. Et comme
en 1572 de se trouver au

lans un Volume in 4°. en 1630.
ſuivions avec le même détail
Memoires dont il eſt parlé dans
eſe, l'Extrait ſeroit du moins
que le Livre; car l'Auteur ne
'un mot des différens ſujets de
par les trois exemples que nous
rapporter, on peut juger de ſa
ur le reſte. Il ſuffit donc d'aver-
ſuite des Memoires déja impri-
ait mention de ceux du Cardinal
ville, de Louïſe de Savoye Du-
Angoulefme, de Brantome, de
Caſtelnau, de la Reine Margue-
Villeroi, de Chiverny, de Sully,
y, de Bellievre & de Sillery,
, de Nevers, de Tavanes, de
, de Siri, de Baſſompierre, de
, de Montréſor, d'Etrées, de
, d'Orleans, de Rohan, de Ro-
d'Artagnan, de Montbrun, de
e Puyſegur, de Sirot, de Boüil-
Vauciennes, de Chamos, de
oucaut, de la Chaſtre, de Gui-
ndé, de Terlon, d'Ablancourt,
, de Navailles, de Beauveau,
e, de Chavagnac, de la Fon-
Vordac, de Lhoſpital, de Pro-
Villiers, de Mazarin, de Tour-
e Mancini, de la Marche, de
d'Aubert, de Temple, de Wol-
Walſingham, de Dudley, de

Ces divers Memoir
qu'indiquer ici par l
teurs, ne sont marc
se que par le sujet g
par le lieu & l'anné
l'exactitude de M. M
qué de distinguer c
ajoûter foi, d'avec
munément pour susp

Jo. Andr. Quen
D. & Prof. publ.
teberg. Ethica Pasto
thedralis, sive mo
gulis munus conci
bus & obeuntibus
tum quoad concio
scitu & observatu
ratio seu Methodu
& Ecclesiasticos ...

cateur, ou qui y aspirent : soit pour la regularité de leur conduite, soit pour l'utilité de leurs discours. On y a joint la Methode de lire avec fruit les Ecrivains Sacrez & Ecclesiastiques, & de se faire des principes de Theologie : Par Jean André Quensted, *Docteur & Professeur en Theologie de l'Academie de Wittemberg, troisiéme Edition.* A Wittemberg, aux dépens de Christophe Theophile Louïs, Libraire de l'Academie. 1708. in 8°. pagg. 720.

UN Ministre Lutherien entreprend ici de donner des regles à ceux qui sont engagez dans le ministere de la Prédication ; & parmi ces regles les unes sont générales & conviennent à toutes les personnes préposées pour l'instruction des Peuples : les autres sont particulieres, & ne s'appliquent qu'à ceux qui sont de la même Religion que l'Auteur.

Le premier devoir qu'il impose, c'est la connoissance exacte des Langues. Il faut, selon lui, pour bien prêcher, sçavoir parfaitement le Latin, le Grec & l'Hebreu. Si on ne sçait que le Latin, on devient esclave des Traductions, & on est sujet à en adopter les erreurs. Le plus sûr, en matiere de Science, c'est de puiser dans les sources. Il est triste de ne compter que sur le secours des Versions, & de voir toûjours par les yeux d'autrui. Souvent il arrive que les

titude & dans le doute. L'Hebr
Langue des premiers hommes; on
la Langue Sainte, parce que c'ét
que parloit le Peuple de Dieu. Il
de la curiosité d'un Ministre d'étud
Langue primitive, afin de se rendre
le Texte original de l'Ecriture.
mons des Peres Grecs sont d'excell
delles pour ceux à qui l'instruction de
est confiée. Mais ces Ouvrages ont
Langue naturelle une grace & u
qu'ils ne conservent jamais bien dan
tre Langue. Ainsi pour en connoît
merite, il est necessaire de sçavoir

Après ces premiers Avis sur
des Langues originales qui ouvr
trée aux Sciences, l'Auteur m
détail les Sciences que les Minis
vent cultiver. La Logique lui pa

differens devoirs des Princes, des Magiſtrats & des Peuples; l'Hiſtoire, pour animer à la vertu par de grands exemples; les Mathematiques même pour exercer l'eſprit, & le rendre propre aux connoiſſances les plus ſublimes. Par toutes ces Sciences raſſemblées que demande nôtre Auteur dans un Miniſtre de ſon Egliſe, on jugera de la difficulté & en même temps de la perfection qu'il attache d'abord à cet emploi.

Il convient neanmoins dans la ſuite, que le premier ſoin d'un homme qui y aſpire, c'eſt de lire aſſidûment l'Ecriture, & d'en faire ſon étude de tous les jours; parce que c'eſt le fonds où il doit prendre continuellement la nourriture ſpirituelle qu'il eſt chargé de diſtribuer. Il conſeille de ne recourir aux Interpretes que ſur les endroits qu'on ne peut éclaircir ſoi-même; & parmi les Interpretes, il met Luther au premier rang, comme on donne, dit-il, la preference à Appelle entre tous les Peintres. Il invite à lire les anciens Peres de l'Egliſe, S. Cyprien, S. Athanaſe, S. Baſile, S. Gregoire, S. Ambroiſe, S. Jerôme, S. Chryſoſtome, S. Auguſtin, S. Bernard; mais il ne veut point qu'on s'attache aux Auteurs Scholaſtiques, dont l'eſprit trop pointilleux a gâté, ſelon lui, la veritable Theologie. De tous les Docteurs modernes il n'approuve que Luther & quelques *autres Ecrivains* de la même Creance.

venu, elle en but une quantit
après quoi elle ſentit une coli
qu'elle eſſaya d'appaiſer par u
Thé; mais auſſi-tôt qu'elle l'eu
ſurvint une ſi violente hemorrh
trice, qu'on eût dit que tous l
de la matrice s'étoient ouverts.
tomba en ſyncope, & une ſue
ſaiſit de tout ſon corps, &
s'échapoit toûjours en abonda
diſſous, qu'à peine ſe figeoit-il.

M. Rudolphe Auteur de la
fut appellé ſur ces entrefaites. I
point la ſaignée, quoiqu'elle ſ
indiquée ici, & ce qui l'en em
contre-indication tirée de la gra
ſe de la malade: Il crut devoi
des remedes qui puſſent ſoûten
abatuës & épaiſſir le ſang trop di
cela il mit en œuvre les eaux

e moderer l'hemorrhagie. Il travailla en-
iite à reparer par une nourriture ſucculente
grande quantité de ſang que la malade
voit perdu, & il mit en uſage les bouil-
ons de poule, les pignons, les piſtaches,
s gelées, la chair de poulet & de pigeon
ouillie, & le plus ſouvent rôtie; car il
emarque qu'elle convenoit mieux de cette
erniere façon à la malade. Il acheva ſa
ure avec la teinture de Mars aperitive,
uelques abſorbans, & une poudre purga-
ve émetique; en ſorte que la malade fut
ntierement rétablie.

M. Rudolphe fait pluſieurs reflexions ſur
ette Hiſtoire, & après un petit préliminai-
e ſur les principes du ſang, il examine les
irconſtances que nous venons de rappor-
er, & quelques autres que nous avons été
bligez de paſſer pour abreger le recit.

La premiere reflexion eſt ſur la com-
lexion délicate de la malade; il examine
cette occaſion ce qui fait la délicateſſe du
orps, puis il vient à l'affection hypochon-
riaque dont cette femme étoit attaquée;
cherche la ſource de ce mal, & il la trou-
e dans les ſucs de l'eſtomach & des inteſ-
ins, ſur quoi il remarque que la malade
tant accoûtumée à ne vivre preſque que
e lait & de legumes à demi cuites, ne
ouvoit manquer, délicate comme elle
toit, d'avoir l'eſtomach & les inteſtins
emplis de cruditez, capables de produire
le

acide de l'estomach, laquelle é
encore plus acide par le méla
picotoit l'estomach, & caus
troubles que les hypochond
coûtume d'éprouver.

Cette femme beuvoit de ten
du Thé.

M. Rudolphe trouve encor
quoi expliquer la maladie do
atteinte. Le Thé, dit-il, est b
tremper les sels qui sont mé
sang; mais il ne détrempe pas
pituite cruë, il l'agite seuleme
resout point. De plus il intro
sang une grande quantité de sel
se; ce qui ne peut être que for
aux hypochondriaques. L'
ensuite un mot du scorbut, a
vient à ce qui est veritablement
sçavoir, aux causes des évacu

ıent de son col, & 3. Comment le Thé
: cette femme but dans le temps que
te évacuation la devoit prendre, pût
e suivi d'une si violente hemorrhagie.
ur ce qui est du premier point, ce n'est
d'aujourd'hui qu'on fait là-dessus des
herches; mais sans nous engager
ıs aucune discussion sur ce sujet, nous
us contenterons de rapporter simplement
sentiment de nôtre Auteur. Le sang qui
produit dans le corps de la femme, lors-
'elle est en âge d'avoir des enfans, est
ıs abondant qu'il ne faut pour la nourrir
ıle, le surplus est destiné pour le Fœtus;
ce surplus étant inutile lorsque la femme
:st point ou enceinte ou nourrice, fait
olence aux vaisseaux de l'uterus, & les
ligeant enfin à s'ouvrir, s'en échape en
rtains temps. L'Auteur pour faire voir
e ce sang est veritablement inutile pour
nourriture de la femme, a soin de re-
ırquer que l'évacuation naturelle qui s'en
t, loin de diminuer les forces du corps,
t au contraire à les entretenir; ce qui est
vrai, que lorsqu'il y a suppression, le
rps tombe dans une langueur univer-
e.

L'Auteur rapporte là-dessus quelques au-
s remarques que nous passons, & qu'on
urra voir ou dans son Livre, ou dans
ui de M. Bohnius, intitulé: *Circul. Ana-
›. Physiolog. progymnasm. de purgat. menstr.*

A

les Pison, Bohnius, Langius, assurent a
dissequé plusieurs femmes mortes da
temps de leurs regles, & n'avoir ja
trouvé dans le corps de la matrice au
trace & aucun signe de cette évacuat
au lieu que le vagina leur en laissoit
plusieurs. M. Rudolphe joint ici la r
à l'experience, & ajoûte qu'il est di
de comprendre que l'évacuation don
parle vienne d'ailleurs que du vagin
l'on considere que cette partie est
substance beaucoup plus lâche & plus r
que l'uterus, & qu'on voit tous les
des femmes accoucher tres-heureuse
après avoir été reglées pendant to
temps de leurs grossesses.

Quant au troisiéme Article, où il
de sçavoir comment le Thé a pû pro
une si grande hemorragie, l'Auteur ra
te ce qu'il a dit plus haut de la quali

it plus aiſément, que les ſels acres Thé avoit fait paſſer dans le ſang, ient ronger les orifices des vaiſ-

Thé cependant ne fut pas ici la prin- cauſe de l'hemorragie, il y a toute nce que la biere dont la malade fait excès auparavant, y contribua oup plus, le trop grand uſage des ns ameres, & ſur tout de la biere, tres-capable de diſſoudre les principes g; c'eſt ce que l'Auteur explique ici u long, ſans vouloir neanmoins trai- fonds de la qualité des amers: matie- fiſamment éclaircie par M. Wedelius on Traité latin de la vertu des Medi- ns, & dans celui des amenitez de la re Medicale, auſſi-bien que dans le é de M. Bauſchius ſur *Lhierre Picre*. Il he ſeulement ici à conſiderer les pro- z de la biere; il regarde cette boiſſon ie une des plus propres pour purifier g, quand elle eſt priſe avec modera- Elle chaſſe les cruditez qui ſont dans émieres voyes, & les chaſſe tantôt fondant de maniere qu'elles ſe diſſi- en forme de vents, & tantôt en les ant par les ſelles; elle chaſſe auſſi les ez qui ont paſſé dans le ſang; elle fait les plus groſſieres par les urines, & tres par les pores de la peau: mais t que l'uſage de la biere eſt ſalutaire

quand

lée du ſang, & qui ſe conve
quand le ſang eſt tiré ; car N
prétend que c'eſt une erreur d
ces fibres ſoient dans la maſſe
il ſoûtient qu'elles ne ſont que
condenſation qui arrive au ſang
hors des vaiſſeaux. L'Auteur p
tes les autres circonſtances de la
cette femme, après quoi il pro
medes qu'il juge les plus propr
rêter les pertes de ſang. Les re
rapporte ſont connus, mais ils
pas d'être bons, & on peut
Traité n'eſt pas moins à eſtir
pratique que pour la Theorie.

Triangulus Præteritorum, Mod
futurorum memoratu digno
plectens Hiſtorica à Principi
uſque ad moderna tempora

ſint Religionis & ætatis, cum qua familia conjuncti. Dogmatica diverſarum Religionum nunc in orbe diſperſarum, & veræ fidei polemica, ſine qua repugnat æternum ſalvari : Catalogum Cardinalium & Epiſcoporum, tam Orientalium hodie viventium quodammodo in Oecumenico Concilio congregatorum prognoſtica Prophetarum, tum in tempore, tum in æternitate futura, ſcientiam ſcientiarum utiliſſimam, & artem cuilibet rationis compoti ſcitu neceſſariam : celebriores auctores qui prætactas materias diverſo idiomate fuſiùs pertractarunt. Conſtrictus per DEODATUM DE SEM, Oliv, Iſvol, Miſoe, Schio, &c. *Romæ*, 1707. *ex Typographia Antonii de Rubeis in Platea Cerenſi Superiorum facultate.* C'eſt-à-dire : *Le Triangle des choſes paſſées, des choſes preſentes, & des choſes futures, dans lequel on voit ce qui eſt arrivé depuis la creation du monde juſqu'à preſent, les Conciles Généraux & Provinciaux, les Saints de l'un & de l'autre ſexe; les Heretiques & les temps où ils ont vécu, les Saints Peres qui les ont combattus. La deſcription Geographique des principaux Royaumes, la Genealogie des Rois & des Princes, ſur tout des Princes d'Allemagne, la Religion où ils vivent à préſent, leur âge, leurs Alliances. Les Dogmes des diverſes Religions qui ſont répanduës ſur la terre, & qui ſont contraires*

dictions des Prophetes, f
pour l'autre, la Science
le plus necessaire à toute
les Auteurs les plus ce
differentes Langues sur l
ce Livre, & qui en on
Par Deodat de Sem
vol. in fol. pagg. 3
Table.

L'AUTEUR a divisé
parties, chaque part
chaque section en trois
article en trois petites
division qui l'a détermi
vrage le nom de Tria
miere partie il raconte
plus considerable selon
tion du monde jusqu'



des animaux & à celle de l'homme, d'où il prend occaſion de parler de l'ame, & de prouver ſon immortalité, par l'autorité & par la Raiſon : les preuves qu'il donne là-deſſus n'ont rien de nouveau, & qui nous doive obliger à les rapporter. L'Auteur parcourt pluſieurs autres points, le paradis, l'enfer, le purgatoire, les limbes; il fait enſuite le détail de tous les Patriarches qui juſqu'à Moyſe ont gouverné le peuple de Dieu, ſelon la loi de nature, puis il vient aux Pontifes, aux Prophetes & aux Juges qui juſqu'au Meſſie ont gouverné ce même peuple ſelon la loi écrite, & enfin aux Vicaires de Jeſus-Chriſt; c'eſt à dire aux Papes qui pendant plus de 1700. ans ont eu le gouvernement Eccleſiaſtique. Il commence cet article par l'Hiſtoire du Meſſie, il montre de quelle maniere les Papes tiennent de Jeſus-Chriſt leur autorité, il fait le dénombrement des Souverains Pontifes qui ont occupé juſqu'ici le Saint Siege, depuis S. Pierre juſqu'à Clement XI. Il rapporte ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable dans l'Egliſe pendant ces temps-là, ſoit pour les Martyres des Saints, pour les Conciles généraux, & pour la fondation des Ordres Religieux, ou pour les ceremonies de l'Egliſe, & il finit par un expoſé des preuves qui lui ont paru les plus convaincantes pour montrer que ce nombre de Fideles gouverné de-

Rois qui commandent aujourd
l'Europe, celle des Princes, des
des Evêques, les differents Do
Religions, & les signes par le
peut connoître la veritable foi.
commence par les Royaumes
par les Evêchez, les Principau
Cercles d'Allemagne. Il dit ce
que l'Europe en général, & pu
aux parties qui la composent.
ici en quoi consiste l'Italie, l'A
la Suisse, la Hongrie, la Fran
gne, la Hollande, le Portugal
gne, la Suede, le Danemarc,
re, la Grece, la Republique de
Moscovie, la Tartarie. L'Aute
de même les autres parties c
comme l'Asie, l'Afrique, l'Am
recueille là-dessus des Livres c
phes, ce qui lui paroît conver

ronnées qui commandent aujourd'hui. Il joint à cela une liste des Academies ou Universitez, & de ceux qui les ont fondées. Il rapporte les noms & les familles de tous les Electeurs, de tous les Evêques & Princes d'Allemagne. Il fait l'Histoire des Sectes & des Heresies, il parle des Idolâtres, des Athées, des Juifs, des Turcs, des Lutheriens, des Calvinistes; il cite les Prophetes qui ont predit ce qui regardoit le Messie, & il appuye beaucoup sur les Sibylles. La Sibylle de Cumes, dit-il, a predit que la paix seroit générale par toute la terre à la venuë du Messie: la Sibylle Cumane a predit l'incarnation; la Sibylle Persique, le baptême de S. Jean; la Sibylle Hellespontique, la Doctrine de Jesus-Christ; la Sibylle Libyque ses miracles, & sur tout celui de la multiplication des pains; celle de Samos, l'entrée de Jesus-Christ à Jerusalem: la Sibylle Tiburtine, sa resurrection & son ascension; & la Sibylle Erythrée, le Jugement dernier, comme les Catholiques l'avouënt dans le Cantique funebre où ils chantent *Dies iræ Dies illa, solvet seclum in favilla, Teste David cum Sibylla.* Si l'on demande pourquoi Dieu a voulu que des femmes prononçassent ces Propheties; l'Auteur répond que ç'a été pour persuader plus facilement les Payens à cause du penchant qu'ils avoient pour le sexe.

de ceux qui sont établis par le
les Ministres de l'Eglise tiennent
sance.

Dans la troisiéme partie l'Au
mine ce que c'est que l'Antechrit
voir contre les ennemis de l'E
maine, que les signes de l'Ante
conviennent point à Clement X
diverses recherches sur la fin du
il demande quand elle arrivera, &
te là-dessus tout ce qu'il a trouvé
Peres & dans les Scholastiques.
passe à la Science des Sciences q
noncée dans son titre, & qui est
bien mourir. Il prescrit diverses re
se bien préparer à la mort, & fo
chapitres entiers d'oraisons pour
mourant; il parle ensuite du J
que chacun doit subir à l'heure de
il fait une revûë de tous les p

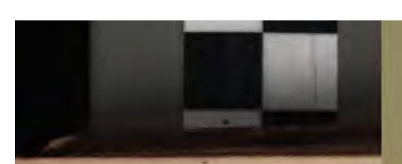
rempli d'une Doctrine pieuse, & qui ne tend qu'à la conversion du genre humain, à la réunion de tous les peuples sous la foi Catholique ; l'Auteur dit dans la Preface que ceux qui oseront se declarer contre son Triangle devront être regardez comme étant du nombre de ces mechans dont Dieu parle dans Isaïe, chap. 28. v. 22. quand il dit qu'*il n'y a point de paix pour les impies*. Il ajoûte qu'ils doivent craindre que les maledictions de Dieu ne tombent sur eux, & qu'ils ne se voyent affligez de persecution & de morts subites ; il prie Dieu à qui il adresse son Ouvrage par une Epitre dedicatoire, de faire qu'un Livre si utile soit traduit dans toutes les Langues de l'Univers, afin qu'un jour on ne voye plus sur la terre qu'un seul Pasteur & une seule bergerie.

JO. MARIÆ LANCISII Intimi Cubicularis & Archiatri Pontificii, de subitaneis mortibus Libri duo. *Romæ, Typis Jo. Francisci Buagni*, 1707. C'est-à-dire : *Traité des Morts subites ; divisé en deux Livres. Par* Jean Marie Lancisi, *premier Medecin du Pape.* A Rome de l'Imprimerie de Jean-François Buagni, 1707. vol. in 4°. pagg. 243.

L'Occasion de cet Ouvrage, qui a été entrepris par l'ordre du Pape même,

curiofité des Lecteurs. Il y a
les morts fubites regnerent fi fo
que chacun craignant pour fa
occupé que du foin de décou
pouvoit être la caufe de ces ac
uns en accufoient le tabac, le
vapeurs foûterraines excitées
niers tremblemens de terre, les
du chocolat, les autres un ven
pandu dans l'air.

Le Pape touché du malheur
ples, ordonna qu'on ouvrît
ceux qui auroient été enlevez
de mort; & il voulut que l'ou
fit en préfence de M. Lancifi
Medecin, qu'il chargea de me
ce qu'il auroit découvert là-
lui en rendre compte. La ch
cutée avec beaucoup de foin,



c'eſt que de tous ceux qui furent attaquez de ces morts ſubites, il n'y en eut preſque pas un qui eut mené une vie ſobre; & on obſerva que la calamité regna beaucoup moins ſur les femmes que ſur les hommes.

M. Lanciſi dit, qu'il ne faut chercher la cauſe de ces accidens, ni dans le tabac, ni dans le chocolat, ni dans les vapeurs excitées par les tremblemens de terre; pluſieurs de ceux qui ſont morts ici ſubitement n'ayant jamais pris ni tabac ni chocolat, & même un grand nombre de ceux qui ſont échapez ayant toûjours fait un grand uſage de chocolat: ſur quoi M. Lanciſi, qui a toûjours beaucoup uſé de cette boiſſon, ſe cite lui-même pour exemple à l'âge de plus de quatre-vingt ans: ce ne ſont pas non plus les vapeurs ſoûterraines qu'il faut accuſer ici, puiſque ceux qui habitoient les lieux où les tremblemens de terre ont fait plus de ravages, n'ont été attaquez ni de mort ni de maladies.

La veritable cauſe de ces morts ſubites ſe doit chercher, ſelon M. Lanciſi, dans l'intemperance même de ceux qu'elles ont enlevez, & dans une diſpoſition particuliere de l'air, dont la mauvaiſe qualité agiſſoit plus ſur les corps alterez par les excès de la bonne chere, ou par d'autres débauches, que ſur les autres. De tous les remedes qu'on employa pour preſerver de ces *morts ſubites* ceux qui en paroiſſoient me-

propre dans toutes celles
semblables à celle-là; il co
decins trop hardis sur ce po
ter le Livre d'Hipocrate
qu'il faut garder dans les m
& de lire avec soin Baillou &
y verront quelles sont les ve
tions de la saignée, & ils y a
methode qu'il faut suivre pou
poser à égorger les malades
sauver, ainsi que parle Celse.
des lieux, la maniere de viv
des saisons & des alimens a
grande difference dans ce qui
ge de la saignée; ce remede
succès dans la Ville de Rome
païs élevez, moins encore lors
pluvieux & que les fruits n'on
nir à leur maturité, parce que

être alors que tres-pernicieuse aux ma-

is lorsque les chaleurs de l'été ont
les fruits comme il arriva dans l'an-
de ces morts subites, les corps abon-
plus en sels volatils, & ont par con-
nt plus de quoi soûtenir la perte qui
fait par la saignée. Ce qui est cause
es saignées que l'on fit alors furent si
uses. On employa aussi avec succès,
ictions, les ventouses, les vesicatoi-
les cordiaux, les purgatifs, & parmi
urgatifs la poudre cornachine princi-
nent, pour desemplir les premieres
s.

. Lancisi ne se contente pas d'exami-
en particulier la cause de ces morts
es qui arriverent à Rome en 1705. &
ommencement de 1706. mais il exa-
aussi en général d'où peut venir la
subite; elle vient de deux causes,
, du vice des fluides & du vice des
es. Les fluides sont l'air, le sang &
sprits animaux, ensorte que lorsque
qu'un de ces fluides contracte un vice
derable & permanent il produit dans
rps des effets qui dérangent tous les
vemens & qui causent la mort. Les
es sont, 1. la trachée artere avec les
nons, & tous les organes de la respi-
n, 2. le cœur avec ses vaisseaux, 3. le

te subitement, après avoi
affligée d'une paralysie a
trouva sous le cervelet u
reuse qui par sa dureté
nerfs voisins, & empêché
la communication de l'espr
causé cette mort subite ;
corps étoit dans son état
est vrai qu'il faut peu de ch
re tout d'un coup une mac
tes les parties dépendent l
tres. Quelquefois même
découvrir aux yeux ce qui a
mort subite, il ne faut qu'u
terceptée pour faire tout ce
teur en apporte plusieurs
mort subite n'est quelquefo
rien qui puisse la faire soup
quelquefois aussi elle est ann

mittent doit être mis de ce nombre, & il répond que non, vû qu'il y a un grand nombre de personnes qui ne laissent pas de joüir d'une parfaite santé avec un poulx intermittent. Il ajoûte que ce mal est d'ailleurs fort aisé à guerir, & que lui-même l'ayant eu pendant six ans, s'en est gueri par l'usage de la Rhubarbe, de l'acier, & des bouillons de vipere. On raconte que Galien sur la seule intermission du poulx predit à Antipater qu'il mourroit de mort subite, mais on sçait qu'il ne fit pas la même prédiction à un autre qui ne laissoit pas d'avoir le poulx aussi intermittent: ce qu'il y a donc à considerer ici, c'est que l'intermission du poulx n'est à craindre que lorsqu'elle se trouve jointe avec des circonstances qui dénotent qu'elle ne peut venir que d'un vice considerable du cœur; car elle vient souvent par des causes legeres qui ne font nul tort au cœur & aux vaisseaux du cœur, les circonstances dont nous parlons sont la palpitation, la difficulté de respirer & d'autres semblables.

Quand on connoît les signes qui annoncent la mort subite, on peut prévenir ce malheur par les remedes propres aux maladies qui la presagent. L'Auteur en rapporte plusieurs. Au reste il y a quelquefois des gens qui tombent tout d'un coup, & que l'on croit morts subitement, quoi qu'ils ne *soient nullement* morts. M. Lancisi rappor-

le poussa lorsqu'il lui e
La honte qu'il en eut fut
mourut de mélancholie.
sieurs reflexions de l'Aut
de la vie & de la mort,
son Traité plus methodiq
roient inutiles dans cet ex

Remarks on several Parts
the years 1701. 1702. 1
Remarques faites pendan
1702. 1703. *sur diverses*
A Londres chez Jacque
in 8°. pagg. 534. sans
l'*Index*.

CEux qui voyagent n'
même dessein, & par
rapportent pas tous les mê

ſoit qu'on ait plus de goût pour les reſtes précieux de l'antiquité, & pour tout ce qui a du rapport avec les Lettres humaines, ou avec les Arts liberaux. Nous en avons déja pluſieurs Relations, & pluſieurs Deſcriptions très-curieuſes. M. Addiſſon Auteur du Livre dont nous rendons compte au public, fait dans ſa Préface le caractere de quelques voyageurs Anglois, qui ont parlé de l'Italie. L'Evêque de Salisbury, (M. Burnet) dit-il, a donné des obſervations judicieuſes & ſingulieres ſur la Religion & ſur le gouvernement de ce païs-là; Laſſel a indiqué pluſieurs Ecrivains qui ont traité des Etats d'Italie par où il a paſſé; M. Ray y a obſervé avec ſoin les productions de la nature; M. Miſſon a parlé plus exactement de l'Italie en général, qu'aucun autre qui l'ait précedé, & il a ſur-tout excellé dans la Topographie, & à peindre au naturel tout ce qu'il a voulu repréſenter. Pour moi, ajoûte-t-il, j'ai parlé de pluſieurs endroits & de pluſieurs antiquitez, dont on n'avoit point encore parlé; & ſi je rapporte quelques choſes qu'on puiſſe trouver ailleurs, c'eſt pour les mettre dans un nouveau jour, & pour les accompagner de nouvelles reflexions.

Son plus grand ſoin a été d'étudier dans les Anciens les divers endroits de leurs Ouvrages, qui ont rapport aux divers *lieux* & aux curioſitez de l'Italie, & dans

qu'on en trouve dans l'ar
ce plaisir ne puisse pas êt
dans la lecture, que dan
même qui se fait sur les
un tel mélange ne peut
de faire un Livre très-ag
parallele continuel de ce
fois, & de ce qui est pr
par une espece de comr
Villes & sur des rivieres
devenu célébre. L'Aute
n'employer que le témoi
apparemment parce qu'o
idées plus agréables, quoi
pas compter sur leur fide
celle des Historiens. Aus
voir songé qu'à faire un
sant, sans entrer ni dans
dans des observations qui

il remplit son projet quelque étroites que soient les bornes qu'il se prescrit.

Dès l'entrée de son Voyage l'Auteur trouve occasion de placer ses remarques, & de rapporter des vers de Properce, d'Horace, & de Virgile ; car pour ne parler que du dernier, il cite au sujet de Monaco ceux-ci, qui sont tirez du sixiéme Livre de l'Eneïde :

Aggeribus socer Alpinis, atque arce Monœci
Descendens.

Et en parlant du caractere des Génois ; il cite ce mot des Georgiques ; *Assuetumque malo Ligurem*, & quelques autres traits qu'on trouve dans l'Eneïde, & qui ne sont pas tous à la loüange des anciens Peuples nommez *Ligures*, qui habitoient le Païs qu'on appelle maintenant l'Etat de Genes. Il prend soin par tout de traduire en vers Anglois les vers Latins ; si ce n'est que pour rendre ceux de Virgile, il employe les vers du fameux M. Dryden, qui a enrichi l'Angleterre d'une traduction de toutes les Oeuvres de Virgile en vers Anglois. Ainsi on est presque sûr de trouver ici tout ce qu'on a lû dans Virgile ou dans les autres, sur Antenor au sujet de Padouë, sur Cremone, sur le Mincio, sur le Rubicon, &c.

M. Addisson marque son amour pour sa Nation par l'attention qu'il fait voir à recueillir

Richard de la Poole e
taphe Duc de Suffolk
remarque qu'il étoit
Comte de Suffolk, c
mourir : & qu'étant b
avoit pris le titre de I
qui avoit été éteint d
l'affaire du fameux D
vée sous le regne de H
L'Auteur parle av
grandes richesses qu'il
fait de sages reflexions
sors immenses qui y so
suffisent, selon lui, à
riche partie de l'Euro
toute insulte, plûtôt p
les Princes Chrétiens c
saint, que par nul aut
n'est pas fort de lui-mê

illes qu'on y déterre assez souvent, &
les Antiquaires nomment *Spintriæ*. Ces
de monuments seroient peut-être
rares si l'avidité du gain, n'en fai-
abriquer plusieurs, que l'on porte
cette Isle, pour leur donner plus de
, comme à des médailles qui sont
puis Tibere, dont on croit qu'elles
entent les infames débauches.
ns l'article de Rome, parmi un grand
re de curiositez que l'Auteur a vûës,
e l'on peut voir de même dans pres-
ous ceux qui ont fait une étude parti-
e de l'antiquité; on peut lire quelques
ations sur les Instruments de Musi-
sur les Dieux *Lares*, & sur la forme
asques dont les Comediens se ser-
t autrefois dans la représentation de
ieces; & M. Addisson avouë qu'a-
u'il eût vû de ces masques, qui com-
s casques embrassoient toute la tête,
oit jamais bien entendu le sens de ces
e Phedre :

nam tragicam forte vulpes viderat:
anta species, inquit, cerebrum non habet.

es Vers d'Horace :

burni lucus & uda
obilibus Pomaria rivis,

épithete *Mobilibus*, les plus Sçavants
ètes ont soupçonné qu'il y avoit du
mystere.

vient de publier le
Panegyriſtes dans
nouvelle Edition
Traduction Italien
ques, qui ſervent
gence des Panegy
cherché les Medaill
à l'honneur de qui
été prononcez, & i
tête de chacune de
Cet Ouvrage eſt de
nitien, qui fit impri
de tous les Empe
avec leurs Portraits
dailles.

L'Ouvrage que M
compoſé au ſujet du I
ſur la Maniere de bie
temps en temps quelq

nnoiſſance du Grec. Quoique cette Pie-
ſoit anonyme, on ne laiſſe pas de ſoup-
nner qu'elle eſt de la main du Comte
Iontani de Peſaro.

Le Sieur Herts Libraire de cette Ville,
ient de publier un petit Poëme Italien,
ompoſé par M. Franc. Mar. Dario. Il por-
e pour titre, *la Vergine adorata.*

DE GENEVE.

M. Bornier connu par les Conférences
les Ordonnances de Louïs XIV. avec celles
les Rois Prédeceſſeurs de Sa Majeſté, le
Droit Ecrit & les Arrêts, enrichies d'An-
otations & Decisions importantes, impri-
mées à Paris en 1678. pour la premiere fois
n 4°. fait imprimer ici une nouvelle Edi-
ion d'un Ouvrage dont voici le titre: *Miſ-
cellanea deciſionum ex variis partibus Juris tam
Civilis quam Canonici & magis approbatis &
receptis auctoribus ſelectæ & ad uſum forenſem ac-
commodatæ, Auctore Stephano Ranchino Jurium
publico Profeſſore, in Univerſitate Monſpelienſi.*
Cet Editeur n'a rien oublié de ce qu'il a
crû devoir contribuer à rendre cette Edi-
tion plus utile que la premiere. 1. Il a ran-
gé par ordre Alphabetique les Matieres de
Droit contenuës dans ce Volume; ce que
n'avoit pas fait M. Ranchin. 2. Il y a ajoû-
té quantité de Notes ſçavantes qui ne con-
tribuëront pas peu à l'intelligence de cet
Auteur. Cet Ouvrage ſera achevé d'impri-
mer

qui porte pour titre : *Il*
a été fait à Joseph Antein
ton de Schwits. Ce Stad
voir fomenté les trou
bourg au préjudice du C
& ensuite condamné à
chée le 17. Septembre
est une justification des
été faites contre lui.

On a publié une Des
des Bains de Pfefers sit
de Sargans, in 8°. M.
Medecine est Auteur de
& il l'a enrichie de plu
sur les maladies que ces
rir, selon lui.

On a imprimé ici un
de, qu'on dit être de
geois de Lysa en Polog
tient une peinture fort

librement dans la Préface, à laquelle on pourroit bien donner le nom de Satyre, le Magiſtrat a jugé à propos de faire ſupprimer ce Livret.

DE BASLE.

On a publié ici un Livre Allemand, qui contient la Deſcription de la maladie & de la mort de Lazare.

On y explique les peines que Marie & Marthe reſſentirent dans cette occaſion, & la conſolation qu'elles reçûrent de Jeſus-Chriſt.

Nous avons appris la mort de Mr. Jean Jacques Zuingerus, Docteur en Philoſophie & en Medecine, il nâquit ici le 11. du mois d'Août 1685. & étoit fils de Theodore Zuingerus Docteur & Profeſſeur en Medecine, & de Marguerite Burchard, fille de Jean Rodolphe Burchard, auſſi Docteur & Profeſſeur en Medecine. J. J. Zuingerus avoit d'abord tourné ſes études du côté de la Theologie; mais un aſthme dont il étoit attaqué le détermina à étudier la Medecine. Il y fit de ſi prompts & ſi grands progrès, qu'il obtint la dignité de Docteur au bout d'un an. Il prit enſuite la reſolution de voyager, pour ſe perfectionner dans cette Science. Il avoit commencé ſes Voyages par Genéve; où il eſt mort le 9. Octobre 1708. C'étoit un jeune homme d'une grande eſperance, & quoiqu'il n'eût

losophiæ Theatrum. Bas. imp. Jo.
1707. 12.

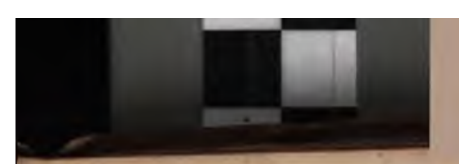
Dissertatio Medica inauguralis d
plantarum secunda & adversa. Bas.
Genath. 1708. *in* 4°.

D'AUSBOURG

Le Pere Corbinien Kham de
Saint Benoît, continuë le Catalo
nologique des Evêques d'Ausbo
le Pere Spengelius avoit laissé
Cet Ouvrage contient aussi une
Prélats, des Abbez & des Ch
cette Eglise.

DE LEIPSIC

On a publié la premiere P
Saxe soûterraine de M. Geof. M
rabilium Saxoniæ subterraneæ, Pars



Mineraux qui croiſſent dans cette Province.

On travaille à une nouvelle Edition de l'Hiſtoire de Sulpice Severe, à laquelle on doit ajoûter les Notes de Vorſtius & celles de M. le Clerc.

DE SUEDE.

M. Cyllenſtolpius, Conſeiller de Sa Majeſté Suedoiſe, & Préſident de la Chancellerie Royale, a dans Nohr Village à environ une lieuë & demie d'Upſal, un Jardin de Fleurs rares & de Plantes curieuſes. Sur la fin de l'Eté dernier on y vit un Aloës en fleur, après avoir pouſſé ſa tige juſqu'à la hauteur de vingt-deux pieds. La choſe a paru ſi extraordinaire, que Mr. Brenner un des plus habiles Peintres de la Suede, a voulu tirer cette Plante avec ſa fleur, & on travaille actuellement à la graver.

Comme les troubles qui agitent aujourd'hui toute l'Europe, ont donné lieu aux Aſtrologues de débiter bien des rêveries ſur ce qu'ils croyent devoir arriver dans la Religion & dans l'Etat politique, un Auteur a entrepris de faire voir dans un Livre écrit en Langue vulgaire, la fauſſeté de toutes les Propheties qui ont paru dans le Nord. Cet Ouvrage eſt de M. Blockius, dont nous avons parlé dans les nouvelles Litteraires du mois de Juillet 1708. p. 209

a fait de ...
changement, & il nous fa
donnera bien-tôt au Publ

DE HAMB

Le Sieur Herman Her
ce à imprimer un gros C
contenir les quatre Ve
de la Bible; ſçavoir, la
celle de Piſcator, la V
& celle d'Ulembergius
Verſion Allemande des
que page ſera partagée
nes, qui contiendront
en ſorte qu'on pourra
coup de peine la différ
elles. On ajoûtera un
ne à l'endroit des P
Nouveau Teſtament,
imprimer une nouv

l'arrivée des caracteres qu'on a commandé en Hollande pour faire imprimer cet Ouvrage.

D'UTRECHT.

On travaille à réimprimer les Dissertations de Mr. Reland, & il nous en fait esperer une nouvelle sur les Monnoyes des Hebreux, dans laquelle on trouvera des explications de plusieurs des plus curieuses & des moins connues.

DE GRONINGUE.

M. Rossal vient de publier un Livre, dans lequel il prétend faire voir contre le sentiment de Barthius, qu'Epictete n'a point été Chrétien. *Disquisitio de Epicteto Philosopho Stoïco qua probatur eum non fuisse Christianum.* Cet Auteur entreprend de prouver dans la même Dissertation que l'Epaphrodite dont St. Paul fait mention, n'est pas l'Epaphrodite affranchi de l'Empereur Neron, comme quelques Auteurs l'ont crû. M. Rossal nous promet une autre Dissertation sur le temps où vivoit ce Philosophe.

D'AMSTERDAM.

Le Sieur Halma, Libraire de cette Ville, a cessé d'imprimer le Journal Hollandois, qui porte pour titre, DE BOEKZAAL DER GELEERDE WERELT, parce que M. de Gaveren qui avoit soin

ont du rapport à cette matiere.
rac est Auteur de ce Traité
ré Liv. 1. chap. 3. une Diss
laquelle il tâche de donner
une juste idée du génie & d
néraux de la Morale Chréti
vrage sera deux volumes in

Ce même Auteur travai
une nouvelle Edition des C
crece, in 4°. laquelle ser
des Notes des meilleurs
commenté ce Poëte. On
Paraphrase de Creech avec
critiques sur les endroits c
l'Auteur de la Paraphrase
primé le sens du Poëte.

D'A N V E

On doit publier incessan
velle Edition de l'Histoire

qui a été publiée sous le nom de Theodore Eleuthere sont supposez : Voici le titre qui doit être à la tête de cette nouvelle Edition. *Historia Congregationum de auxiliis divinæ gratiæ sub summis Pontificibus Clemente VIII. & Paulo V. in quatuor libros distributa & sub ascititio nomine Augustini le Blanc Lovanii primum publicata, nunc autem magna rerum accessione aucta; insertisque passim pro re nata adversus nuperos oppugnatores, vindicationibus, asserta, defensa, illustrata. Cui præterea accedit liber quintus superiorum librorum Apologeticus adversus Theodori Eleutherii de eodem argumento pseudohistoriam; auctore & defensore, Fr. Jac. Hyacintho Serry, Ord. Præd. Doctore Sorbonico & in Sereniss. Reip. Venetæ Acad. Patavinæ Theologo primario, Antuerpiæ 1709. in fol.*

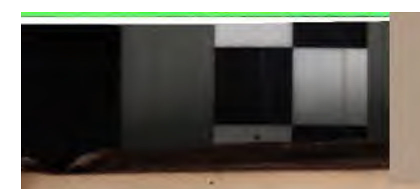
DE LIEGE.

Le Sieur Broncart, Libraire de cette Ville, a sous la Presse un nouvel Ouvrage, dont voici le titre : *Ethica amoris sive Theologia Sanctorum, magni præsertim Augustini & Thomæ Aquinatis, circa universam amoris & morum Doctrinam adversus novitias opiniones strenuè propugnata, & in materiis principalibus hodie controversis fundamentaliter discussa per Fr. Henricum à S. Ignatio Athensem Ord. Fr. Beat. Virg. Mariæ de Monte Carmelo, Exprovincialem, &c. Tomus primus de generalibus principiis amoris & morum.* Ce premier volume

& il indique les remedes qu
ter aux maux qu'elle cau
ensuite les sources de la v
Chrétienne. Il fait l'Histo
qui se sont élevées tant c
relâchée, que contre cell
trop severe. Il rapporte
qu'on attribuë à Baius, &
berté que les nouveaux C
nent de censurer certaines P
qu'elles soient appuyées sur
le sentiment des Peres. L
ne contient que les divisio
l'amour, pris dans le sens
terme la Philosophie.

DE PAR

La seconde Edition de l
du Pere Mabillon paroît
chez le Sieur Robustel. El



quis Regum Francorum Palatiis. Veterum ſcripturarum varia ſpecimina, tabulis LX. comprehenſa. Nova ducentorum, & amplius, monumentorum collectio. Opera & ſtudio Domni Johannis Mabillon, Presbyteri ac Monachi Ordinis S. Benedicti è Congregatione S. Mauri. Editio ſecunda ab ipſo Auctore recognita, emendata & aucta.

Le Sieur Denis Mariette doit publier un Livre, qui a pour titre: *Comes Senectutis*, du même Auteur que le *Comes Ruſticus* qui parut il y a ſept ou huit mois.

Le Sieur Gregoire Dupuis doit publier une ſeconde Edition *des Odes de M. de la Motte, avec un Diſcours ſur la Poëſie en général, & ſur l'Ode en particulier*, il promet qu'elle ſera augmentée de la moitié *.

* Le Sieur Renard Libraire d'Amſterdam, imprime actuellement dans un Volume à part, toutes les nouvelles Pieces qu'on trouve dans cette Edition.

---

*GUNTHERI CHRISTOPH. SCHELHAMERI de Nitro cum Veterum tum noſtro, Commentatio qua utriuſque ortus & natura excutiuntur, multa de eo veterum Græcorum, Latinorum, Arabum loca corrupta emendantur & explicantur, virtuteſque ejus & utilitates ad rectæ rationis Leges expenduntur. 8°. *Amſtelodami apud Janſſonio-Waesbergios*. 1709.

DE

SÇAV

Du Lundi 4. Ma

Epitres de S. Paul tradui
l'Explication du Sens I
Spirituel, tirée des Sain
teurs Ecclesiastiques. I
laume Desprez, ruë S
per & aux trois Vert
Vol. 1. Vol. pagg. 694
3. Vol. pagg. 805. 4. V

l'expofition du Sens Litteral, & l'expofition du Sens Spirituel. Le premier Volume contient l'Epître aux Romains; le fecond, les deux Epîtres aux Corinthiens; le troifiéme, les Epîtres aux Galates, aux Ephefiens, aux Philippiens, aux Coloffiens, & aux Theffaloniciens; le quatriéme, les Epîtres à Timothée, à Tite, à Philemon, & aux Hebreux. A la tête de l'Ouvrage il y a une Préface générale, qui eft divifée en deux Parties. Dans la premiere, l'Auteur traite de l'importance & de la neceffité du Sens Litteral, & de l'ufage qu'il faut faire du Sens Myftique. Il y fait voir combien il eft dangereux de s'écarter de la lettre, pour fe jetter dans des explications allégoriques. Souvent ces Sens Spirituels trop recherchez conduifent à l'erreur, ainfi qu'on ne l'a que trop éprouvé dans les premiers fiécles de l'Eglife. „ Mais fans aller chercher fi „ loin des preuves de cette verité, dit „ l'Auteur, n'en avons-nous pas une tou„ te vifible de nos jours, dans la perfonne „ de nos Freres féparez; puis qu'ils ne font „ tombez dans le Schifme, qui les a fi „ cruellement divifez d'avec l'Eglife, fur le „ fujet de la Réalité, que pour avoir en„ trepris de quitter le Sens Litteral de ces „ paroles fi claires, fi expreffes, & fi in„ telligibles à toutes les ames, *Ceci eft mon* „ *Corps*; pour les détourner, contre le con„ fentement unanime de tous les Peres, à

„ exprès ? " Mais
qui s'éloignent du S
quelquefois exempte
seroient pas pour ce
tant pour l'ordinaire
dition de l'Eglise, n
criture. „ Elles dépe
„ teur, plus de la féc
„ de la beauté de l
„ qui les proposent,
„ port à la verité d
„ prennent d'expliqu
„ entendre, il semble
„ S. Esprit qui parle p
„ est l'Auteur de tout
Dans la seconde Parti
fait des Remarques par
re, & sur le dessein de
teur, en déclarant pou
pensées des Saints P

où il s'agit de la Grace & de la Prédestination ; qu'ils n'y ont jetté que de la confusion, & des marques si visibles de leur ignorance, qu'à l'exception seulement de quelques Passages détachez, qni n'ont point de liaison ni de rapport aux Mystéres contestez, ni à la suite des veritez principales de la Doctrine de cet Apôtre, il est difficile de profiter de cette lecture avec assurance, & sans se mettre en danger d'en tirer beaucoup moins de profit que de dommage. Il ajoute même, que le peu de lumiéres qu'ils semblent nous fournir de fois à autres sur ces Epîtres, a été souvent emprunté des Auteurs Catholiques, &, ce qui paroît encore plus remarquable, de ceux qui ont le moins de reputation pour les Langues.

Sur la fin de la Préface, on assure que les plus habiles d'entre ceux qui ont écrit sur les Epîtres de S. Paul, demeurent d'accord que les deux premieres, pour l'ordre des temps, sont la premiere & la seconde aux Thessaloniciens ; la troisiéme, celle aux Galates ; la quatriéme & la cinquiéme, les deux aux Corinthiens. Ils mettent ensuite celle aux Romains ; aux Philippiens, à Philémon, aux Colossiens, aux Ephésiens, aux Hebreux ; la premiere à Timothée, celle à Tite : & enfin la derniere de toutes est, selon eux, la seconde à Timothée, parce que Saint Paul y marque qu'il étoit fort proche de sa mort.

mune à toutes les Nations ,
point de Langue plus propre
Grecque , qui étoit en quelq
de tout le monde. Les R
loient communément ; & il
me juſqu'aux femmes qui ne
Langue Latine au contraire
encore bornée à quelques P
nes de Rome.

Sur le ſeiziéme Verſet d
Chapitre de la premiere au
où il eſt dit : *Que ſi vous*
que du cœur , comment cel
du ſimple Peuple , répondra-t
la fin de vôtre Action de g
n'entend pas ce que vous dites
ver que ce Paſſage ne con
la pratique où eſt aujour
de célébrer le Service publi

n raviſſement au troiſiéme Ciel, l'Au-
emarque que les Juifs, conformément
riture, diviſent le Ciel en trois Re-
differentes, dont la premiere eſt cel-
l'Air, la deuxiéme le Firmament,
t la partie du Ciel où ſont les Aſtres,
roiſiéme eſt ce qu'ils appellent par ex-
ce, *Cœlum Cœli*, ou *Cœli Cœlorum*,
ſt le Ciel, ou la demeure des Anges
s Bienheureux. S. Paul fut ravi, non
nent juſqu'au Ciel empyrée, mais en
tie du Ciel empyrée, où ſont les An-
les Bienheureux : car, ajoute l'Auteur,
apparence que ce Ciel étant d'une ſi
gieuſe & ſi exceſſive grandeur, toute
tenduë n'eſt pas deſtinée pour la de-
e des Bienheureux; mais qu'il y a un
n lieu déterminé pour cette demeure,
nomme *le Paradis*, par excellence.
trouve au commencement du troi-
Volume, une Préface ſur les ſix Epî-
qu'il renferme. Ces Epîtres, outre
yſtéres que l'Apôtre y développe, &
égles de Morale qu'il y preſcrit, con-
ent quantité de faits qui ſervent de
ment à l'Hiſtoire des Apôtres, & qui
la Chronologie ſainte. On y décou-
es progrès de l'Evangile, les contra-
ns & les perſecutions qui s'y ſont op-
s; on y apprend les noms de pluſieurs
les fideles, & de quelques autres, qui
leur converſion avoient abandonné

„ *sommes reservez pou*
„ *gneur*. L'Apôtre p
„ qui vivront encore
„ surrection : *Nous n*
„ c'est-à-dire, quoiqu
„ alors, & que nous
„ de la mort, pour p
„ de cet état mortel à
„ nous ne serons pa
„ Compagnie de J. C
„ avec lui, que *ceux*
„ *sommeil* de la mort :
„ *ceux qui seront mo*
„ *ressusciteront les prem*
„ point prévenus par
„ vans, & qu'ils puisse
„ ble au devant de Jes
„ *Puis nous autres qui*
„ *nous serons emportez*

„ re, nous ne reſſuſciterons pas tous de la „ même maniere, parce que nous ne „ mourrons pas tous; & que quelques-uns „ de nous paſſeront ſans mourir à l'immor- „ talité bienheureuſe... Le Grec porte, „ *Nous ne dormirons pas tous*; c'eſt-à-dire, „ nous Fidelles nous ne dormirons pas „ tous: il y en aura quelques-uns d'excep- „ tez de la loi générale; mais nous paſſe- „ rons tous de l'état de corruptibilité, à „ l'état d'incorruptibilité: ce qui nous tien- „ dra lieu de mort. " Les trois premieres Epîtres du quatriéme Volume, leſquelles ſont les deux à Timothée, & celle à Tite, regardent particulierement les devoirs des Miniſtres de l'Egliſe. L'Auteur expliquant le cinquiéme Chapitre de la premiere à Timothée, fait ſouvenir les Eccleſiaſtiques, de l'âge que doivent avoir leurs ſervantes. „ On ne devroit pas prendre des femmes, „ dit-il, pour ſervir les Eccleſiaſtiques dans „ des maiſons particulieres, de moins âgées „ que celles qu'on prenoit pour ſervir l'E- „ gliſe; neanmoins les Canons des Conci- „ les & les Ordonnances des plus ſaints „ Evêques, ont eu la condeſcendance d'en „ permettre au deſſous de l'âge que Saint „ Paul preſcrit pour les veuves, juſqu'à „ cinquante ans. Après cela, toutes les „ raiſons qu'on peut apporter pour ſe diſ- „ penſer de ſuivre ces Régles, ne peuvent „ être que des pretextes palliez pour cou-

„ sont plus p...
„ hommes, & les jeunes
„ tout cela eſt un méchant
„ a honte d'être obligé de
A l'occaſion de ces par
Chapitre de la ſeconde Ep
Vous avez été nourri dès
les Lettres Saintes; l'Auteur
enfans, à qui on fait lire
Poëtes peu chaſtes, & le
leuſes des Anciens, qui
tion, & rempliſſent l'eſ
tout Payens. Il cite là-d
qui dans ſes Confeſſions
lecture qu'il avoit faite
rempliſſois des Avanture
certain Enée, errant çà
de; je chargeois ma me
tunes, pendant que j'ou
propres, qui me faiſoie



usage, on demanderoit trois choses : sçavoir que les Maîtres ne les fissent lire qu'après les avoir purgez de certains endroits dangereux ; qu'à la lecture des Ouvrages Payens, ils joignissent celle des Livres de l'Ecriture ; & qu'au lieu de charger la memoire de leurs Disciples, des Oraisons de Ciceron, ou des Vers de Virgile & d'Horace, ils leur fissent apprendre par cœur les beaux endroits du Nouveau Testament, & les Livres Sapientiaux.

Selon nôtre Auteur, le nom d'Epître convient plus proprement à l'Epître à Philémon, qu'à aucune autre de S. Paul ; soit que l'on en considere la matiére, qui est toute familiere, exempte de Controverses, de Sentences longues & graves, de Raisonnemens difficiles & abstraits, qui font plutôt le sujet d'un Traité que d'une Epître ; soit que l'on en considere les expressions, qui sont toutes vives, simples, bréves, & pleines de sentimens d'amitié.

Dans l'Avis qui précede l'Epître aux Hebreux, on examine qui est l'Auteur de cette Epître ; & après avoir montré, que ce n'est ni S. Barnabé, dont la diction étoit rude & rampante, ni S. Clement, qui n'étoit pas Juif ; on fait voir que ce n'est pas non plus S. Luc, quoique la beauté du style, la conformité de certaines expressions, qui se trouvent également dans cette Epître, & dans les Ouvrages de S. Luc, & enfin

pu suffire pour la faire
semblent prouver inv
saint Evangeliste en e
seul & veritable *Ecriva*
La maniére d'écrire
connuë, que nous pou
d'en parler. Il avertit
nérale, qu'il n'a pas crû
te Explication fût d'u
être extrémement poli
étudié davantage a été
des termes les plus pro
prend aussi dans le mên
core qu'il n'ait point fai
sions Orientales, non pl
crits Grecs, dont il s'est
vrage, il n'a pas laissé
moyen de la Traductio
ont faite des Auteurs Cat
découvertes qui ont de

ſervatarum ſuccincta Deſcriptio. Cum Iconibus Lapidum figuratorum ferè ducentis. *Norimbergæ, impenſis Wolfgangi Michahellis, Bibliopolæ.* 1708. C'eſt-à-dire : *Deſcription ſuccincte des Minéraux qui ſe trouvent dans le Territoire de Nuremberg, & aux environs; avec les repréſentations de près de deux cens eſpeces de Pierres figurées. Par* Jean Jacques Baïer, *Docteur & Profeſſeur en Médecine, &c.* A Nuremberg, aux dépens de Wolfgang Michahellis, Libraire. 1708. in 4°. pagg. 102. Planches 6.

L'ALLEMAGNE, dans les deux derniers ſiécles, a produit pluſieurs ſçavans hommes, qui ont travaillé avec ſuccès à l'Hiſtoire des *Foſſiles* ou *Minéraux* de ce Païs-là. De ce nombre ſont *Agricola, Cordus, Geſner, Kentmann, Fabrice, Encelius, Schwenckfeld, Hertodt, Lachmund, Scheuchzer, Valentini*, & un Anonyme, Auteur d'un Traité publié depuis peu ſous le titre de *Saxonia ſubterranea.* C'eſt en ſuivant les traces de ces habiles gens, & pour inviter ſes Compatriotes à de ſemblables recherches, que M. Baïer entreprend ici une Deſcription abregée des Minéraux qui naiſſent dans le Territoire de Nuremberg, & dans les lieux circonvoiſins. Quoiqu'il ne néglige pas les autres articles, il ſemble s'être particulierement arrêté ſur celui des Pierres, qui oc-

dans le II. des Eaux,
les qui sont Minérales. Le
aux différentes sortes de T
soit pour la Medecine, soi
Méchaniques. Les cinq Ch
roulent sur les diverses sor
Les Minéraux salins & sulp
sujet du IX. Chapitre; & les
du dernier.

Le terroir de Nuremberg,
parlant, est aride & sablon
dant, graces au travail & à
Habitans, il ne laisse pas d'êt
principalement en herbages.
de plusieurs rivieres. Les fo
en si grand nombre, que dans
de Nuremberg on en compte
employées aux besoins public
l'enceinte de cette même ville
le Puits fameux, appellé *Wil*

teur attribuë cette proprieté au mélange des particules d'une terre *ferrugineuſe*, ouverte & exaltée dans les lieux ſoûterrains par l'action d'un ſel très-pénétrant; en quoi il ſuit le ſentiment de *Rhumelius* & de *Scultet*, qui ont écrit ſur cette matiére. Les eaux de *Rieden* & de *Hagenhauſen* méritent d'être remarquées, à cauſe de leur qualité pétrifiante. Quoique fort claires à l'œil, elles couvrent en peu de temps d'une croûte pierreuſe, la mouſſe, le bois, & les pierres, qui ſe préſentent dans leur courant.

Entre les differentes ſortes de terres que fournit le Pays, on y trouve, 1. Une eſpéce d'argile blanche & graveleuſe, excellente pour la fabrique des creuſets, & qui étant cuite, réſiſte au feu des verreries: 2. Un Bol rouge, peu different de celui qui vient de Bohême. 3. Une terre jaune, que l'Auteur prend pour la veritable *Ochre* des Anciens, parce que l'une & l'autre devient rouge par la calcination. 4. Une terre brune, comparable en vertu à la meilleure terre ſigillée. 5. Une autre concretion terreuſe, appellée *Lait de-Lune*, ſemblable en couleur & en conſiſtance au lait caillé, & qui étant ſéchée, forme une maſſe blanche, légére, friable, & fort approchante de l'agaric; d'où quelques-uns l'ont nommée *Agaric minéral.* Elle eſt ſans odeur, & d'une ſaveur douçâtre; elle ſe diſſout promtement dans

qui paſſant par de
chargent de la ſubſ
pour ainſi dire, de
qu'elle dégorge en
qui environnent ce
liqueur s'épaiſſit inſ
çonne que le *Lait-*
connu aux Ancien
s'appelloit parmi eu
tes. Quoiqu'il en
qu'à preſent pouvo
ſeule cette eſpéce
ger deſormais cet av
Nuremberg, où M.
couvert deux grottes
de-Lune.

L'article des Pierr
varieté, qu'il ſeroit
paſſer toutes en rev
cours à quelque ſorte

uf, la pierre à chaux, le plâtre, l'albâtre, e marbre & le caillou: les autres ſont tranſ-parentes, ou en tout, comme certains cryſ-taux; ou en partie, comme diverſes pierres colorées.

L'Auteur diſtribuë les Pierres figurées, qui ſont celles du ſecond genre, en deux Claſſes; ſelon que ces pierres ont reçû leur forme exterieure par un pur jeu de la Nature; ou qu'elles ſont effectivement des pétrifications de Plantes & d'Animaux.

Il range ſous la premiere Claſſe pluſieurs ſortes de Pierres, dont les unes ont une figure geometrique, & les autres repréſentent des Plantes ou les parties de quelques Animaux. Les plus remarquables de l'une & de l'autre eſpéce, ſont, 1. La Pierre d'Aigle (*Aëtites*) de figure ronde, dont le centre eſt ordinairement rempli d'un noyau pierreux & mobile, & ſur laquelle nous avons un Traité particulier compoſé par *Bauſch.* 2. Le *Belemnites*, appellé tantôt *Pierre de Lynx*, tantôt *Pierre de Foudre*; de figure conique, de couleur brune, ſentant la corne brûlée, lorſqu'on la pile ou qu'on la calcine, & dont les eſpeces, qui ſont en grand nombre, doivent être exactement décrites par M. *Scheuchzer*, qui nous promet ſur cela une Diſſertation. 3. Le *Stalactites* ou *Stalagmites*, pierre de figure oblongue, formée d'une liqueur qui

angles ou à ...
court ici les differentes esp
drites, ou la Pierre sur l
qu'on ait pris plaisir à des
ou des paysages; & don
parlé fort au long dans
mée parmi les pieces c
Ephemerides d'Allemagn
V. & VI. Append.) 6. L
d'une figure approchan
gland, ou d'un corn
Pierres, qui représente
prune, une amande, u
une gousse de poivre,
une pêche, une figue
&c. 8. D'autres, q
morceau de cuir, à
un bout de mammell
d'une sandale, à un
corne, &c.

rement de ce qui lui a paſſé par les
, en ce genre.
uteur vient enſuite aux pétrifications
antes & d'Animaux, qui rempliſſent
onde Claſſe des Pierres figurées. Se-
i, les Plantes ſe pétrifient quelquefois
n ſuc pierreux, qui s'inſinuë entre
ibres; le plus ſouvent par une eſpé-
enduit, que forme ce même ſuc à
ur de la plante, & qui s'endurcit peu
, tandis que la plante enveloppée de
croûte, ſe deſſéche & ſe réduit à la
pouſſiere. Cela paroît manifeſte-
par la mouſſe pétrifiée, dont chaque
'eſt plus qu'un tuyau pierreux, qui
ve pourtant la figure exterieure qu'a-
e petit rameau. A propos des bois
ez, qui ſe voyent dans le pays de
nberg, & dont M. Baïer rapporte di-
xemples, il nous parle d'une pétri-
n artificielle, dont il nous commu-
la recepte, ſur la foi de *Kentmann*.
t prendre (dit-il) un morceau de
l'aune, le mettre dans une de ces
eres d'airain, où l'on fait cuire le
lon pour la biere, & lorſque le
lon eſt cuit, tirer le morceau de bois,
rer ſous le ſable dans une cave, &
ſer pendant trois ans; après quoi on
uve ſi parfaitement pétrifié, qu'on
it faire d'excellentes pierres à aigui-

re dont il eſt queſtion,
qu'il n'en a rencontré juſq
de veſtiges, tels qu'une
pointuë, & quelques ve
poiſſons, appellées *Icht.*
loin de conſidérer ces d
tions comme des jeux d
perſuadé que ce ſont au
oſſemens d'animaux de c
pétrifiez dans la terre :
tion de ce Phénoméne
vre de M. *Carl*, intitulé
ſophico-pyrotechnicus, ad
maſiam analyticè demonſt.

L'Auteur paſſe de là
qui ſe forment dans le
& dans les autres coq
reçoivent une infinité
dont on peut voir ici c
tes les differences, par

tours qui caracterisent à l'exterieur ces sortes de poissons, & qui les distinguent les uns des autres. Sur ce principe, M. Baïer regarde toutes ces pétrifications, comme autant de preuves demonstratives du Déluge universel; conformément à l'opinion de M. *Scheuchzer*, Auteur du Livre qui a pour titre *Plaintes des Poissons*, & dont nous avons rendu compte dans le premier Journal de cette année, p. 11. Nous ne pouvons nous engager dans le détail de toutes ces espéces de petrifications; car, outre que ce seroit passer les bornes d'un simple Extrait, nous serions difficilement entendus; le secours des figures étant absolument necessaire pour faire comprendre ces sortes de descriptions.

Quant aux mineraux salins & sulphureux, & aux métaux que produit le territoire de Nuremberg; M. Baïer nous apprend qu'on en tire du nitre, du vitriol, une espece de bois fossile bitumineux ou de charbon de terre; du fer, de la mine de plomb, & même de l'argent, &c.

Sylloge Quæstionum Theologicarum denuò tritiorum à JO. CHRISTOP. PFAFFIO SS. Theol. Doct. Professore & P. T. Decano concinnata. *Tubingæ, Litteris Jo. Conradi Eitelii.* C'est-à-dire: *Abregé des Questions les plus agitées en Theologie; par* Jean Christophe Pfaff, Docteur,

CET Abrégé contient le
Queftions, qui divifent l
d'avec les Sacramentaires, l
tes, & les Sociniens. Elles f
bre de quarante-deux. M. P
de la Communion de Luther
par les Livres Symboliques,
les Confeffions de Foi des L
foutient que tout ce qu'ils co
de Foi. Il prouve enfuite co
baptiftes, que le baptême eft
de moyen (comme parlent
giens) même pour les enfans.
moins perfuadé de la neceffi
te Céne. Il ne veut point qu
miniftrée par les Laïques. Il
la porte aux malades dans les
ticulieres; & il croit que le
çoivent la fubftance du Co
Chrift. M. Pfaff reçoit tous

l'Eglise. Il approuve la Confession; & il est persuadé que l'Absolution qu'on reçoit des Ministres, remet les pechez. A l'égard des Fêtes, des Ornemens Sacerdotaux, &c. il n'y a aucun précepte dans la Loi Nouvelle, qui en ordonne l'usage; mais il fait voir qu'ils sont de la bienséance, & qu'ils servent à l'édification des Fidelles. Il passe ensuite au Ministére. Il dit qu'il n'est pas permis à tout le monde de s'ingerer dans les fonctions Ecclesiastiques: il faut y avoir été appellé par une vocation interieure; car selon luy, l'exterieure ne suffit pas.

Quoique M. Pfaff convienne que les Magistrats Séculiers doivent avoir inspection sur la Religion, il ne peut souffrir qu'on use de violence à l'égard des Heretiques, ni qu'on les punisse de mort. Il ne veut pourtant pas qu'on souffre le Libertinisme; & il dit qu'il faut bannir d'un Etat, ceux qui enseignent des opinions nouvelles, touchant la Religion. Il approuve la coutume de benir ceux qui se marient; & il défend fortement l'usage des Prieres Vocales, contre les Brounistes & les Indépendans. Il louë la coutume de se découvrir quand on prononce le nom de JESUS. Enfin il condamne le Systême des Millenaires; & il soutient d'un côté, que tous les Justes entreront dans le Ciel aussi-tôt après leur mort; & de l'autre, il refute

JACOBI PERIZONII
næ Studiis nuper post
riem diligentissime de
deratis, nunc verò rur
& contemptis, dicta a
1708. quum Academi
abdicaret. C'est-à-dire
sort des Sciences, pronon
Perizonius *le 9. Février*
démis de son Emploi Acad
de, chez Jean Vander
1708. in 4°. pagg. 50.

CE Discours est une hi
17. siecle, accompagn
ornemens d'éloquence.
d'abord pour principe qu'il
le monde qui ne soit sujet
Il confirme ce qu'il a avan

a en France pour y maintenir la Langue Françoise. M. Perizonius n'employe point d'autres preuves pour en convaincre ses Auditeurs, que la comparaison de l'état où la Religion est aujourd'hui avec celui où elle étoit du temps de Luther & de Zuingle. Ici l'Orateur donne carriere à son genie, & il employe tous les ressorts de son Art pour rendre cette comparaison plus sensible. Alors, dit-il, on voyoit des personnes de tout état & de toute condition embrasser la nouvelle Reforme. Ce zele a duré jusqu'à la Paix de Munster; mais depuis ce temps-là cette ardeur s'est tellement ralentie, qu'on ne voit plus de Proselytes, plus de conversions, &c. L'Orateur croit en trouver la raison dans l'indolence de ceux qui professent la Religion Protestante. Ils n'en font plus d'exercice, dit-il, qu'autant qu'ils le voyent utile à leur avancement ou à leurs interêts.

Comme M. Perizonius trouve beaucoup de ressemblance entre le sort des Sciences & celui de la Religion, il laisse aux Theologiens le soin de celle-ci, pour ne traiter uniquement que de l'autre dans la suite de son discours. Il commence d'abord par faire l'histoire de la naissance des beaux Arts & des Sciences, de leurs progrès, de leur décadence, de leur extinction, & de leur rétablissement après plusieurs siecles. Il fait ensuite l'énumeration, tant de ceux

dignitez, les emplois, &
penses dont les Empereur
autres Souverains ont ho
Il compare ensuite ces
maniere dont les Sçavans
traitez. On les fuit, di
dans la misere. Ils periss
siere de leurs Livres.
moins d'indulgence pour
ignorant. Découvre-t-o
ou quelque inclination a
vant? on le persecute
Est-il sage, est-il vertue
l'évite, on le regarde
de l'autre monde.

Après ces descriptions
s'adresse aux Magistrats.
moyens de prévenir la r
ces, & consequemmen
menacées, selon lui. Il

s que ceux qui aiment la tranquillité, ront honneur à la Patrie, en faisant aucoup de progrès dans les Sciences.

grostographiæ Helveticæ Prodromus sistens binas graminum Alpinorum hactenus non descriptorum, & quorumdam ambiguorum Decades. Auctore JOHANNE SCHEUCHZERO. M. D. Tigurino. *Sumptibus Auctoris.* 1708. C'est-à-dire : *Essai d'Agrostographie pour les Plantes de Suisse, dans lequel on voit en deux Decades, la description de plusieurs Gramens qui n'ont point encore été décrits, & de quelques autres qui ne sont pas encore bien connus.* Par Jean Scheuchzer, *Medecin de Zurich.* Aux dépens de l'Auteur. 1708. vol. in fol. pagg. 28. sans compter huit feuillets de planches en Taille douce.

MR. JEAN SCHEUCHZER décrit ici avec une grande exactitude plusieurs speces de Gramens qu'il a trouvez sur les nontagnes de Suisse. Ces descriptions sont n échantillon d'un plus grand Ouvrage u'il médite. Il commence d'abord par exliquer les noms Latins qu'on donne à dif-erentes parties des plantes. Il définit ce ue c'est que *Ala*, *Apex*, *Cirrus*, *Gluma*, &c. Les descriptions qu'il fait sont claires & fort précises; & ce qui ne contribuë pas eu à cette clarté, c'est le soin qu'il s'est

la connoiſſance. M. Scl
ver dans leur grandeur
Gramens dont il parle
ſont fort fines & fort ex

---

* Variarum Ætatum Elc
manæ Ἐξεμεύνησις exerc
M. DANIELE LEO
guſt. Vind. Sumptibus A
1708.

* SIMON GEDICCUS
Muliebris oppoſita futi
ni recens editæ, qua
& Typographi nomin
tenditur Mulieres non
Lipſiæ apud Henr. Sam. S

